

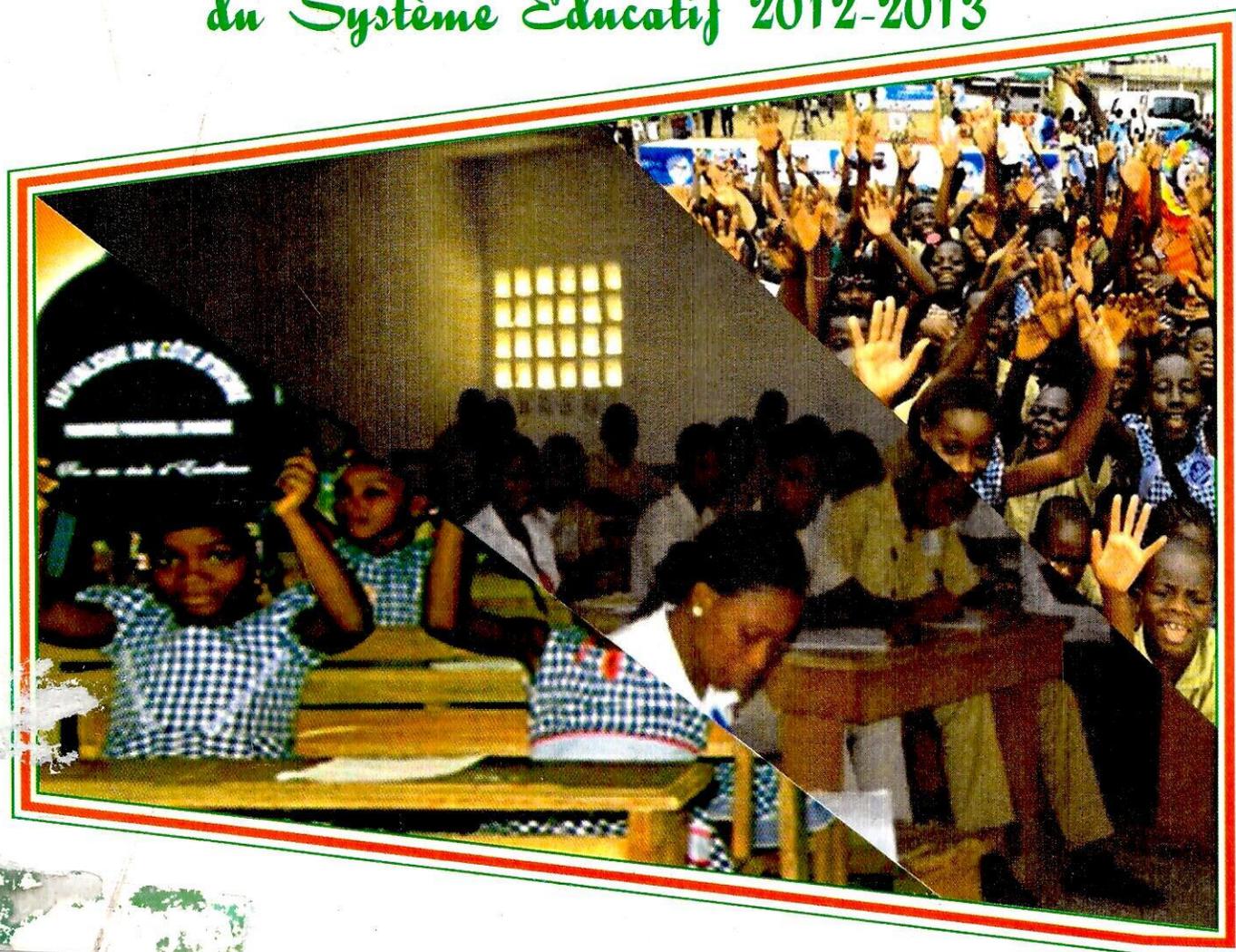


MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE
L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
(MENET)



04 BP 514 Abidjan 04
Tél : (225) 20 22 00 45
Tél/Fax : (225) 20 21 99 06
www.men-dpes.org

Rapport d'Analyse Statistique du Système Éducatif 2012-2013



Service
Informatique de la
et des Archives
00160



A 26/160

REMERCIEMENTS

Nous adressons nos sincères remerciements à tous ceux qui ont apporté leurs concours à la réalisation de ce rapport d'analyse :

-Monsieur KOFFI Kouadio François, Sous-directeur des Statistiques et de l'Evaluation ;

- Monsieur KOFFI Jean Eudes, Analyste statisticien, économiste, spécialiste en analyse des systèmes éducatifs, consultant, enseignant à l'Institut Polytechnique Houphouët-Boigny de Yamoussoukro (INP-HB) ;

- Messieurs N'GORAN Kouadio Bertin, SORO Issa, ESSOUA Emmanuel, responsables des groupes thématiques, tous issus de la Direction de la Planification, de l'Evaluation et des Statistiques (DPES) du Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique (MENET) ;

- le comité de lecture composé de :

Mesdames OUADI N'DRI Lou épouse YAGBA, Léocadie BERNARD, AMANY Agathe, WILSON Alice, DIALLO Michelle, BAMBA Bouaré Adjaratou, KODE Yvonne ;

Messieurs KOUADIO Léopold, KONE Seguai, FOFANA Yacouba, SAÏ Benoit, DOUMBIA Mamadou, YAO Loukou, TEHE Barthelemy-Daniel, SEKOU Oumar, KOFFI N'Guessan Bruno, KOFFI N'Doli Joseph, Ousmane DIABY.

Nous ne pourrions clore cette liste sans exprimer notre reconnaissance et notre infinie gratitude à nos différents partenaires, à savoir, l'UNICEF, le PNUD et l'INS, qui nous ont accompagnés tout au long du processus de réalisation de ce rapport d'analyse, aussi bien financièrement que techniquement.

Mamadou FOFANA

Directeur de la Planification, de l'Evaluation et des Statistiques

PRESENTATION

Ce rapport d'analyse a pour objectif de faire un état des lieux de l'école ivoirienne. Il fait ressortir les principales caractéristiques du système éducatif, relève les problèmes du moment et présente l'évolution de certains indicateurs. Il fait la photographie de la situation qui a prévalu pour la rentrée scolaire 2012-2013, afin de détecter les améliorations et insuffisances par rapport aux objectifs à atteindre. Toutefois, cette présentation reste purement descriptive, certaines problématiques devant faire l'objet d'un approfondissement par des études spécifiques. Elle se veut être un baromètre pour les acteurs du système en les situant sur les tendances nouvelles, afin de permettre aux décideurs et aux gestionnaires de l'éducation de mesurer les efforts accomplis et de les aider dans leur prise de décision.

Pour faciliter sa compréhension, les commentaires et analyses sont accompagnés d'un certain nombre de graphiques et tableaux en regard. Ce présent rapport d'analyse s'articule autour de plusieurs thématiques, à savoir, la situation des élèves, la disponibilité des infrastructures et équipements, la situation des enseignants, le phénomène du redoublement, les résultats aux examens, l'évolution des principaux indicateurs, la scolarisation des filles et le coût de l'éducation. Ces différentes thématiques sont développées par degré d'enseignement : l'enseignement préscolaire, l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire, général et technique.

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	2
PRESENTATION.....	3
LISTES DES GRAPHIQUES.....	6
LISTE DES TABLEAUX	9
SIGLES ET ABREVIATIONS	10
INTRODUCTION	11
L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE	12
1. SITUATION DES ELEVES	14
1.1. Situation générale1	14
1.2. Poids du privé.....	14
1.3. Préscolarisation, un phénomène urbain	14
1.4. Abidjan, pôle de la préscolarisation	14
2. INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS.....	16
2.1. Disponibilités en salles de classe	16
2.2. Etat des salles de classe et mode de fonctionnement.....	16
3. SITUATION DES ENSEIGNATS.....	18
3.1. Spécificités du corps enseignant du préscolaire	18
3.2. Répartition des enseignants selon le statut de l'établissement	18
3.3. Niveau d'études des enseignants	18
L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	20
1. SITUATION DES ELEVES	22
1.1. Situation générale des élèves.....	22
1.2. Entrées précoces et sorties tardives.....	22
1.3. Phénomène des élèves sans extrait d'acte de naissance	22
1.2. Situation des élèves dans le primaire public, privé et communautaire	24
2. INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS.....	26
2.1. Infrastructures et équipements1 au niveau national	26
2.2. Infrastructures et équipements dans le public.....	28
3. SITUATION DES ENSEIGNANTS	30
3.1. Situation des enseignants au niveau national	30
3.2. Situation des enseignants dans le primaire public et privé	32
4. LE REDOUBLEMENT	34
4.1. Configuration générale du redoublement1	34
4.2. Le redoublement dans l'enseignement primaire public, privé et communautaire	36
5. LES PRINCIPAUX INDICATEURS	38
5.1. Taux Brut de Scolarisation (TBS).....	38
5.2. Taux Brut d'Admission (TBA).....	38
5.3. Taux d'Achèvement du Primaire (TAP).....	38
6. LA SCOLARISATION DES FILLES	40
6.1. Présentation de la situation	40
6.2. Freins à la scolarisation des filles.....	40
7. RESULTATS AUX EXAMENS	42
7.1. Résultats au CEPE	42
7.2. Résultats à l'entrée en 6ème.....	42
8. COÛT DE L'EDUCATION	44
8.1. Poids et structure des dépenses de l'éducation	44
8.2. Contribution des parents à la formation	44

L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	46
1. SITUATION DES ELEVES	48
1.1. Situation d'ensemble des élèves du secondaire	48
1.2. Situation des élèves du secondaire selon le statut	50
2. INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS	52
2.1. Situation des infrastructures et équipements au niveau national	52
2.2. Situation des infrastructures selon le statut	54
3. SITUATION DES ENSEIGNANTS	56
3.1. Situation des enseignants au niveau national	56
3.2. Situation des enseignants selon le statut	58
4. LE REDOUBLEMENT	60
4.1. Situation du redoublement au niveau national	60
4.2. Situation du redoublement selon le statut	62
5. LES PRINCIPAUX INDICATEURS	64
5.1. Principaux indicateurs du 1er cycle	64
5.2. Principaux indicateurs du 2nd cycle	64
6. RESULTATS AUX EXAMENS	66
6.1. Résultats à l'examen du BEPC1	66
6.2. Résultats à l'examen du BAC2	66
7. SCOLARISATION DES FILLES	68
7.1. Scolarisation au niveau du 1er cycle	68
7.2. Scolarisation au niveau du 2nd cycle	68
8. COÛT DE L'EDUCATION	70
8.1. Dépenses dans l'enseignement secondaire public	70
8.2. Evolution	70
8.3. Contribution des parents	70
 L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE	 72
1.1. Situation des élèves de l'enseignement technique	74
1.2. Situation du redoublement dans l'enseignement technique	74
1.3. Disponibilité des infrastructures dans l'enseignement technique	74
CONCLUSION	76

LISTES DES GRAPHIQUES

Figure 1 : Répartition des élèves du préscolaire par niveau d'études	15
Figure 2 : Répartition des élèves du préscolaire par tranche d'âges	15
Figure 3 : Répartition des élèves du préscolaire par sexe	15
Figure 4 : Répartition des élèves du préscolaire par zone d'implantation.....	15
Figure 5 : Proportions des élèves du préscolaire sans extrait d'acte de naissance	15
Figure 6 : Répartition des élèves du préscolaire par DRENET	15
Figure 7 : Répartition des écoles du préscolaire par statut	17
Figure 8 : Répartition des écoles du préscolaire par zone	17
Figure 9 : Répartition des salles de classe du préscolaire par statut	17
Figure 10 : Utilisation des salles de classe du préscolaire	17
Figure 11 : Etat des infrastructures dans le préscolaire	17
Figure 12 : Ratio groupes pédagogiques/salles de classe.....	17
Figure 13 : Répartition des enseignants du préscolaire par zone.....	19
Figure 14 : Répartition des enseignants du préscolaire par sexe	19
Figure 15 : Répartition des enseignants du préscolaire par statut	19
Figure 16 : Répartition des enseignants du préscolaire par emploi.....	19
Figure 17 : Répartition des enseignants du préscolaire par sexe selon le statut.....	19
Figure 18 : Répartition des enseignants du préscolaire par emploi selon le statut.....	19
Figure 19 : Répartition des enseignants du préscolaire par diplôme pédagogique selon le statut	19
Figure 20 : Répartition des enseignants du préscolaire par diplôme académique selon le statut	19
Figure 21 : Répartition des élèves selon le statut.....	23
Figure 22 : Répartition des élèves par zone	23
Figure 23 : Répartition des élèves par sexe	23
Figure 24 : Répartition des élèves par niveau d'études.....	23
Figure 25 : Répartition des élèves par sous cycle	23
Figure 27 : Proportion des élèves sans extrait d'acte de naissance	23
Figure 28 : Répartition des élèves par DRENET	23
Figure 26 : Répartition des élèves par tranche d'âges.....	23
Figure 29 : Répartition des élèves par sexe selon le statut	25
Figure 30 : Répartition des élèves par zone selon le statut.....	25
Figure 31 : Répartition régionale des élèves par zone selon le statut	25
Figure 32 : Répartition des écoles par statut.....	27
Figure 33 : Répartition des salles de classe par statut.....	27
Figure 34 : Répartition des écoles par zone d'implantation	27
Figure 35 : Répartition des salles de classe par zone d'implantation	27
Figure 36 : Proportion de salles de classe en mauvais état	27
Figure 37 : Répartition des salles de classe selon le mode d'utilisation	27
Figure 38 : Ratio élèves/salle de classe par DRENET	27
Figure 39 : Proportion d'écoles ne disposant pas de certaines infrastructures et équipements	27
Figure 40 : Proportion de salles classe situées en zone rurale selon le statut	29
Figure 41 : Proportion de salles classe utilisées pour les cours selon le statut.....	29
Figure 42 : Proportion des salles de classe utilisées pour les cours en mauvais état selon le statut	29
Figure 43 : Proportion de salles de classe en mauvais état, par zone selon le statut	29
Figure 44 : Ratio élèves/salle de classe et élèves/groupe pédagogique selon le statut	29
Figure 45 : Mode de fonctionnement des groupes pédagogiques, selon le statut.....	29
Figure 46 : Proportion d'écoles ne disposant pas de certains équipements selon le statut.....	29
Figure 47 : Répartition des enseignants du primaire par statut	31
Figure 48 : Répartition des enseignants du primaire par zone	31
Figure 49 : Répartition des enseignants du primaire par sexe	31
Figure 50 : Répartition des enseignants du primaire par diplôme académique	31

Figure 51 : Répartition des enseignants du primaire par diplôme pédagogique	31
Figure 52 : Répartition des enseignants du primaire par type d'emploi.....	31
Figure 53 : Ratio élèves/maître par DRENET	31
Figure 54 : Répartition des enseignants du primaire par sexe, selon le statut	33
Figure 55 : Répartition des enseignants du primaire par diplôme, selon le statut	33
Figure 56 : Répartition des enseignants du primaire par emploi, selon le statut	33
Figure 57 : Répartition des enseignants du primaire par zone, selon le statut	33
Figure 58 : Ratio élèves/enseignant par DRENET, selon le statut.....	33
Figure 59 : Proportion des redoublants au primaire	35
Figure 60 : Proportion des redoublants par statut	35
Figure 61 : Proportion des redoublants du primaire par sexe	35
Figure 62 : Proportion des redoublants du primaire par niveau d'étude	35
Figure 63 : Proportion des redoublants du primaire par zone	35
Figure 64 : Proportion des redoublants au primaire par statut.....	37
Figure 65 : Proportion des redoublants au primaire par statut, selon la zone	37
Figure 66 : Proportion des redoublants au primaire par statut, selon le sexe.....	37
Figure 67 : Proportion des redoublants par statut, selon le niveau d'étude	37
Figure 68 : TBS et TNS au primaire	39
Figure 69 : TBA et TNA au primaire	39
Figure 70 : Taux d'Achèvement du Primaire.....	39
Figure 71 : Evolution du TBS entre 2008-2009 et 2012-2013.....	39
Figure 72 : Evolution du TAP entre 2008-2009 et 2012-2013.....	39
Figure 73 : Proportion des filles dans le primaire	41
Figure 74 : Indice de parité Filles-Garçons	41
Figure 75 : Nombre de grossesses par niveau d'études	41
Figure 76 : Répartition des filles en grossesse par zone	41
Figure 77 : Proportion de filles redoublantes par zone	41
Figure 78 : Nombre de grossesses par DRENET	41
Figure 79 : Evolution du taux de réussite au CEPE	43
Figure 80 : Evolution du taux d'échec au CEPE.....	43
Figure 81 : Proportion des dépenses d'investissement	45
Figure 82 : Répartition des dépenses de fonctionnement	45
Figure 83 : Comparaison entre dépenses d'investissements et dépenses ordinaires	45
Figure 84 : Répartition des élèves du secondaire par cycle.....	49
Figure 85 : Répartition des élèves du secondaire par sexe.....	49
Figure 86 : Proportion des filles par série.....	49
Figure 87 : Répartition des élèves du 1er cycle par District.....	49
Figure 88 : Répartition des élèves du 2nd cycle par District.....	49
Figure 89 : Répartition des élèves du secondaire par sexe selon le statut	51
Figure 90 : Proportion d'élèves du 1er premier cycle inscrits au privé selon le niveau d'études	51
Figure 91 : Proportion d'élèves du secondaire inscrits au privé par cycle	51
Figure 92 : Proportion d'élèves du 2nd cycle inscrits au privé par niveau d'études	51
Figure 93 : Proportion d'élèves du 1er cycle inscrits au privé par DRENET	51
Figure 94 : Proportion d'élèves du 2nd cycle inscrits au privé par DRENET.....	51
Figure 95 : Répartition des salles de classe par cycle	53
Figure 96 : Proportion de salles de classe en mauvais état	53
Figure 97 : Besoins en salles de classe selon l'utilisation.....	53
Figure 98 : Proportion de salles de classe réhabilitées.....	53
Figure 99 : Ratio groupes pédagogiques/salle de classe et élèves/salles de classe	53
Figure 100 : Nombre de salles classe en mauvais état selon le statut.....	55
Figure 101 : Besoin en salles de classe selon le mode d'utilisation et selon le statut.....	55
Figure 102 : Nombre de salles de classe réhabilitées par statut selon le mode d'utilisation.....	55

Figure 103 : Ratio élèves/salles de classe et élèves /groupes pédagogiques par cycle selon le statut	55
Figure 104 : Ratio élèves / salle de classe dans le public	55
Figure 105 : Répartition des enseignants du secondaire par catégorie	57
Figure 106 : Répartition des enseignants du secondaire par sexe	57
Figure 107 : Répartition des enseignants du secondaire par statut	57
Figure 108 : Répartition des enseignants du secondaire par diplôme académique	57
Figure 109 : Répartition des enseignants du secondaire par discipline	57
Figure 110 : Cas donnant lieu à des vacances de poste	57
Figure 111 : Nombre de postes vacants par discipline	57
Figure 112 : Répartition des postes vacants par DRENET	57
Figure 113 : Répartition des enseignants du secondaire par catégorie selon le statut	59
Figure 114 : Répartition des enseignants du secondaire par sexe selon le statut	59
Figure 115 : Nombre de postes vacants par discipline selon le statut	59
Figure 116 : Cas d'indisponibilité des enseignants du secondaire selon le statut	59
Figure 117 : Répartition des postes vacants par DRENET selon le statut	59
Figure 118 : Proportion des redoublants par niveau d'études au 1er cycle	61
Figure 119 : Proportion des redoublants par niveau d'études au 2nd cycle	61
Figure 120 : Proportion des redoublants par sexe selon le cycle	61
Figure 121 : Proportion des redoublants par DRENET	61
Figure 122 : Proportion des redoublants par niveau selon le statut au 1er cycle	63
Figure 123 : Proportion des redoublants par niveau d'études selon le statut au 2nd cycle	63
Figure 124 : Proportion des redoublants au 1 ^{er} cycle par DRENET selon le statut	63
Figure 125 : Proportion des redoublants au 2 nd cycle par DRENET selon le statut	63
Figure 126 : TBA au 1 ^{er} cycle du secondaire	65
Figure 127 : TBA au 2nd cycle du secondaire	65
Figure 128 : TBS au 1er cycle du secondaire	65
Figure 129 : TBS au 2nd cycle du secondaire	65
Figure 130 : Taux d'achèvement au 1er cycle du secondaire	65
Figure 131 : Taux d'achèvement au 2 nd cycle du secondaire	65
Figure 132 : Evolution des indicateurs de 2011-2012 à 2012-2013	65
Figure 133 : Evolution des taux de réussite au BEPC et au BAC	67
Figure 134 : Taux de participation aux examens	67
Figure 135 : Proportion des admis au BEPC par DRENET	67
Figure 136 : Proportion des admis au BAC par DRENET	67
Figure 137 : Proportion des filles au 1er et 2nd cycle	69
Figure 138 : Répartition des filles du 1er cycle par niveau d'études	69
Figure 139 : Répartition des filles du 2nd cycle par niveau d'études	69
Figure 140 : Proportion des filles par niveau d'études	69
Figure 141 : Nombre de cas de grossesse par niveau d'études	69
Figure 142 : Composition des dépenses de l'éducation allouées au secondaire général	71
Figure 143 : Décomposition des dépenses de fonctionnement	71
Figure 144 : Coût d'un élève supporté par les parents par cycle selon le statut	71
Figure 146 : Répartition des élèves de 1 ^{ère} par filière selon le statut	75
Figure 147 : Répartition des élèves de T ^{le} par filière selon le statut	75
Figure 148 : Répartition des élèves de l'enseignement technique par sexe	75
Figure 149 : Répartition des élèves de l'enseignement technique par statut	75
Figure 150 : Répartition des élèves de l'enseignement technique par niveau d'études selon le statut	75
Figure 151 : Répartition des élèves de l'enseignement technique par niveau d'études	75
Figure 145 : Répartition des élèves de 2 nd par filière selon le statut	75
Figure 152 : Ratio élèves/salle de classe, élèves /groupes pédagogiques par statut	75

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Synthèse des effectifs élèves du préscolaire.....	15
Tableau 2 : Synthèse relative aux infrastructures du préscolaire.....	17
Tableau 3 : Synthèse des effectifs enseignants du préscolaire.....	19
Tableau 4: Synthèse des effectifs élèves.....	23
Tableau 5: Synthèse nationale des effectifs élèves par statut.....	25
Tableau 6 : Synthèse des infrastructures dans le primaire.....	27
Tableau 7 : Synthèse des infrastructures selon le statut.....	29
Tableau 8 : Synthèse des effectifs enseignants du primaire.....	31
Tableau 9 : Synthèse des effectifs enseignants du primaire, selon le statut.....	33
Tableau 10 : Synthèse des redoublants au primaire.....	35
Tableau 11 : Synthèse des redoublants au primaire par statut.....	37
Tableau 12 : Indicateurs d'accès et de scolarisation au primaire.....	39
Tableau 13 : Synthèse de la scolarisation des filles.....	41
Tableau 14 : Synthèse des résultats au CEPE.....	43
Tableau 15 : Synthèse des dépenses dans l'enseignement primaire.....	45
Tableau 16 : Synthèse des effectifs élèves dans le secondaire.....	49
Tableau 17 : Synthèse des effectifs élèves du secondaire par statut.....	51
Tableau 18 : Synthèse des infrastructures dans le secondaire.....	53
Tableau 19 : Synthèse des infrastructures par statut.....	55
Tableau 20 : Synthèse des effectifs enseignants du secondaire.....	57
Tableau 21 : Synthèse des effectifs enseignants du secondaire par statut.....	59
Tableau 22 : Synthèse des effectifs de redoublants dans le secondaire.....	61
Tableau 23 : Synthèse des effectifs des redoublants dans le secondaire par statut.....	63
Tableau 24 : Synthèse des résultats aux examens.....	67
Tableau 25 : Synthèse de la scolarisation des filles au secondaire.....	69
Tableau 26 : Synthèse des coûts de l'éducation.....	71
Tableau 27 : Synthèse des effectifs élèves de l'enseignement technique.....	75

SIGLES ET ABREVIATIONS

BAC.....	Baccalauréat
BEPC.....	Brevet d'Etude duPremier Cycle
CAP.....	Certificat d'Aptitude Pédagogique
CAPCM.....	Certificat d'Aptitude Pédagogique pour les Collèges Modernes
CAPCPL.....	Certificat d'Aptitude Pédagogique pour le Corps des Professeurs Licenciés
CAPES.....	Certificat d'Aptitude Pédagogique pour l'Enseignement Secondaire
CE1.....	Cours Elémentaires 1ère année
CE2.....	Cours Elémentaires 2ème année
CEAP.....	Certificat Elémentaire d'Aptitude Pédagogique
CEU.....	Cours Elémentaires Uniques
CM1.....	Cours Moyens 1ère année
CM2.....	Cours Moyen 2ème année
COGES.....	Comité de Gestion desEtablissements Scolaires
CP1.....	Cours Préparatoires 1erè année
CP2.....	Cours Préparatoires 2ème année
CPU.....	Cours Préparatoires Uniques
DEUG.....	Diplôme d'Etude Universitaire Général
DRENET.....	Direction Régionale de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique
ENS.....	Ecole Normale Supérieure
ENV.....	Enquête du Niveau de Vie
EP.....	Educateurs Préscolaires
EPA.....	Educateurs Préscolaires Adjoints
EPS.....	Epreuves Physiques et Sportives
EPT.....	Ecole Pour Tous
GS.....	Grande Section
IA.....	Instituteurs Adjoints
IO.....	Instituteurs Ordinaires
IS.....	Instituteurs Stagiaires
MS.....	Moyenne Section
PNUD.....	Programme des Nations Unies pour le Développement
PS.....	Petite Section
SVT.....	Sciences de la Vie et de la Terre
TAP.....	Taux d'Achèvement du Primaire
TBA.....	Taux Brut d'Admission
TBS.....	Taux Brut de Scolarisation
TNS.....	Taux Net de Scolarisation
UNESCO.....	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNICEF.....	Organisation des Nation Unies pour l'Enfance

INTRODUCTION

Depuis trois décennies, le système éducatif ivoirien fait face à des problèmes de tous ordres. Il s'agit en l'occurrence de l'insuffisance des salles de classe, du manque d'enseignants, du faible niveau d'accès et de scolarisation surtout des filles, etc. Après son accession à la magistrature suprême en 2010, le Président de la république, Son Excellence Alassane Ouattara et toute son équipe gouvernementale, sous la houlette de Mme Kandia CAMARA qui a en charge le secteur de l'éducation, ont fait de l'éducation l'un des axes prioritaires de leur projet de développement. Plusieurs actions ont, à cet effet, été engagées. Il s'agit entre autres de la poursuite de la gratuité de l'école au cycle primaire, de la construction d'infrastructures éducatives, du recrutement massif d'enseignants. Trois ans après tous ces efforts consentis pour insuffler une dynamique à l'éducation en Côte d'Ivoire, quel visage présente l'école ivoirienne ? C'est à cette interrogation que tente de répondre ce rapport d'analyse en faisant un état des lieux de la situation de la rentrée 2012-2013.

La démarche méthodologique adoptée pour la rédaction du présent rapport retient plusieurs thématiques, à savoir, la situation des élèves, la disponibilité des infrastructures et équipements, la situation des enseignants, le phénomène du redoublement, les résultats aux examens, l'évolution des principaux indicateurs, la scolarisation des filles et le coût de l'éducation. Ces différentes thématiques font objet d'un développement et sont traitées selon les trois degrés d'enseignement du système éducatif ivoirien : l'enseignement préscolaire, l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire général et technique.



L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE

L'enseignement préscolaire constitue la toute première étape du processus organisationnel de l'éducation en Côte d'Ivoire. C'est une phase éducative de la petite enfance qui précède l'enseignement primaire et prend en compte théoriquement les enfants d'un âge variant entre 3 et 5 ans. Cette étape, quoiqu'elle soit nécessaire pour la préparation des enfants au cycle primaire, reste jusque-là facultative. La présente section traite de la situation des élèves, de la disponibilité des enseignants et des infrastructures et équipements dans le préscolaire.

1.1. Situation générale¹

En 2012-2013, on dénombre dans le préscolaire 111 384 enfants, (Tab. 1). Le nombre d'enfants du préscolaire, de 91 393 en 2011-2012, connaît donc un accroissement de 1,2% en 2012-2013. L'enseignement préscolaire est organisé autour de trois niveaux appelés sections: la Petite Section (PS), la Moyenne Section (MS) et la Grande Section (GS). La GS abrite le plus grand nombre d'enfants. Elle rassemble 48 000 enfants du préscolaire ce qui représente à peu près 4 enfants sur 10, (Tab. 1, Fig. 1). Par ailleurs, l'intervalle d'âges officiels pour la préscolarisation va de 3 à 5 ans. Les enfants ayant l'âge compris dans cet intervalle représentent 91% de l'effectif total du préscolaire, ceux étant entrés de façon précoce 4,5% et ceux qui sortiront tardivement 4,3%, (Fig. 2). On note aussi que bon nombre des enfants du préscolaire sont des filles. Celles-ci sont au nombre de 55 275 et représentent pratiquement la moitié de l'effectif du préscolaire, (Tab. 1, Fig. 3). Cependant, en référence à la population préscolarizable et à la faible scolarisation dans le primaire, on peut affirmer sans risque de se tromper que la préscolarisation reste aussi faible et plus particulièrement chez les filles. On note aussi qu'une partie non négligeable des enfants du préscolaire ne dispose pas d'extrait d'acte de naissance. Ils sont au nombre de 13 105 enfants, soit environ 12% de l'effectif du préscolaire (Fig. 5).

1.2. Poids du privé

Au cours de la rentrée 2012-2013, le public accueille 72 689 enfants, soit 65,3% des enfants du préscolaire contre 33,5% pour le privé et 1,2% pour le communautaire. La préscolarisation est donc plus développée dans le public que dans les autres secteurs. Cependant, le poids du privé demeure important. Malgré la participation aussi bien du public que du privé, bon nombre d'enfants n'ont pas accès à l'enseignement préscolaire, sans doute, parce que les coûts restent élevés surtout dans le privé. De plus, certains parents considèrent la préscolarisation comme un luxe et jugent donc

inutile d'assurer à leurs enfants cette étape facultative mais importante de leur formation.

1.3. P réscolarisation, un phénomène urbain

En 2012-2013, ce sont 93 624 enfants qui sont préscolarisés dans des écoles situées en zone urbaine. Ceux-ci représentent 84% des enfants du préscolaire contre seulement 16% pour ceux préinscrits en milieu rural, (Tab. 1, Fig. 4). La préscolarisation est donc un phénomène essentiellement urbain.

1.4. Abidjan, pôle de la préscolarisation

La répartition régionale des élèves du préscolaire indique que la préscolarisation est plus développée dans les DRENET d'Abidjan que dans les autres DRENET de l'intérieur. En effet, on note une forte concentration des enfants à Abidjan. Les quatre DRENET d'Abidjan abritent à elles seules presque la moitié (46%) des enfants du préscolaire. De plus, contrairement à la donne générale où la part du privé est très faible, la contribution du secteur privé dans les DRENET d'Abidjan 1, 3 et 4 reste la plus importante, avec un accent particulier pour la DRENET d'Abidjan 4 où pratiquement 7 enfants sur 10 sont au privé, (Fig. 6).

¹Cette situation présente les chiffres des élèves des structures sous la tutelle du MENET. En effet, Le Ministère de la Solidarité, de la Femme et de l'Enfant a aussi en charge une partie du préscolaire.



Tableau 1 : Synthèse des effectifs élèves du préscolaire

ZONE	STATUT	EFFECTIFS ELEVES		
		Total	Garçons	Fillles
ZONE RURALE	Privé	2 793	1 425	1 368
	Public	13 814	6 964	6 850
	Communautaire	1 153	538	615
	TOTAL	17 760	8 927	8 833
ZONE URBAINE	Privé	34 540	17 671	16 869
	Public	58 875	29 408	29 467
	Communautaire	209	103	106
	TOTAL	93 624	47 182	46 442
NATIONAL	Privé	37 333	19 096	18 237
	Public	72 689	36 372	36 317
	Communautaire	1 362	641	721
	TOTAL	111 384	56 109	55 275
NATIONAL		Petite Section	Moyenne Section	Grande Section
	Communautaire	117	183	1062
	Privé	8057	13515	15761
	Public	16050	25462	31177
	Total	24224	39160	48000

Figure 1 : Répartition des élèves du préscolaire par niveau d'études

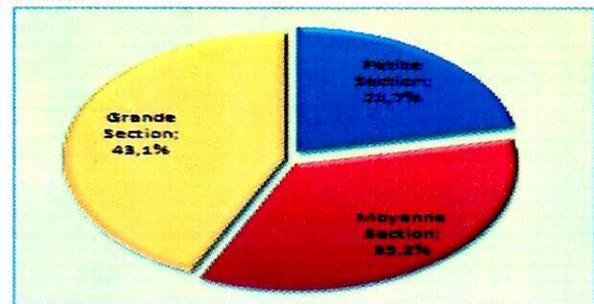


Figure 2 : Répartition des élèves du préscolaire par tranche d'âges

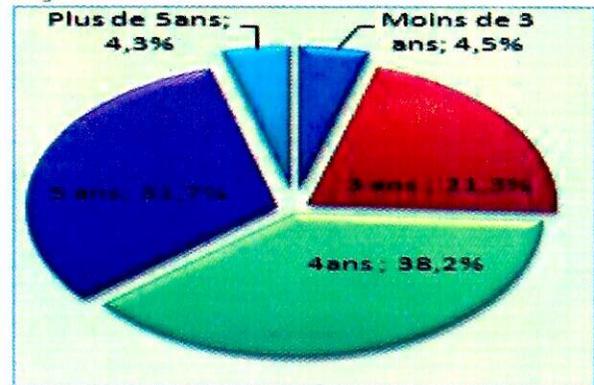


Figure 3 : Répartition des élèves du préscolaire par sexe

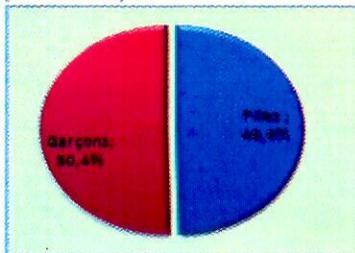


Figure 4 : Répartition des élèves du préscolaire par zone d'implantation

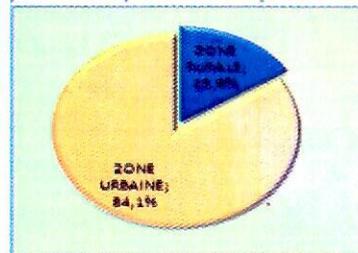


Figure 5 : Proportions des élèves du préscolaire sans extrait d'acte de naissance

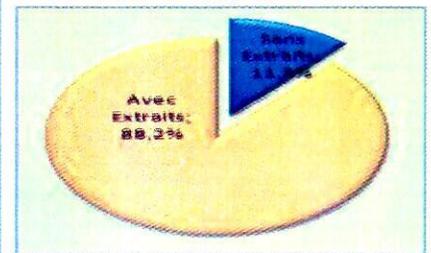
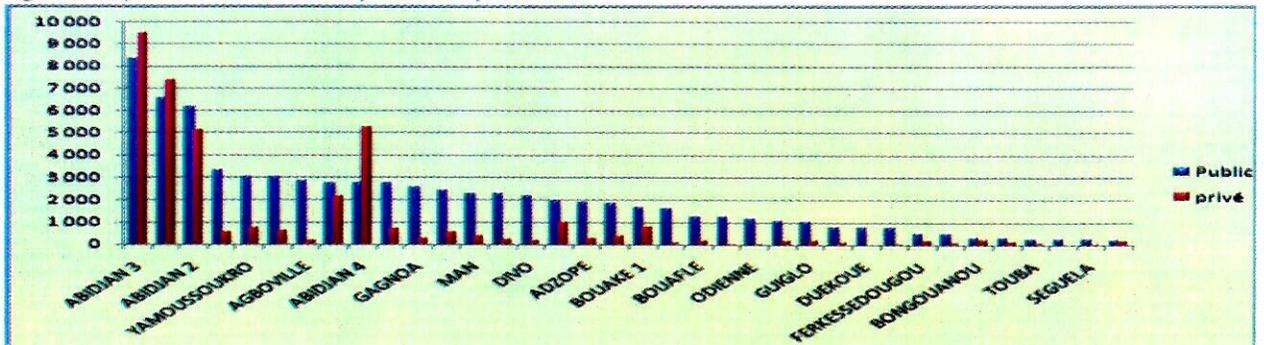


Figure 6 : Répartition des élèves du préscolaire par DRENET



Source : DPES, Recensement 2012-2013



2.1. Disponibilités en salles de classe

On recense, pour la rentrée scolaire 2012-2013, un total de 1595 écoles du préscolaire contre 1358 pour l'année dernière, soit 237 nouvelles ouvertures. Les établissements préscolaires publics sont les plus nombreux, ils sont au nombre de 994 contre 576 pour le privé. De plus, un peu plus des trois quarts des établissements du préscolaire se retrouvent en milieu urbain. L'enseignement préscolaire est donc très peu développé dans le monde rural, sans doute à cause de l'insuffisance de construction de salles de classe du préscolaire dans ce milieu (Tab. 2, Fig. 7, 8).

Le nombre de salles de classe, pour l'ensemble des écoles préscolaires, s'élève à 3 803. Ce nombre croît en 2012-2013 de 21% par rapport à 2011-2012, l'année à laquelle il se chiffrait à 3143 salles de classe. Le public concentre le plus grand nombre de salles de classe avec 2 196 salles dont 96% sont utilisées pour les cours et 4% utilisées à d'autres fins. En ce qui concerne le privé, on enregistre 1 576 salles de classe dont environ 91% sont utilisées pour les cours. Le plus grand nombre de salles de classe se trouve en zone urbaine. En effet, l'on enregistre, pour l'ensemble des localités urbaines 2954 salles de classe, soit, environ 82% de l'ensemble des salles utilisées pour les cours, (Tab. 2, Fig. 9, 10).

2.2. Etat des salles de classe et mode de fonctionnement

Les salles de classe disponibles dans le préscolaire connaissent en partie des états de dégradation plus ou moins avancée. Certaines sont décoiffées, d'autres présentent des murs dégradés et d'autres encore n'ont ni portes ni fenêtres. Globalement, on évalue à 724 le nombre de salles de classe du préscolaire en mauvais état, soit 19% des salles de classe du préscolaire, (Tab. 2, Fig. 11). Cet état de dégradation reste plus préoccupant dans le public que dans le privé. En effet, en plus d'enregistrer le

grand nombre de salles en mauvais état (641 contre 77 dans le privé), il apparaît qu'environ 3 salles sur 10 dans le préscolaire sont en mauvais état (Tab. 2, Fig. 11). Cette situation réduit à terme la disponibilité en salles de classe et complique davantage les conditions de travail des maîtres et des apprenants.

L'état actuel du mode de fonctionnement des salles de classe indique qu'on a globalement plus d'un groupe pédagogique¹ par salle de classe. Ce qui voudrait dire que dans une même salle de classe du préscolaire, on retrouve au moins deux groupes différents. Cette situation traduit un manque de salles de classe, surtout dans le public (1,3 groupes pédagogiques par salle de classe contre 1,2 pour le privé, Fig. 12) et dans certaines DRENET comme Soubré, Séguéla, Odienné et Minignan. Elle pourrait être aussi l'expression d'un engouement des parents vers la préscolarisation de leurs enfants. Cet engouement serait soit le signe d'une prise de conscience des parents des bienfaits de la préscolarisation, soit l'occasion pour eux de se faire plus de temps libre en inscrivant leurs enfants au préscolaire.

¹Groupe pédagogique: c'est un groupe d'élèves d'un même niveau recevant dans un même lieu l'enseignement d'un même maître au même moment.



Tableau 2 : Synthèse relative aux infrastructures du préscolaire

	Rural	Urbain	Ensemble
Public	291	703	994
Privé	42	534	576
Commun	24	1	25
Ensemble	357	1238	1595
% privé	12%	43%	36%

	Utilisées pour les Cours	Utilisées Autrement	Ensemble
Public	2 116	80	2196
Privé	1 437	139	1576
Commun	30	1	31
Ensemble	3 583	220	3803
% privé	40%	63%	41%

	Salle en Mauvais Etat	Salles en Bon Etat	Ensemble
Public	641	1 555	2196
Privé	77	1 499	1576
Commun	6	25	31
Ensemble	724	3 079	3803
% privé	11%	49%	41%

Figure 7: Répartition des écoles du préscolaire par statut

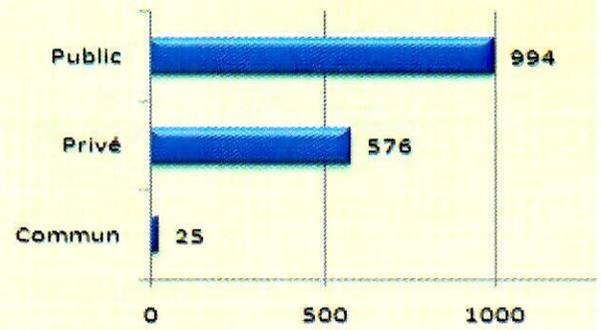


Figure 8: Répartition des écoles du préscolaire par zone

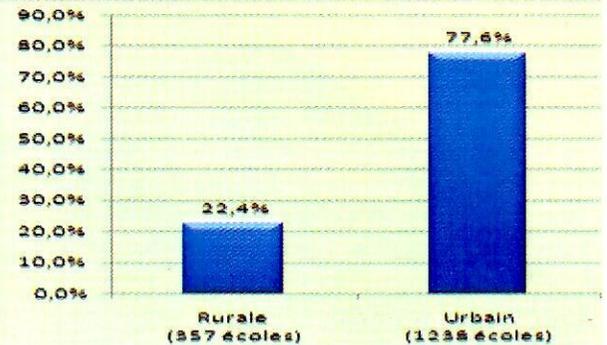


Figure 9: Répartition des salles de classe du préscolaire par statut

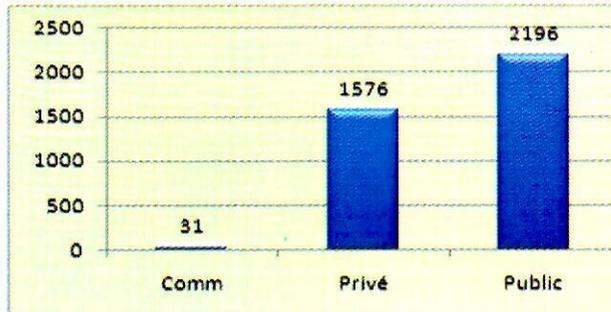


Figure 10: Utilisation des salles de classe du préscolaire

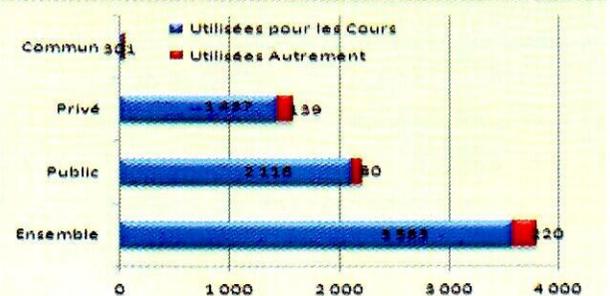


Figure 11: Etat des infrastructures dans le préscolaire

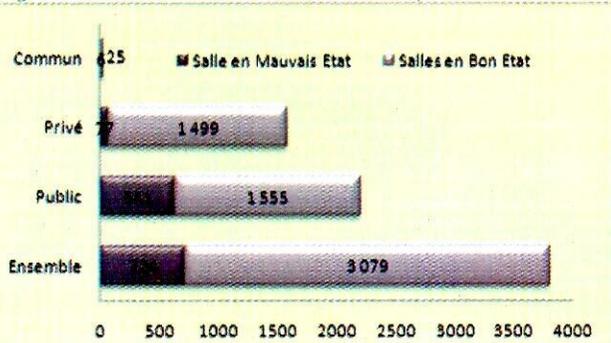
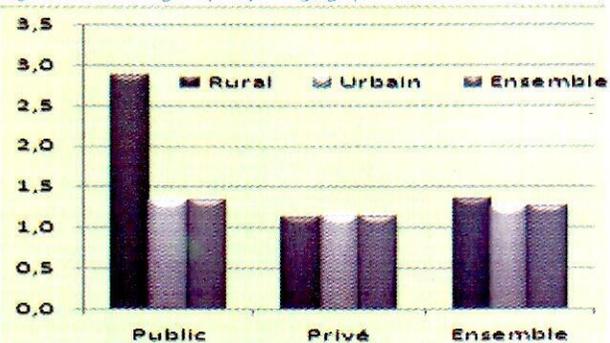


Figure 12: Ratio groupes pédagogiques/salles de classe



3.1. Spécificités du corps enseignant du préscolaire

Dans le corps enseignant en général, on y dénombre les enseignants du préscolaire. Pour l'année scolaire 2012-2013, leur effectif s'élève à 5 378. En Côte d'Ivoire, on les retrouve en grande partie en zone urbaine. Ainsi seulement 15% des enseignants du préscolaire prennent fonction en milieu rural. Par ailleurs, ils sont majoritairement constitués de femmes. L'effectif de ces dernières est de 5183 et représente 96% des enseignants du préscolaire. En d'autres termes, 19 enseignants sur 20 sont des femmes. On note aussi que dans le système éducatif ivoirien, les enseignants du préscolaire sont regroupés par emploi. L'on distingue les IA, les IO, les IS, les EP et les EPA¹. La proportion la plus élevée de tous ces emplois est celle des IO. Au nombre de 2332, les instituteurs ordinaires représentent à eux seuls, environ 43% des enseignants du préscolaire.

3.2. Répartition des enseignants selon le statut de l'établissement

Le public emploie la part la plus importante des enseignants du préscolaire. On recense 3 378 enseignants du préscolaire qui exercent au public, soit 6 enseignants sur 10 du préscolaire contre 3 pour le privé. Ceci témoigne des efforts de l'Etat à assurer la préscolarisation des enfants surtout que cette étape facultative de leur formation les prépare à mieux aborder leur cycle primaire. Le communautaire emploie la part la plus faible, soit à peine 1 enseignant sur 10. Les enseignants du public sont en majorité des IO. Au nombre de 2160, ils constituent presque les 2/3 des enseignants de ce secteur. Alors que dans le privé, ce sont les bénévoles, avec un effectif de 650 sur les 1 951, qui représentent la part la plus importante des enseignants du préscolaire, soit 33% contre seulement environ 9% pour les IO. Au niveau du communautaire, les enseignants du préscolaire sont quasiment composés de bénévoles. Sur les 49 enseignants du communautaire, l'on enregistre

seulement 1 IA, 1EP et 2 EPA, les 45 autres (91%), sont des bénévoles.

3.3. Niveau d'études des enseignants

L'accès à la fonction enseignante du préscolaire public se fait par voie de concours (niveau BEPC ou BAC) suivie d'une formation sanctionnée par l'obtention d'un diplôme pédagogique. Au titre de l'année 2012-2013, l'on recense au public 2141 enseignants du préscolaire, titulaires d'un CAP. Ils sont les plus nombreux et représentent presque les 2/3 des enseignants du préscolaire public, contre 26,5% pour les titulaires d'un CEAP. Cependant, 155 enseignants dans le public ne détiennent aucun diplôme pédagogique. Par ailleurs, 19 enseignants du préscolaire public sur 20 sont titulaires du BEPC ou du BAC.

Le mode de recrutement dans le privé se fait généralement sur analyse de dossiers mais reste parfois guidé par des facteurs autres que les diplômes et les qualifications requises. Cette situation pourrait expliquer la configuration différente du corps selon les diplômes au niveau du privé. En effet, on assiste dans le privé à une très forte proportion des sans diplômes (804 soit 41%) et ceux ayant des diplômes autres que le CAP et le CEAP (889 soit 45,6%). Les titulaires d'un CAP ou d'un CEAP au niveau du privé sont en très petit nombre et représentent seulement 13%. Ces derniers proviennent généralement du secteur public, soit après une démission ou une retraite anticipée ou pas. On note cependant que bon nombre d'enseignants du préscolaire privé, soit 89% d'entre eux, détiennent un diplôme académique : BEPC (53,4%), BAC (9,7%), licence (1%) et autres (25,3%). Environ 11% d'entre eux sont sans diplôme, ce qui n'est pas du tout négligeable.

¹ Les enseignants du préscolaire sont généralement formés à l'Institut National de Formation Sociale (INFS) (EP, EPA) et dans les CAFOP (IO, IA).

Tableau 3 : Synthèse des effectifs enseignants du préscolaire

	Public	Privé	Communaux	Ensemble
Urbain	2 712	1 884	8	4 554
Rural	666	117	41	824
Ensemble	3 378	1 951	49	5 378
% Urbain	80,3%	94,0%	16,5%	84,7%
Femmes	3287	1863	33	5183
Hommes	91	88	16	195
Ensemble	3378	1951	49	5378
% Femmes	97,3%	95,5%	67,5%	96,4%
IA	947	352	1	1300
IO	2160	172	0	2332
IS	106	334	0	440
EP	47	178	1	224
EPA	47	270	2	319
BENEVOLES	71	650	45	766
% IO	63,8%	8,8%	0,0%	43,4%
CAP	2141	155	0	2296
CEAP	895	102	0	997
AUTRE	184	889	2	1075
AUCUN	155	804	47	1006
% CAP	63,4%	7,9%	0,0%	42,7%
LICENCE	62	20	0	82
BAC	1 613	189	1	1805
BEPC	1 612	1 042	3	2657
AUTRE	56	493	8	557
AUCUN	50	206	37	273
% BEPC ou BAC	95,5%	63,1%	8,2%	83,0%

Figure 13 : Répartition des enseignants du préscolaire par zone

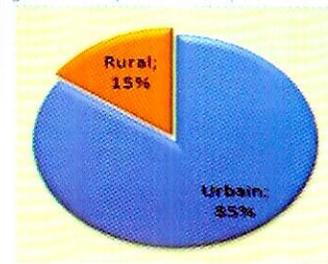


Figure 14 : Répartition des enseignants du préscolaire par sexe

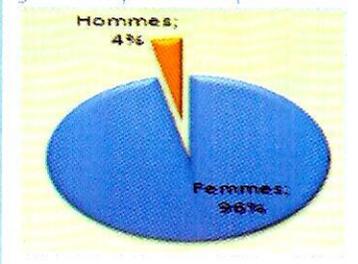


Figure 15 : Répartition des enseignants du préscolaire par statut

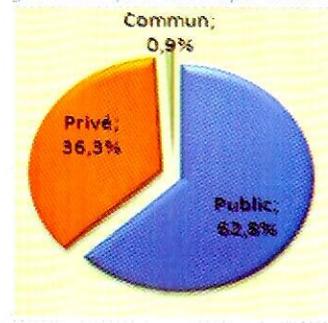


Figure 16 : Répartition des enseignants du préscolaire par emploi

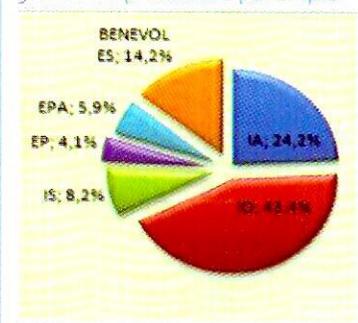


Figure 17 : Répartition des enseignants du préscolaire par sexe selon le statut

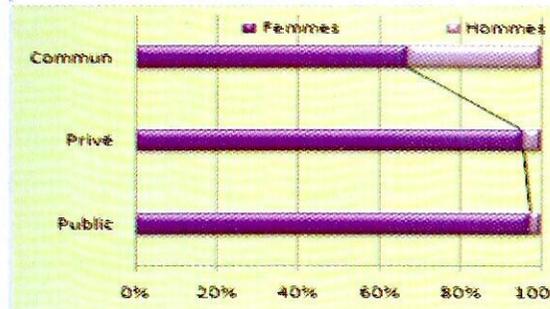


Figure 18 : Répartition des enseignants du préscolaire par emploi selon le statut

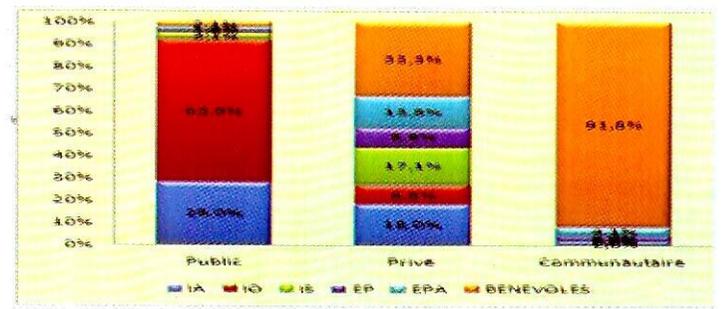


Figure 19 : Répartition des enseignants du préscolaire par diplôme pédagogique selon le statut

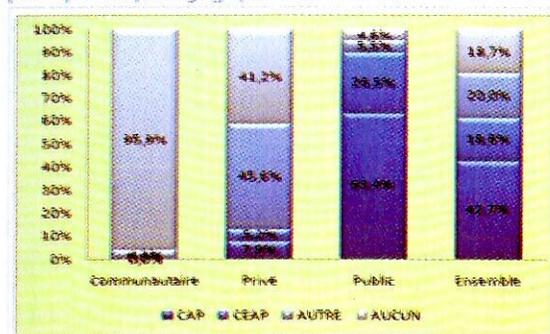
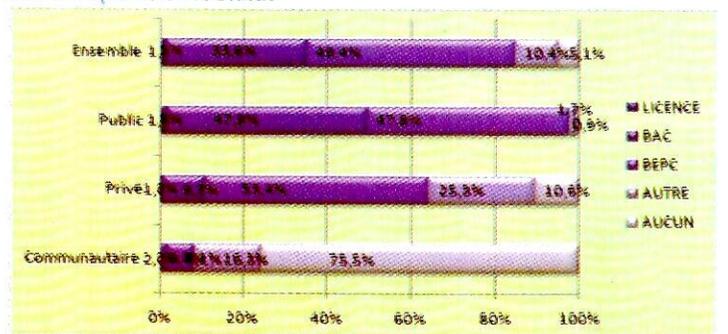
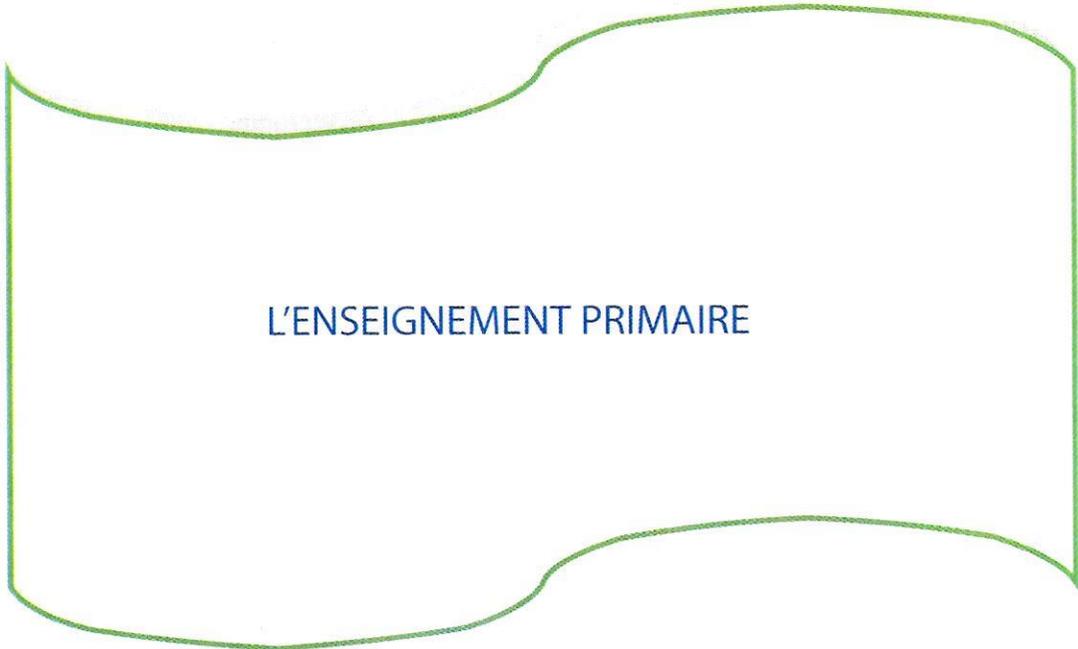


Figure 20 : Répartition des enseignants du préscolaire par diplôme académique selon le statut





L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Le cycle primaire constitue la première étape obligatoire du cursus scolaire de tout élève du système éducatif ivoirien. Il a une durée théorique de 6 ans et comprend 6 niveaux d'études. Ce cycle présente des spécificités propres à ses objectifs et à son fonctionnement. On y décèle aussi plusieurs problèmes. On présentera dans cette partie, la situation des élèves, les infrastructures et équipements, les enseignants, la question du redoublement, les résultats à l'examen du CEPE et du concours d'entrée en 6^{ème}, les principaux indicateurs et le coût de la formation au primaire.

1.1. Situation générale des élèves

Pour la rentrée scolaire 2012-2013, on dénombre dans le primaire 3 021 417 élèves contre 2 920 791 pour l'année 2011-2012, soit un taux de croissance moyen de 3,4%. En dépit des efforts de l'Etat pour accroître l'offre éducative, tous les élèves ne sont pas inscrits au public. Le privé et le communautaire viennent en appui à hauteur respectivement de 13,0% et 1,4%, (Fig. 21). Par ailleurs, un peu plus de la moitié des élèves du primaire, soit 54,3%, fréquentent les établissements en zone rurale, (Fig. 22). Comme les années antérieures, la proportion des filles, représentant 46,1%, demeure toujours inférieure à celle des garçons, (Fig. 23).

La répartition des élèves sur le territoire national reste inégalitaire. Les DRENET de Daloa (7%), Abidjan 3 (6,2%), Abidjan 4 (5,1%) et Soubré (5%) affichent les proportions les plus fortes. Par contre, les DRENET de Minignan (0,3%), Touba (0,6%), Bouna (0,8%) et Odiénné (0,9%) ont les proportions les plus faibles, (Fig. 28).

Les élèves du primaire sont répartis entre trois sous cycles : les Cours Préparatoires, les Cours Élémentaires et les Cours Moyens. Les cours préparatoires qui comprennent le CPU¹, le CP1, le CP2 regroupent 1 179 601, soit 39% de l'effectif du primaire. Le CP1 regroupe un peu plus de la moitié (52%) des élèves des cours préparatoires, contre seulement 0,1% au CPU. Les cours élémentaires (CEU², CE1, CE2) et les cours moyens (CM1 et CM2) quant à eux, constituent respectivement 32,4% et 28,5% des effectifs du primaire (Fig. 24 et 25). La baisse du niveau des proportions enregistrée lors du passage d'un cycle à un autre pourrait s'expliquer essentiellement par les phénomènes de redoublement et d'abandon.

1.2. Entrées précoces et sorties tardives

Dans le système scolaire ivoirien, la norme minimale d'âge admise pour entrer au CP1 est de 6 ans.

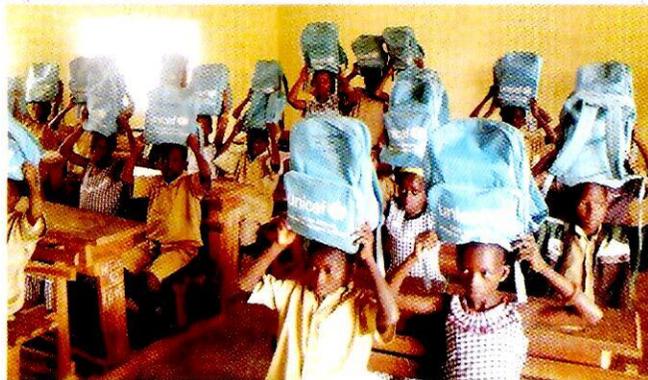
Cependant, bien des enfants y entrent de façon précoce. Au cours de l'année 2012-2013, au moins 2% des élèves du primaire étaient concernés, soit un effectif de 62 691 élèves. De même, la norme maximale d'âge de sortie du système, c'est-à-dire après un cycle normal de 6 ans, est de 11 ans. Autant l'on note des entrées précoces, autant l'on enregistre des sorties tardives d'élèves du système. En effet, 390 854 élèves, soit environ 13% des élèves du primaire sortent tardivement du système, (Fig. 26). Cette situation pourrait être causée d'une part par les entrées tardives dans le système et d'autre part, par le phénomène de redoublement.

1.3. Phénomène des élèves sans extrait d'acte de naissance

On enregistre de plus en plus dans le système, des entrées au primaire d'enfants ne disposant pas d'extrait d'acte de naissance. Le nombre de ces enfants s'élève à 753 668, soit près de 1 enfant sur 4, (Fig. 27). Ce phénomène concerne en particulier les enfants des zones rurales. Les statistiques relèvent que sur 100 élèves ne détenant pas d'extrait d'acte de naissance, 80 sont en milieu rural.

¹CPU: Cours Préparatoire Unique créé dans le contexte de la crise sociopolitique traversée par la Côte d'Ivoire de 2002 à 2010 ; il regroupe les élèves du Cours préparatoire ayant dépassé l'âge requis (6 ans et 7 ans).

²CEU: Cours Élémentaire Unique; créé dans le contexte de la crise sociopolitique traversée par la Côte d'Ivoire de 2002 à 2010 ; il regroupe les élèves du Cours élémentaire ayant dépassé l'âge requis (8 ans et 9 ans).



1. Situation des élèves

Tableau 4: Synthèse des effectifs élèves

	Filles	Garçon	Total
Effectif élèves	1 393 898	1 627 519	3 021 417
Sans Extraits	385 108	418 560	753 668
% Sans extraits	24,0%	25,7%	24,9%
CPU	774	707	1 481
CP1	291 751	326 517	618 268
CP2	262 213	297 639	559 852
CEU	211	306	517
CE1	237 875	268 096	505 971
CE2	219 150	254 403	473 553
CM1	192 195	230 245	422 440
CM2	189 729	249 606	439 335
Total	1 393 898	1 627 519	3 021 417
Zone Rurale	721 412	920 346	1 641 758
% Zone Rurale	51,8%	56,5%	54,3%

Figure 21: Répartition des élèves selon le statut

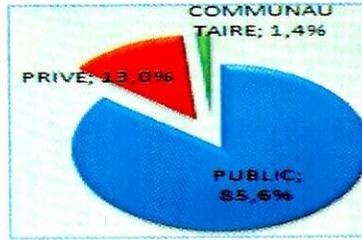


Figure 22: Répartition des élèves par zone

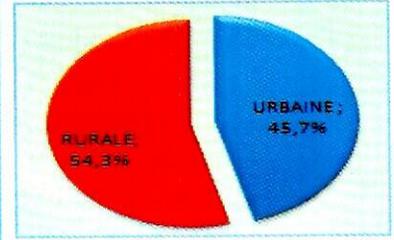


Figure 23: Répartition des élèves par sexe

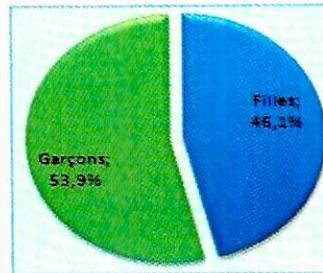


Figure 24: Répartition des élèves par niveau d'études

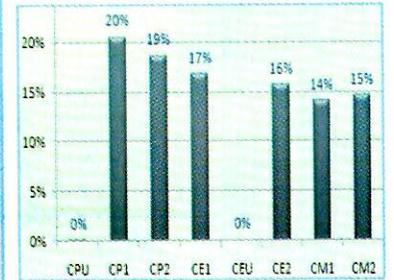


Figure 25: Répartition des élèves par sous cycle

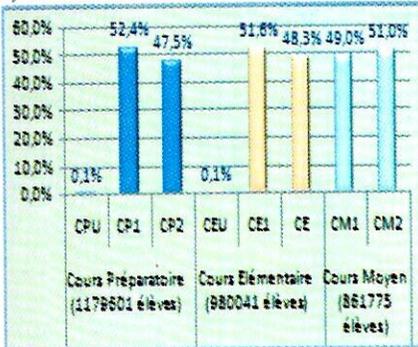


Figure 26: Répartition des élèves par tranche d'âges

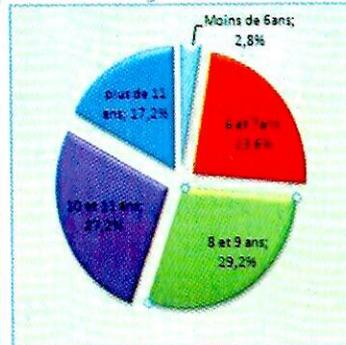


Figure 27: Proportion des élèves sans extrait d'acte de naissance

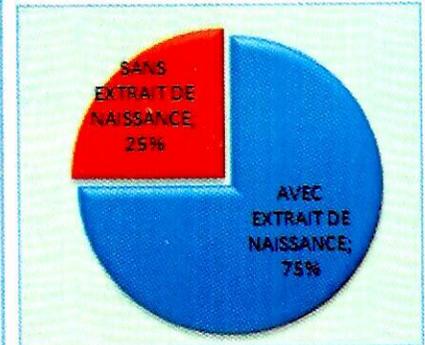
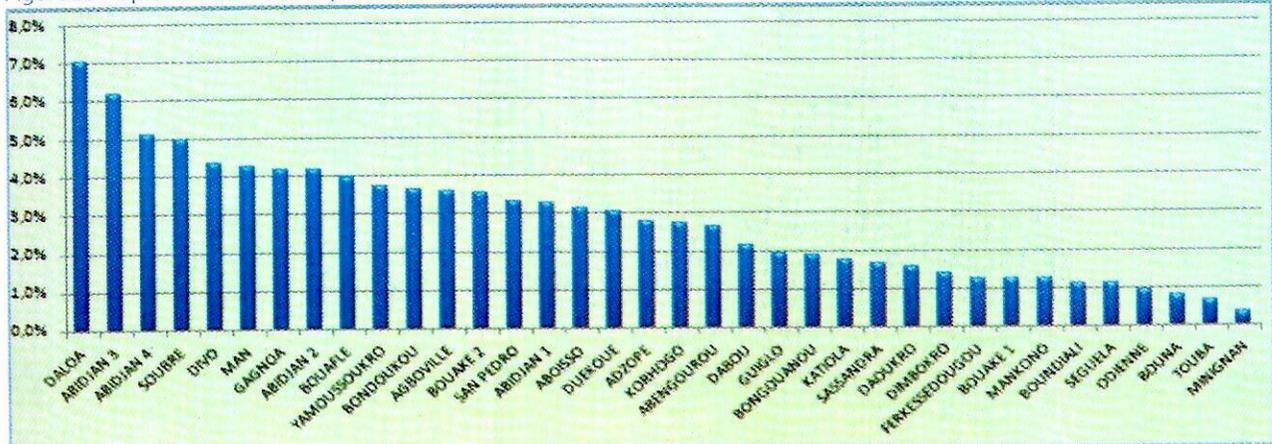


Figure 28: Répartition des élèves par DRENET



1.2. Situation des élèves dans le primaire public, privé et communautaire

Au titre de l'année scolaire 2012-2013, le primaire public accueille 2 585 881 élèves, soit 85,6% de l'ensemble des élèves du primaire, contre 13% pour le privé et 1,4% pour le communautaire, (Tab.5). Les effectifs du primaire public et ceux du primaire privé ne croissent pas au même rythme. Avec un taux moyen de croissance d'environ 12% entre 2010-2011 et 2012-2013, les effectifs du privé augmentent 2 fois plus vite que ceux du public.

La répartition par sexe dans le public reste semblable à celle présentée pour l'ensemble du primaire avec une proportion de filles inférieure à celle des garçons, soit 45,9%. Cette situation tend à s'équilibrer dans le privé avec 48% de filles, (Tab. 5, Fig. 29).

La configuration des élèves par zone selon le statut relève par contre de graves disparités. Elle montre que près de 2 élèves sur 3 du primaire public fréquentent l'école en zone rurale alors que dans le primaire privé seulement 12,5% des élèves de ce sous secteur sont en zone rurale, soit exactement un élève sur 8, (Fig. 30). Le primaire privé reste donc moins développé dans la zone rurale que dans la zone urbaine. Cette situation est sans doute due au faible niveau de vie des parents en zone rurale. Le communautaire, contrairement au privé, est plus développé en zone rurale qu'en zone urbaine, puisque 95% des enfants du primaire communautaire sont en zone rurale, (Fig. 30).

S'agissant de la répartition régionale des élèves, la DRENET qui concentre le plus grand nombre d'élèves dans le primaire public est celle de Daloa avec 7,8%. Par contre, dans le primaire privé, ce sont toutes les DRENET d'Abidjan qui affichent les proportions d'élèves les plus élevées : Abidjan 3 (18,9%), Abidjan 4 (17,1%), Abidjan 2 (11,7%) et Abidjan 1 (8%), (Fig. 31). Tout ceci indique que le primaire privé est plus

développé dans les DRENET d'Abidjan que le primaire public qui lui, semble plus développé dans les zones forestières comme les DRENET de Daloa (7,8%), Divo (4,7%), Man (4,7%). Ceci traduit les efforts entrepris par l'Etat pour la réalisation des objectifs de l'EPT. Quant au communautaire, il est essentiellement développé dans les zones forestières comme San-Pédro (16,5%), Sassandra (10,4%), Soubré (9,6%), (Fig. 31).

Le problème des élèves sans extrait d'acte de naissance prend des proportions inquiétantes dans l'enseignement primaire public, surtout en zone rurale¹. En effet, dans ce milieu, un peu plus du quart des enfants n'ont pas d'extrait d'acte de naissance et au niveau du rural, ce sont plus du tiers des enfants du public, soit environ 36%, qui n'en dispose pas, (Tab. 5). Au niveau du primaire privé, ce sont 15,1% des enfants qui n'ont pas d'extrait, (Tab. 5). Au regard de cette triste situation, l'Etat devra prendre des dispositions particulières afin de permettre aux enfants de disposer de cette pièce dans un très court terme et de trouver à moyen terme une solution durable au problème général de non déclaration des enfants à l'état civil.

¹ Le problème des élèves sans extrait d'acte de naissance est d'ordre général. Il ne concerne pas uniquement les élèves. Mais bien des citoyens ne possèdent pas cette précieuse pièce. C'est un problème essentiellement lié à la non déclaration des naissances. Au regard de la proportion inquiétante que prend ce phénomène, surtout dans le milieu scolaire, il importe de s'interroger sérieusement sur la mise en place d'un système d'état civil efficace et fiable.



2.1. Infrastructures et équipements¹ au niveau national

En 2012-2013, le système scolaire ivoirien compte 12 916 écoles au primaire pour un total de 70 296 salles de classe, (Tab. 6). Le nombre de salles de classe a connu une faible augmentation entre 2011-2012 et 2012-2013. Il n'a accru que de 0,35% dans l'ensemble, soit une augmentation de 248 salles de classe en 2012-2013. Les salles de classe restent en majeure partie implantées en zone rurale, soit environ 60%, (Fig. 34). Ce qui traduit la volonté des décideurs à assurer l'éducation des enfants dans toutes les contrées du pays. La part du privé en matière d'infrastructures reste faible. Elle s'élève à seulement 13% pour les écoles et 15,7% pour les salles de classe, (Fig. 32, 33). Cependant la contribution du privé s'avère importante et se justifie par la très forte demande en éducation primaire à laquelle le secteur public n'arrive toujours pas à satisfaire tout seul. Malgré cette contribution, le nombre d'établissements, et donc de salles de classe, demeure toujours insuffisant pour accueillir tous les enfants scolarisables ou pour assurer une formation de qualité et dans des conditions optimales de travail.

Une première explication à cette situation serait le nombre sans cesse croissant de l'effectif des élèves. En effet, celui-ci croît à un rythme supérieur à celui des infrastructures. Si l'on considère ces deux dernières années, avec un taux d'accroissement de 3,4%, l'effectif des élèves a crû 9,6 fois plus que celui des salles de classe.

La deuxième explication est le mauvais état des infrastructures scolaires. En effet, la dégradation des infrastructures réduit considérablement les capacités d'accueil et rend difficiles les conditions de travail. Au titre de l'année scolaire 2012-2013, sur les 70 296 salles de classe du primaire, environ 33% sont en mauvais état, (Tab. 6, Fig. 36). De plus, elles ne sont pas toutes utilisées pour les cours; 66 665 étaient utilisées pour les cours et le reste

autrement, (Tab. 6). Parmi celles qui sont utilisées pour les cours, près du 1/3 est en mauvais état.

Toutes ces situations favorisent les effectifs pléthoriques d'élèves dans les salles de classe. Pour la rentrée scolaire 2012-2013, le nombre moyen d'élèves par salle de classe est de 43, (Fig. 38), ce qui est supérieur à la norme internationale de 40 élèves par salle de classe. Par ailleurs, le nombre d'élèves par groupe pédagogique reste aussi élevé à l'image du ratio élèves/salle de classe. Au niveau national, il est de 42 élèves par groupe pédagogique. Ces niveaux moyens occultent bien des réalités vécues dans certaines DRENET comme le montre la figure 38.

En dehors des salles de classe, on peut citer d'autres types d'infrastructures tels que les cantines, les latrines, les logements, les magasins et les points d'eau. Elles pourraient jouer un rôle essentiel dans le rendement des élèves. Malheureusement, beaucoup d'établissements ne disposent pas de ces équipements. Sur les 12 916 écoles que compte le primaire, pratiquement la moitié ne disposent ni de points d'eau, ni de cantines, ni de latrines, (Fig. 39).

¹Par infrastructures et équipements, dans l'enseignement primaire, il faut entendre les salles de classe, les cantines scolaires, le bureau du directeur et celui du conseiller, les logements des maîtres, les magasins, les latrines, les points d'eau, les espaces de jeu et tous les matériels qui participent à l'activité éducative et pédagogique.



Tableau 6 : Synthèse des infrastructures dans le primaire

	Public	Privé	communautaire	Total
Nombre d'écoles:	10 691	1 679	546	12 916
Disposant de point d'eau	4 879	1 384	122	6 385
Disposant d'une cantine	6 139	269	6	6 414
Disposant de latrines	5 080	1 353	35	6 468
Disposant de magasin	2 861	585	14	3 460
Disposant de logements de maîtres	6 631	302	68	7 001
Nombre de Groupes pédagogiques	39 381	1 536	1 757	42 674
Nombre de salles de classe :	58 083	11 051	1 162	70 296
Salles de Classe Utilisées Cours	55672	10007	986	66665
Salles Classe Utilisées Autrement	2411	1044	176	3631
Mauvais Etat	20863	1432	774	23069
% Mauvais Etat	35,9%	13,0%	66,6%	32,8%
Salles de classe en zone rurale	38687	1259	1102	41048
Salles de classe en zone urbaine	19396	9792	60	29248
Ratios:				
Ratio élèves/salles de classe	45	36	36	43
Ratio groupe pédagogiques/salles de classe	1,0	1,0	1,6	1,0
Ratio élèves/groupes pédagogique	44	37	23	42

Figure 32 : Répartition des écoles par statut

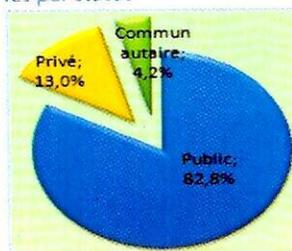


Figure 33 : Répartition des salles de classe par statut

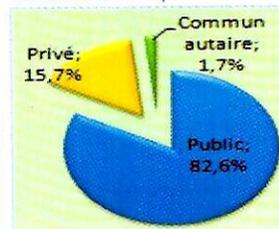


Figure 34 : Répartition des écoles par zone d'implantation

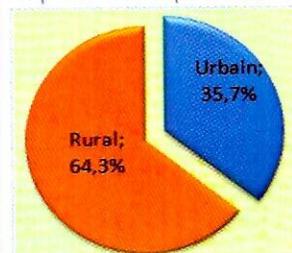


Figure 35 : Répartition des salles de classe par zone d'implantation

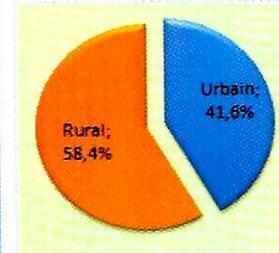


Figure 36 : Proportion de salles de classe en mauvais état

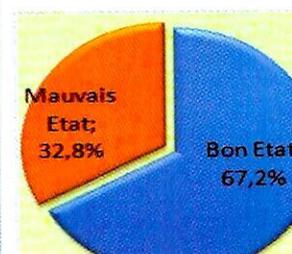


Figure 37 : Répartition des salles de classe selon le mode d'utilisation

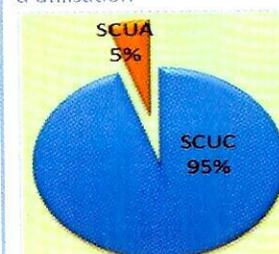
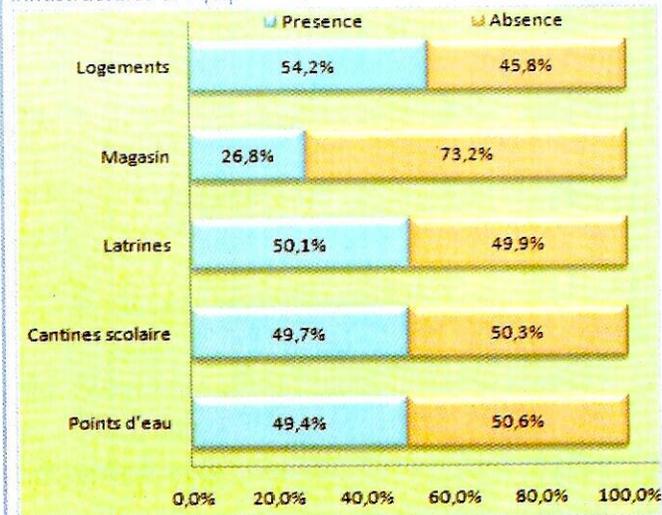


Figure 38 : Ratio élèves/salle de classe par DRENT



Figure 39 : Proportion d'écoles ne disposant pas de certaines infrastructures et équipements



2.2. Infrastructures et équipements dans le public

Le primaire public compte 10 691 écoles et totalise 58 083 salles de classe pour l'année scolaire 2012-2013 contre seulement 11 051 salles de classe pour le privé, (Tab. 7). Par rapport à la rentrée scolaire 2011-2012, le nombre de salles de classe dans le public s'est accru de 0,43% alors que celui du privé n'a connu aucun accroissement. La majorité des salles de classe du public se retrouve en zone rurale, soit un peu plus des 2/3 des salles de classe de ce secteur. Par contre, les constructions dans le privé se font essentiellement en zone urbaine puisque seulement 11,4% des salles de classe du privé sont en zone rurale (Tab. 7, Fig. 40).

Malgré les efforts déjà consentis en matière de construction de salles classe en 2012-2013, surtout dans le public, beaucoup reste encore à faire. En effet, le nombre de salles de classe demeure insuffisant du fait non seulement de la croissance des élèves mais aussi et surtout du mauvais état d'une bonne partie des salles de classe. Sur l'ensemble des salles de classe du public, 55 672 sont utilisées pour les cours (soit 95,8% des salles de classe) et parmi lesquelles près de 35% sont en mauvais état : murs dégradés, salles de classe décoiffées. Cette situation est diversement vécue. Les DRENET les plus affectées par la dégradation des infrastructures dans le public sont celles de la zone Ex-CNO où plus de 35% des salles de classe sont en mauvais état. Les différentes crises politico militaires qu'a connues le pays ont contribué pour une bonne part à cette situation. Dans le privé, ce sont 10,4% des salles de classe utilisées pour les cours qui sont en mauvais état, (Fig. 41,42, 43).

Associée au manque d'enseignants, cette situation dresse un sombre tableau des conditions d'apprentissage dans le primaire. Dans le public, on relève des effectifs pléthoriques d'élèves par salles de classe (46 élèves en moyenne), et l'utilisation

d'une salle de classe par plus d'un groupe pédagogique.

Sur la base des ratios élèves/salle de classe, élèves/groupe pédagogique et groupes pédagogiques/salle de classe en comparaison avec la norme de 40 élèves par salle de classe, il ressort que pour la rentrée scolaire 2012-2013, la situation sur la disponibilité en infrastructures est moins satisfaisante même si on a un groupe pédagogique par salle de classe : on a 45 élèves par salle de classe dans le public contre 36 au privé, 44 élèves par groupe pédagogique contre 37 au privé, (Fig. 44).

Par ailleurs, vu l'objectif de l'Ecole Pour Tous, les capacités d'accueil méritent d'être renforcées en vue de répondre à la forte demande d'éducation. Pour le moment, les seules réponses à cet état de fait sont les doubles vacances¹, les classes multigrades², jumelées³ ou à double flux⁴. Dans le public, environ 13% des groupes pédagogiques sont concernés par ces modes de fonctionnement contre près de 12% pour le privé (Fig. 45).

Les établissements du primaire restent en grande partie dépourvus d'infrastructures comme les points d'eau, les cantines et les latrines. En effet, environ 54% des écoles primaires publiques contre 18% environ pour le privé ne disposent pas de points d'eau, 43% contre 84% n'ont pas de cantines et 52,5% contre 19,4% manquent de latrines et 38% contre 82% ne disposent pas de logements de maître. Tout ceci pourrait bien influencer négativement le rendement scolaire des enfants (Fig. 46).

¹Double vacation: Deux groupes pédagogiques utilisant de façon alternante une même salle de classe.

²Classe multigrade :Plusieurs groupes pédagogiques de cours et de niveaux différents recevant l'enseignement d'un même maître, dans la même classe. Exemple: CP1++ CE1.

³Double flux : Un groupe pédagogique pléthorique scindé en deux (02) avec le même enseignant leur dispensant les cours à des heures différentes, dans la même salle de classe.

⁴Classe jumelée: Deux groupes pédagogiques de même cours et de niveaux différents recevant l'enseignement d'un même maître, au même moment, dans la même classe. Exemple CP1 et CP2, CM1 et CM2.

Tableau 7 : Synthèse des infrastructures selon le statut

		Bon Etat	Mauvais Etat	Total	% Mauvais état
Public	Rural	24255	14432	38687	37,3%
	Urbain	12965	6431	19396	33,2%
Privé	Rural	799	460	1259	36,5%
	Urbain	8820	972	9792	9,9%
Communautaire	Rural	357	745	1102	67,5%
	Urbain	31	29	60	48,3%
Total	Rural	25411	15637	41048	38,1%
	Urbain	21816	7432	29248	25,4%
Public	SCUC	36475	19197	55672	34,5%
	SCUA	745	1666	2411	69,1%
Privé	SCUC	8963	1044	10007	10,4%
	SCUA	656	388	1044	37,2%
Communautaire	SCUC	377	609	986	61,8%
	SCUA	11	165	176	93,8%
Total	SCUC	45815	20850	66665	31,3%
	SCUA	1412	2219	3631	61,1%
Nombre d'écoles disposant de					
	Points d'eau	Cantines	Latrines	Magasins	Logements
Communautaire	122	6	35	14	68
Privé	1384	269	1353	585	302
Public	4879	6139	5080	2861	6631
Total	6385	6414	6468	3460	7001

Figure 40 : Proportion de salles classe situées en zone rurale selon le statut

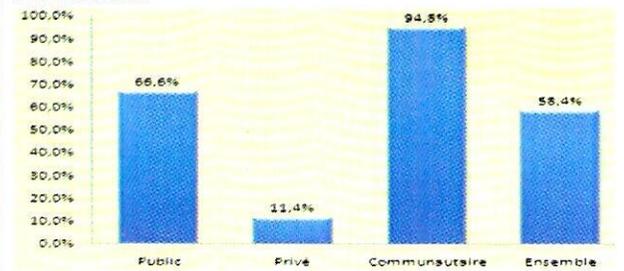


Figure 41 : Proportion de salles classe utilisées pour les cours selon le statut

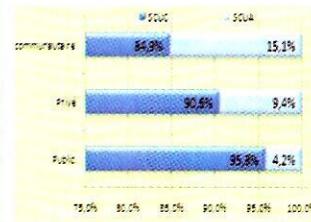


Figure 42 : Proportion des salles de classe utilisées pour les cours en mauvais état selon le statut

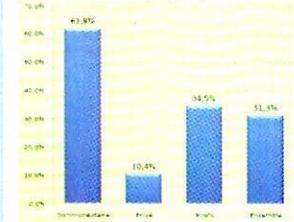


Figure 43 : Proportion de salles de classe en mauvais état, par zone selon le statut

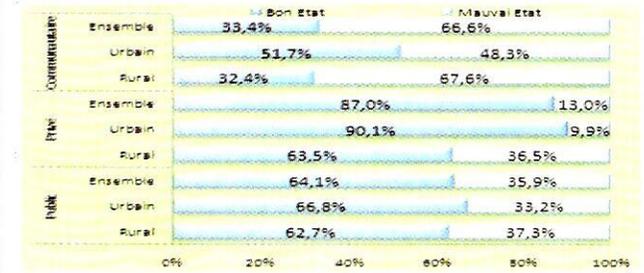


Figure 44 : Ratio élèves/salle de classe et élèves/groupe pédagogique selon le statut

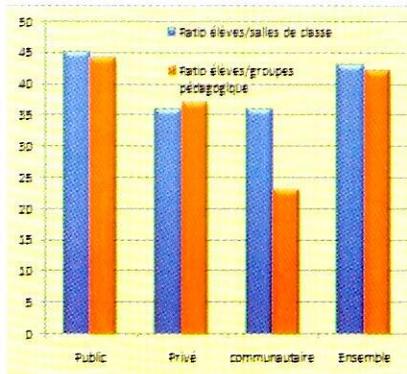


Figure 45 : Mode de fonctionnement des groupes pédagogiques, selon le statut

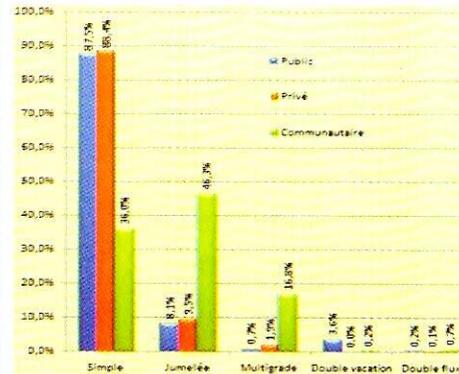
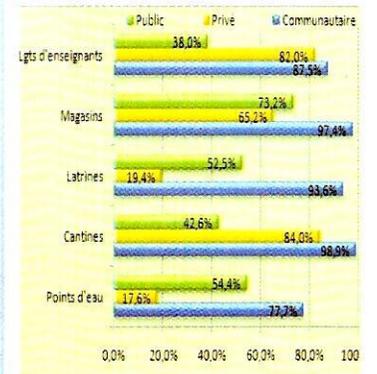


Figure 46 : Proportion d'écoles ne disposant pas de certains équipements selon le statut



3.1. Situation des enseignants au niveau national

Les enseignants du primaire¹ sont au nombre de 73691 dont environ 13,9% au privé¹. Ils sont répartis sur l'ensemble du territoire en zone rurale comme en zone urbaine. Au regard du grand nombre d'élèves dans la zone rurale, cette zone reçoit la plus grande proportion d'enseignants, soit 58,6%, (Tab. 8, Fig. 47, 48).

Les enseignants du primaire se composent aussi bien de femmes que d'hommes. Cependant les femmes restent moins représentées. Elles constituent 25% de l'effectif des enseignants, (Tab. 8, Fig. 49).

Par ailleurs, ces enseignants sont dans leur grande majorité titulaires d'un CAP. En effet, sur l'ensemble du corps enseignant du primaire, la moitié est titulaire d'un CAP, un peu moins du quart détient un CEAP et 9% ont d'autres diplômes pédagogiques. Les statistiques révèlent aussi que 12 669 enseignants du primaire sont sans diplôme pédagogique et représentent une part non négligeable de 17,2%(Fig. 51).

S'agissant des diplômes académiques, les enseignants titulaires au moins du BAC représentent un peu plus des 2/5 des enseignants du primaire et les titulaires du BEPC 45,2%, (Fig. 50). Dans le système scolaire ivoirien, les enseignants du primaire sont regroupés en quatre catégories : les Instituteurs Ordinaires (IO), les Instituteurs Adjoints (IA), les Instituteurs Stagiaires et les bénévoles. Les IO constituent la catégorie la plus importante et représentent un peu plus de la moitié des enseignants, (Fig. 52).

Au regard de la norme internationale de 40 élèves par enseignant, il apparaît clairement que les enseignants du primaire sont en nombre insuffisant dans bien de localités du pays. Près d'une quinzaine de DRENET ont des effectifs par maître supérieur à la moyenne nationale et à la norme de 40 élèves par

enseignant. Dans le même temps, il existe dans d'autres DRENET des effectifs par enseignant nettement inférieurs à la norme indiquée. C'est le cas d'une dizaine de DRENET pour lesquelles on enregistre tout au plus 35 élèves par maître dont Touba et Minignan qui affichent respectivement 30 et 29 élèves par enseignant, (Fig. 53). Cette grande disparité entre DRENET pourrait être révélatrice d'une mauvaise répartition des enseignants sur le territoire et poser la problématique d'une gestion non optimale des enseignants. Elle pourrait être aussi apparente, car un nombre élevé d'élèves par maître peut être directement lié à une insuffisance des infrastructures d'accueil.

¹Le recrutement des enseignants dans le public se fait par voie de concours après obtention du BEPC ou du BAC. La formation dans les CAFOP dure 2 ans et est sanctionnée par l'obtention d'un diplôme pédagogique, en l'occurrence le CAP et le CEAP. Dans le privé, le recrutement est fait sur analyse de dossier.

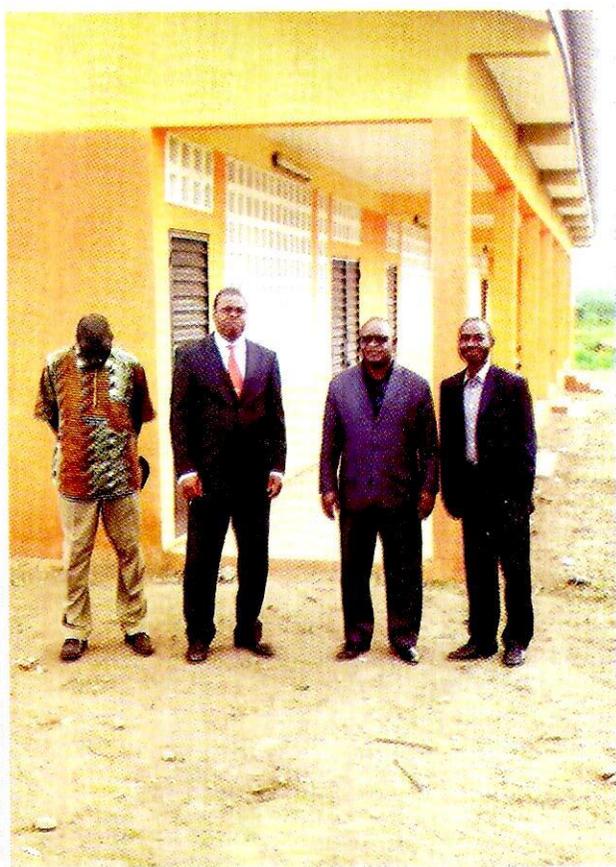


Tableau 8 : Synthèse des effectifs enseignants du primaire

	URBAIN	RURAL	FEMMES	HOMMES
PUBLIC	21456	40499	14449	47506
PRIVE	8992	1253	3775	6470
COMMUNAUTAIRE	66	1425	218	1273
TOTAL	30514	43177	18442	55249
	IO	IA	IS	BV
PUBLIC	35028	16924	5328	4675
PRIVE	2751	3071	2369	2054
COMMUNAUTAIRE	269	186	68	968
TOTAL	38048	20181	7765	7697
	CAP	CEAP	AUTRES	AUCUN
PUBLIC	34406	16192	3859	7498
PRIVE	2228	1268	2540	4209
COMMUNAUTAIRE	225	169	135	962
TOTAL	36859	17629	6534	12669
	BAC & Plus	BEPC	AUTRES	AUCUN
PUBLIC	30449	26647	1355	3504
PRIVE	3011	6021	749	464
COMMUNAUTAIRE	362	614	238	277
TOTAL	33822	33282	2342	4245

Figure 47 : Répartition des enseignants du primaire par statut

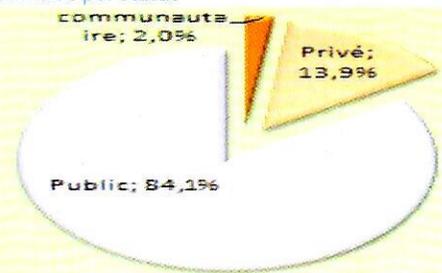


Figure 48 : Répartition des enseignants du primaire par zone

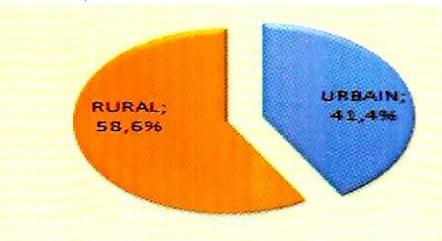


Figure 49 : Répartition des enseignants du primaire par sexe

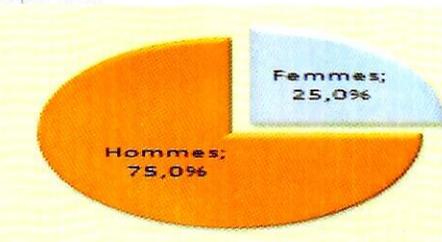


Figure 50 : Répartition des enseignants du primaire par diplôme académique

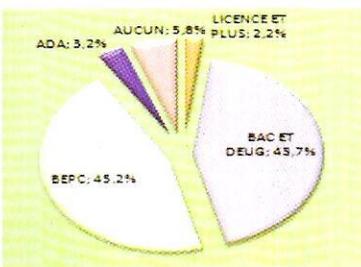


Figure 51 : Répartition des enseignants du primaire par diplôme pédagogique

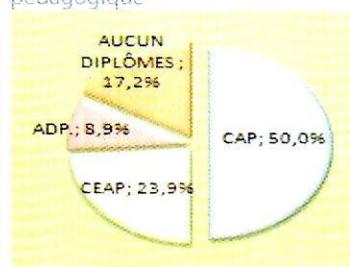


Figure 52 : Répartition des enseignants du primaire par type d'emploi

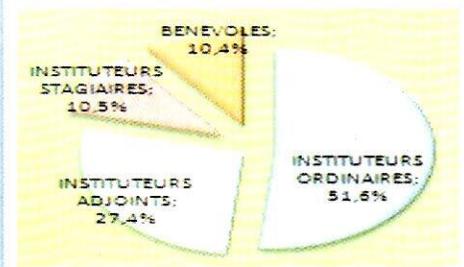
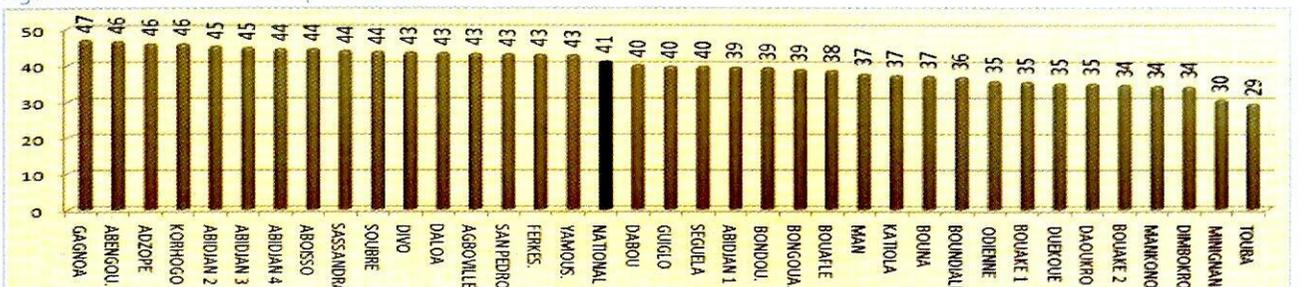


Figure 53 : Ratio élèves/maitre par DRENET



3.2. Situation des enseignants dans le primaire public et privé

Le nombre d'enseignants dans le primaire public pour la rentrée scolaire 2012-2013 s'élève à 61 955, soit 84,1% de l'ensemble des enseignants du primaire, (Tab. 9). Ils sont dans leur grande majorité des hommes, soit un peu plus de 75%. Les femmes ne représentent alors qu'une minorité, soit un peu moins de 25%, (Fig. 54). Contrairement au public, dans le privé, on enregistre une proportion relativement plus élevée de femmes. Elle demeure tout de même inférieure à celle des hommes, soit 37%, (Fig. 54).

Les diplômes requis pour l'enseignement primaire public sont le CAP et le CEAP. Pour l'année scolaire 2012-2013, 4 enseignants sur 5 sont titulaires d'un CAP ou d'un CEAP. En revanche, près de 12% des enseignants du public ne détiennent aucun diplôme pédagogique, (Fig. 55). On distingue parmi les enseignants recrutés des IO, des IA, et des IS. Dans le public, les IO représentent la part la plus importante des enseignants avec près de 57% alors que dans le privé, ils ne représentent qu'un peu plus du quart, (Fig. 56).

Par ailleurs, la majorité des enseignants du secteur public exercent en zone rurale contrairement à ceux du privé dont la quasi-totalité est en milieu urbain. En effet, 65,4% des 61 955 enseignants du public sont en milieu rural contre seulement 12% pour ceux du privé, (Fig. 57). Ceci s'explique par la volonté de l'Etat de donner l'éducation à tous les enfants de la Côte d'Ivoire partout où ils se trouvent. La forte proportion d'enseignants du privé dans les zones urbaines s'explique tout simplement par le fait que l'enseignement privé est un phénomène essentiellement urbain.

Un problème crucial auquel reste confronté l'enseignement primaire public, est le manque d'enseignants. La part non négligeable des bénévoles, presque 30% des enseignants de ce

secteur, en est une parfaite illustration, (Fig. 56). Malgré cette contribution, les effectifs d'élèves par enseignant demeurent tout de même élevés dans le public. On enregistre dans certaines DRENET comme par exemple Abidjan 4 et Abidjan 3, plus de 50 élèves par maître. Ces effectifs pléthoriques posent le problème de l'encadrement difficile des enfants et pourraient jouer négativement sur leurs résultats.

Pour combler le déficit d'enseignants et de salles de classe dans certaines localités, en plus du bénévolat, on a recours à l'usage des classes¹ jumelées², multigrades et à la³ double vacation.



Tableau 9 : Synthèse des effectifs enseignants du primaire, selon le statut

	URBAIN	RURAL	FEMMES	HOMMES
PUBLIC	21456	40499	14449	47506
PRIVE	8992	1253	3775	6470
COMMUNAUTAIRE	66	1425	218	1273
TOTAL	30514	43177	18442	55249
	IO	IA	IS	BV
PUBLIC	35028	16924	5328	4675
PRIVE	2751	3071	2369	2054
COMMUNAUTAIRE	269	186	68	968
TOTAL	38048	20181	7765	7697
	CAP	CEAP	AUTRES	AUCUN
PUBLIC	34406	16192	3859	7498
PRIVE	2228	1268	2540	4209
COMMUNAUTAIRE	225	169	135	962
TOTAL	36859	17629	6534	12669
	BAC & Plus	BEPC	AUTRES	AUCUN
PUBLIC	30449	26647	1355	3504
PRIVE	3011	6021	749	464
COMMUNAUTAIRE	362	614	238	277
TOTAL	33822	33282	2342	4245

Figure 54 : Répartition des enseignants du primaire par sexe, selon le statut

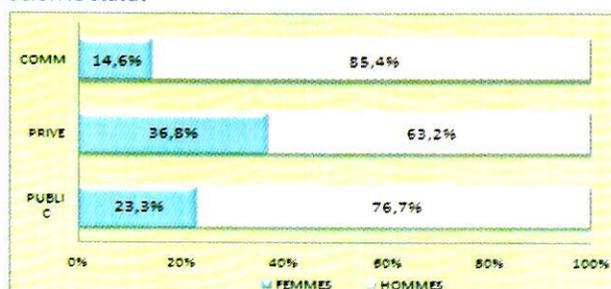


Figure 55 : Répartition des enseignants du primaire par diplôme, selon le statut



Figure 56 : Répartition des enseignants du primaire par emploi, selon le statut

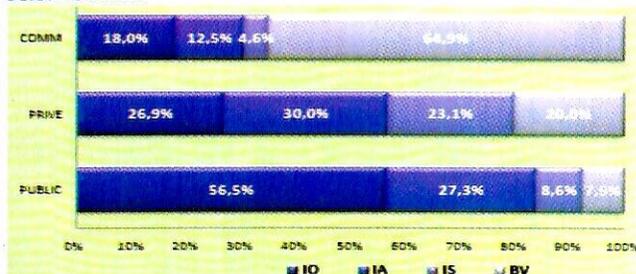


Figure 57 : Répartition des enseignants du primaire par zone, selon le statut

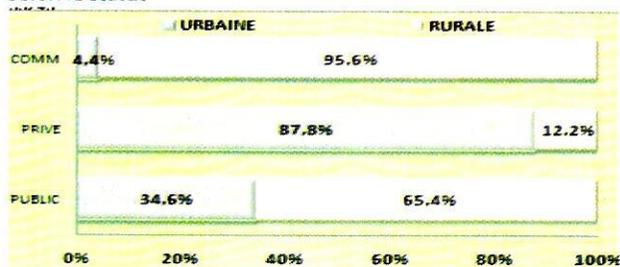
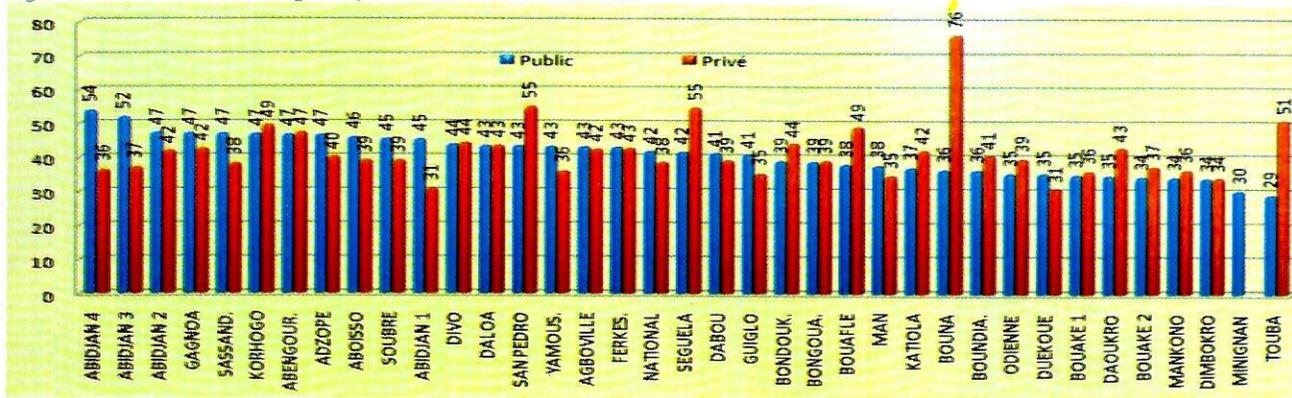


Figure 58 : Ratio élèves/enseignant par DRENET, selon le statut



4.1. Configuration générale du redoublement¹

Le redoublement est un indicateur de l'efficacité interne de tout système éducatif. En Côte d'Ivoire, le redoublement reste un phénomène préoccupant à cause de la très forte proportion des redoublants. Pour la rentrée scolaire 2012-2013, on enregistre dans le primaire 610 923 redoublants, soit 20% de l'ensemble des élèves de cet ordre d'enseignement, (Tab. 10, Fig. 59). Dans certaines DRENET, cette proportion excède 25%. Le redoublement s'observe aussi bien dans le public que dans le privé et le communautaire. Cependant, le public enregistre la plus forte proportion de redoublants avec 22%, (Fig. 60).

Par ailleurs, le redoublement touche légèrement moins les filles que les garçons. En effet, environ 20% contre 21% des garçons redoublent leur classe. (Tab. 10, Fig. 61). Ces chiffres permettent en partie de lever les préjugés selon lesquels les performances des filles seraient inférieures à celles des garçons et qui justifieraient la réticence de certains parents à la scolarisation de leurs enfants filles.

Il apparaît également que le redoublement s'observe à tous les niveaux d'études. Mais il est particulièrement plus accentué en fin du cycle primaire. En effet, en 2012-2013, de l'ordre 15,7% au CP1 et d'environ 19% au CE1, la proportion de redoublants passe à un peu plus de 31% au CM2, (Tab. 10, Fig. 62). Cette forte proportion de redoublants pose un véritable problème d'accès dans le cycle primaire, car bon nombre d'enfants en âge d'aller à l'école ne peuvent accéder à ce cycle à cause de ceux qui redoublent leur classe. De plus, cela entraîne des coûts supplémentaires et pour l'Etat et pour les parents. En outre, on pourrait s'interroger sur l'intérêt du redoublement : permet-il d'améliorer les acquis des élèves ? Les enfants qui redoublent ne sont-ils pas enclins à abandonner les

études ? A quelles conditions le redoublement leur serait-il profitable ?

Le redoublement s'avère également être un phénomène plus rural qu'urbain bien qu'il soit tout de même élevé dans les deux zones. En zone rurale, la proportion de redoublants s'élève à 22% contre 18% en milieu urbain, soit un écart de 4 points, (Tab. 10, Fig. 63). Cette situation pourrait s'expliquer non seulement par les conditions difficiles d'enseignement dans les zones rurales mais aussi par l'emprise des travaux agricoles sur les études à certaines périodes de l'année scolaire.

¹Les chiffres relatifs au redoublement qui sont annoncés dans cette section sont les proportions de redoublement et non les taux de redoublement. La proportion de redoublants se calcule en faisant le rapport entre le nombre de redoublants de l'année (t) sur l'effectif total des élèves de la même année (t).



Tableau 10 : Synthèse des redoublants au primaire

	RURALE	URBAINE	FILLES	GARÇONS
COMM	3 484	266	1 630	2 120
PRIVE	6 167	31 122	16 691	20 598
PUBLIC	352 249	217 635	256 300	313 584
ENSEMBLE	361 900	249 023	274 621	336 302
	REDOUBLANTS	EFFECTIFS	NOUVEAUX INSCRITS	% REDOUBLANTS
CPU	59	1 481	1 422	4,00%
CP1	97 204	618 268	521 064	15,70%
CP2	92 217	559 852	467 635	16,50%
CEU	71	517	446	13,70%
CE1	95 087	505 971	410 884	18,80%
CE2	97 049	473 553	376 504	20,50%
CM1	91 729	422 440	330 711	21,70%
CM2	137 507	439 335	301 828	31,30%
Ensemble	610 923	3 021 417	2 410 494	20,2%

Figure 59 : Proportion des redoublants au primaire

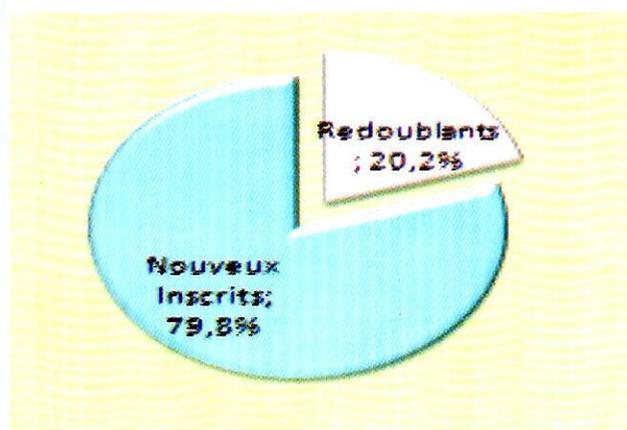


Figure 60 : Proportion des redoublants par statut

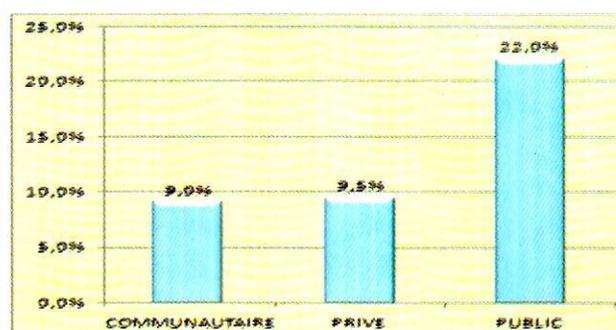


Figure 61 : Proportion des redoublants du primaire par sexe

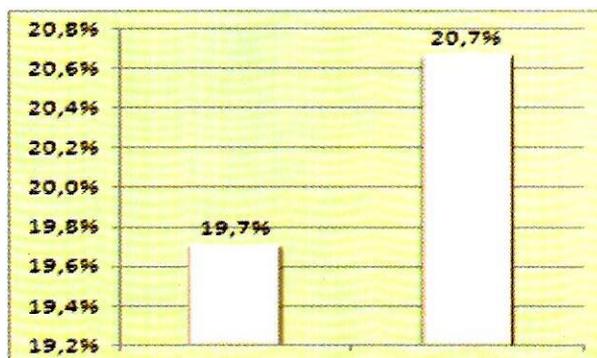


Figure 62 : Proportion des redoublants du primaire par niveau d'étude

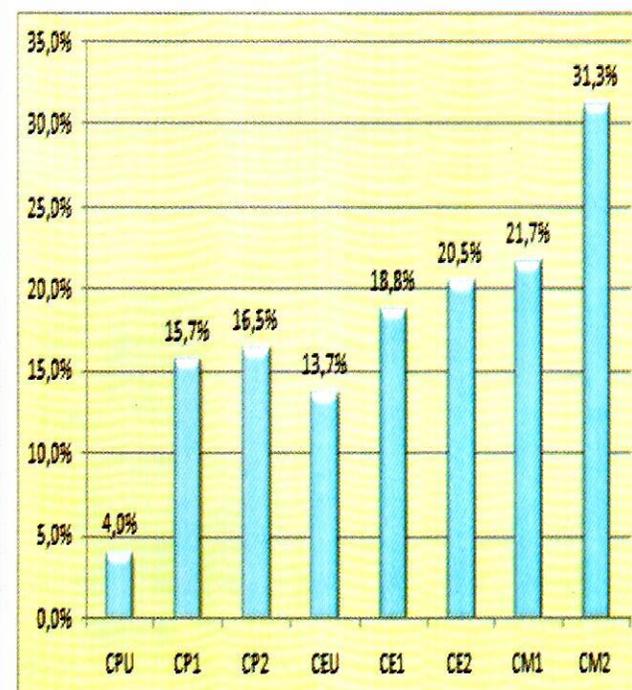
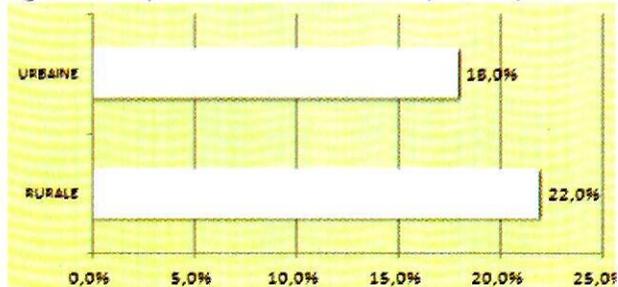


Figure 63 : Proportion des redoublants du primaire par zone



4.2. Le redoublement dans l'enseignement primaire public, privé et communautaire

Pour la rentrée scolaire 2012-2013, le nombre de redoublants dans le primaire public s'élève à 569 884 élèves et représente 22% de l'ensemble des élèves de ce degré d'enseignement, (Tab. 11, Fig. 64). La proportion de redoublants dans le privé est relativement plus faible. Elle est de 9,5%. Ainsi, il apparaît que la proportion de redoublants est 2 fois plus élevée dans le public¹. Les statistiques relevées par niveau d'études permettent d'étayer cet écart de redoublement entre les différents sous cycles² de l'enseignement primaire. D'abord au CP1, alors que la proportion de redoublants est de 7,5% dans le privé, elle est de 17,4% dans le public, soit plus du double de celle du privé. Cette différence entre le public et le privé reste globalement la même pour les autres niveaux d'études. Au CM2, on relève les plus grandes proportions de redoublant ; 16% pour le privé et communautaire et 33,6% pour le public, (Tab. 11, Fig. 67).

Par ailleurs, aussi bien dans le milieu rural que dans le milieu urbain, la proportion de redoublants est plus élevée dans le public que dans le privé. En effet, en zone urbaine, alors qu'elle est d'environ 9% dans le privé, elle est de 21,1% dans le public et en zone rurale, alors qu'elle est de 12,6% dans le privé, elle est d'environ 23% dans le public, (Fig. 65).

De plus, les filles du privé redoublent moins que celles du public. Alors qu'un peu moins de 9 filles sur 100 du privé redoublent leur année, dans le public ce sont près de 22 filles sur 100 qui reprennent leur classe. Le constat reste le même au niveau des garçons ; ceux du privé redoublent moins que ceux du public, (Fig. 66).

Au vu de tout ce qui précède, deux préoccupations se dégagent : Pourquoi le redoublement est-il si élevé, surtout au CM2 ? Et pourquoi est-il plus important dans le public que dans le privé ?

La forte proportion de redoublants enregistrée au CM2 serait due essentiellement à la barre d'entrée en 6^{ème} fixée au-delà des 85 points exigés pour l'admission au CEPE. En effet bon nombre d'enfants ayant les acquis pour aller en 6^{ème}, car ayant obtenu le CEPE, n'y vont pas et sont en majorité obligés de reprendre leur année à cause de la barre d'entrée en 6^{ème}, conséquence d'une insuffisance des infrastructures d'accueil.

S'agissant des fortes proportions de redoublants dans le public, on pourrait évoquer les effectifs souvent pléthoriques dus au double déficit d'enseignants et d'infrastructures. Ce déficit est comblé par l'institution de la double vacation, des classes jumelées et du double flux. Cependant, ces solutions pour améliorer les conditions d'enseignement restent en deçà des attentes. Le redoublement est maintenu à des niveaux élevés surtout dans le public. Sur l'ensemble des élèves évoluant en double vacation, 24% sont des redoublants et sur celui évoluant en double flux, 35% reprennent leur classe.

¹ Ce constat soulève des interrogations qui méritent d'être élucidées: pourquoi la proportion de redoublants est-elle plus élevée au public qu'au privé? Est-ce parce que l'encadrement y fait défaut ou est-ce parce que les enseignants du public n'ont pas la pédagogie? Ou encore, est-ce parce que les conditions de travail n'y sont pas réunies? Bref, la question du redoublement mérite d'être approfondie afin de mettre en relief les facteurs qui expliqueraient cette différence dans le redoublement, entre le public et le privé.

² Le cycle primaire est composé de trois (3) sous cycles: CP, CE et CM



Tableau 11 : Synthèse des redoublants au primaire par statut

Statut	Nombre de redoublants			
	RURALE	URBAINE	FILLES	GARÇONS
Communautaire	3 484	266	1 630	2 120
Privé	6 167	31 122	16 691	20 598
Public	352 249	217 635	256 300	313 584
ENSEMBLE	361 900	249 023	274 621	336 302
Niveau d'étude	Statut	Effectif	redoublant	%redoublants
CPU	Communautaire	57	0	0,0%
	Privé	223	0	0,0%
	Public	1 201	59	4,9%
CP1	Communautaire	16 503	1 377	8,3%
	Privé	88 287	6 605	7,5%
	Public	513 478	89 222	17,4%
CP2	Communautaire	10 187	880	8,6%
	Privé	76 432	5 756	7,5%
	Public	473 233	85 581	18,1%
CEU	Communautaire	25	0	0,0%
	Privé	15	0	0,0%
	Public	477	71	14,9%
CE1	Communautaire	6 167	596	9,7%
	Privé	64 567	5 744	8,9%
	Public	435 237	88 747	20,4%
CE2	Communautaire	4 276	355	8,3%
	Privé	57 125	5 197	9,1%
	Public	412 152	91 497	22,2%
CM1	Communautaire	2 584	280	10,8%
	Privé	51 175	5 000	9,8%
	Public	368 681	86 449	23,4%
CM2	Communautaire	1 655	262	15,8%
	Privé	56 258	8 987	16,0%
	Public	381 422	128 258	33,6%
Ensemble Primaire		3 021 417	610 923	20,2%

Figure 64 : Proportion des redoublants au primaire par statut

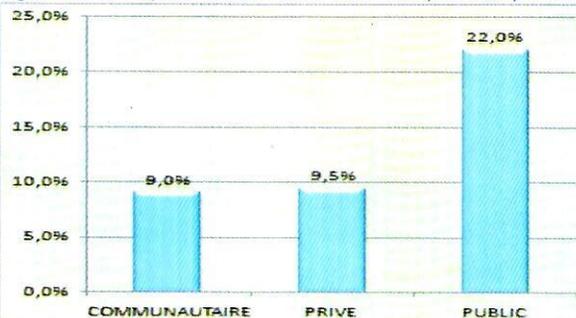


Figure 65 : Proportion des redoublants au primaire par statut, selon la zone

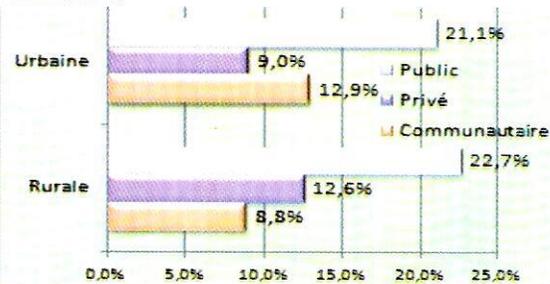


Figure 66 : Proportion des redoublants au primaire par statut, selon le sexe

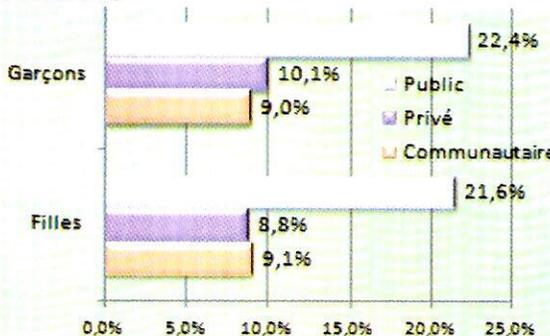
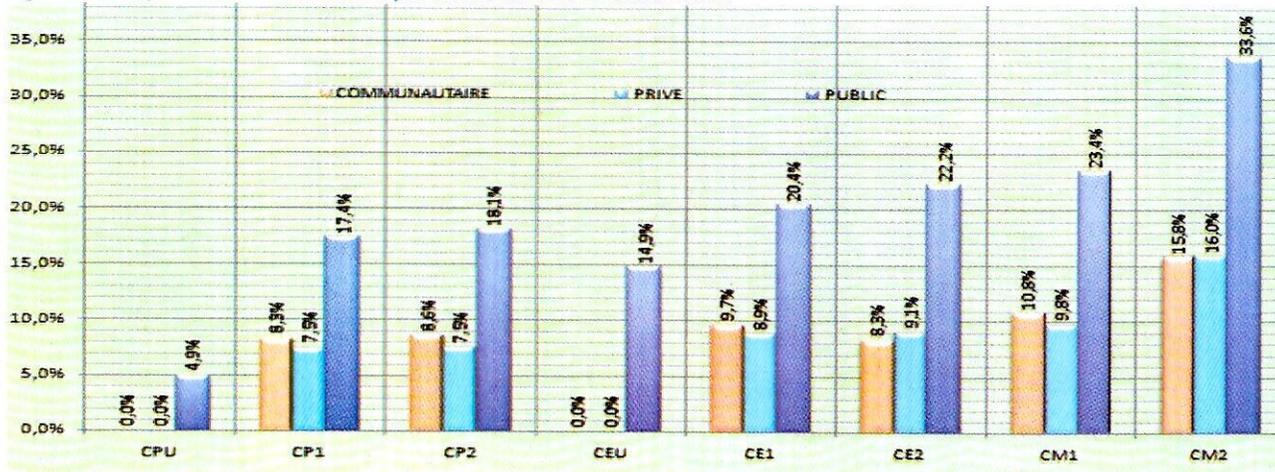


Figure 67 : Proportion des redoublants par statut, selon le niveau d'étude



5.1. Taux Brut de Scolarisation (TBS)

Le TBS permet de montrer le niveau général de participation à un niveau d'éducation donné. Il indique la capacité du système éducatif à inscrire les élèves d'un groupe d'âge particulier. Pour l'année scolaire 2012-2013, il est de l'ordre de 91,2% et signifie que sur 10 enfants ayant l'âge d'être au primaire, 9 de tout âge y sont. Par ailleurs, le taux net de scolarisation (TNS) qui est de 72,8% indique que 27% des enfants ayant l'âge officiel d'être au primaire n'y sont pas, (Tab 12, Fig. 68). Cette situation est due au manque d'infrastructures, au redoublement et aux entrées précoces.

Par ailleurs, le TBS des filles reste nettement inférieur à celui des garçons. Alors qu'il est de 96,3% pour les garçons, il est de 85,8% pour les filles, soit une différence d'environ 10 points, (Tab 12, Fig. 68).

Le TBS connaît une nette évolution après 2009-2010. En effet, de 76,2% en 2009-2010, il passe à 89,3% en 2011-2012, soit un bond de 13,1%. Cependant, pour les deux dernières années scolaires, 2011-2012 et 2012-2013, il connaît un bond de seulement 2 points, passant respectivement de 89,3% à 91,2%, (Tab 12, Fig. 71). Ces chiffres indiquent que des efforts méritent encore d'être faits si l'on veut atteindre l'objectif de l'EPT.

5.2. Taux Brut d'Admission (TBA)

L'accès au primaire se mesure par le TBA. Cet indicateur indique la capacité du système éducatif à assurer l'accès en première année à la population ayant l'âge officiel d'entrée à l'école. En Côte d'Ivoire, il s'élève à 88,7% pour la rentrée scolaire 2012-2013 et indique que pour 10 enfants ayant l'âge officiel de s'inscrire au CP1, on a 9 nouveaux inscrits quel que soit l'âge. Cependant, si on ne considère que les nouveaux inscrits ayant l'âge officiel d'être au CP1, on obtient le Taux Net d'admission. Celui-ci n'est que de 55%; ce qui signifie que pratiquement la moitié (45%) des enfants ayant l'âge officiel d'entrée au CP1, n'ont pu

avoir accès à l'école. Ce faible taux d'admission pourrait s'expliquer à la fois, par l'insuffisance des infrastructures d'accueil, le redoublement, les entrées précoces et tardives au CP1, (Tab 12, Fig. 69).

Par ailleurs, tout comme le TBS, le TBA des filles reste inférieur à celui des garçons; de 91,4% chez ces derniers, il est de 85,9% chez les filles, soit un gap d'environ 5 points, (Tab 12, Fig. 68). Cependant, le TBA connaît une légère amélioration chez les filles passant de 84,2% en 2011-2012 à environ 86% en 2012-2013. Ce qui fait basculer le TBA de l'ensemble filles-garçons d'un point, passant de 87,8% en 2011-2012 à 88,7% en 2012-2013.

5.3. Taux d'Achèvement du Primaire (TAP)

Le TAP est un indicateur qui donne une mesure approximative de l'achèvement du cycle primaire. Pour l'année scolaire 2012-2013, il s'élève à 58,2% et indique qu'approximativement 4 élèves sur 10 n'achèvent pas leur cycle primaire. Le TAP des filles reste très préoccupant car près de la moitié des filles n'achèvent pas le cycle primaire, (Tab 12, Fig. 70). Cependant, il connaît une légère amélioration de moins d'un point entre 2011-2012 et 2012-2013, contre une baisse de 2 points à peu près chez les garçons, sur la même période, passant de 66,3% à 64%.



Tableau 12 : Indicateurs d'accès et de scolarisation au primaire

	ACCES		SCOLARISATION		ACHEVEMENT
	TBA	TNA	TBS	TNS	TAP
Garçons	91,4%	56,9%	96,3%	76,4%	64,0%
Filles	85,9%	53,1%	85,8%	69,3%	52,1%
G+F	88,7%	55,0%	91,2%	72,9%	58,2%
IPS	0,94	0,93	0,89	0,91	0,81
	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
TBS	76,2%	-	83,8%	89,3%	91,2%
TAP	48,5%	-	54,2%	59,1%	58,2%

Figure 68 : TBS et TNS au primaire

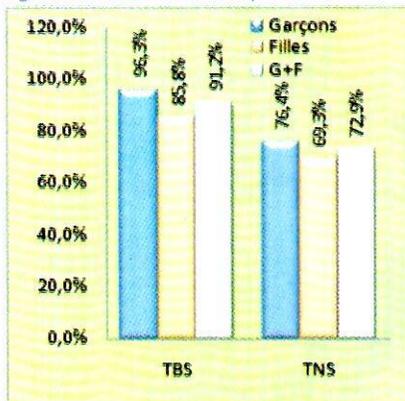


Figure 69 : TBA et TNA au primaire

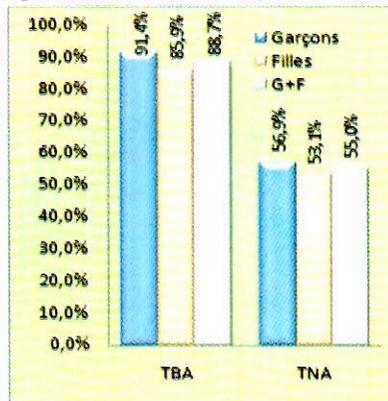


Figure 70 : Taux d'Achèvement du Primaire

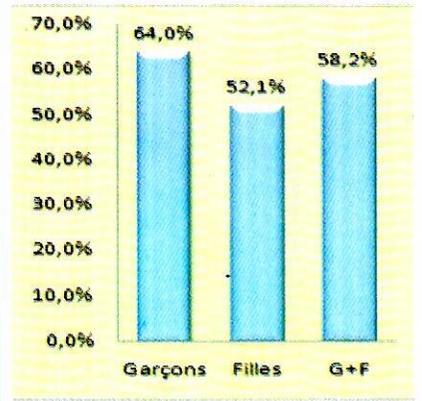


Figure 71 : Evolution du TBS entre 2008-2009 et 2012-2013

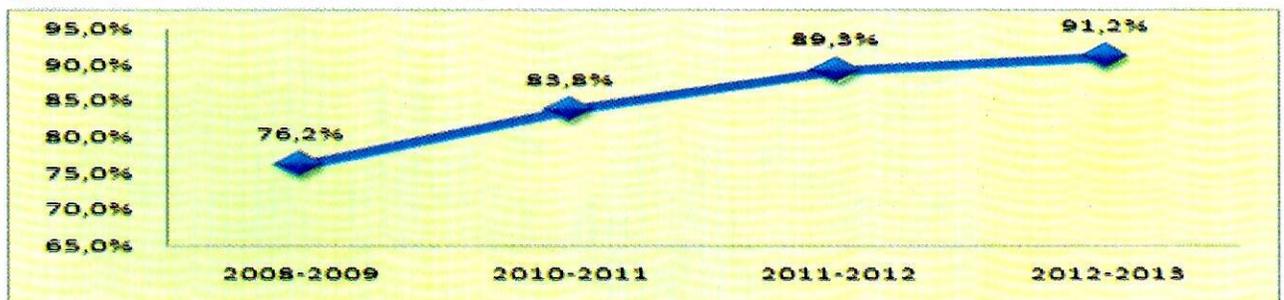
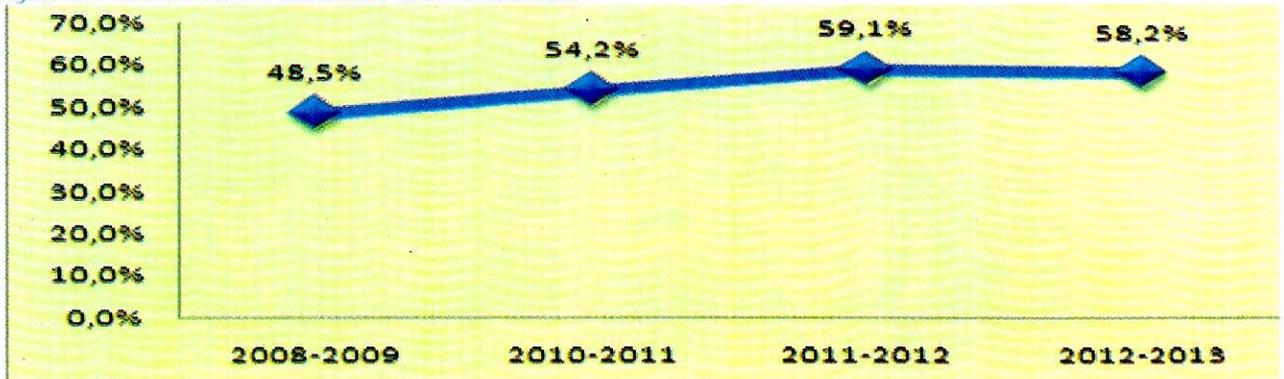


Figure 72 : Evolution du TAP entre 2008-2009 et 2012-2013



6.1. Présentation de la situation

Le nombre de filles scolarisées au primaire au cours de la rentrée scolaire 2012-2013 s'élève à 1 393 898 ce qui représente 46,1% de l'ensemble des élèves du primaire, (Tab. 13, Fig. 73). Cet effectif s'est accru d'environ 4% par rapport à son niveau de 2011-2012 et s'accompagne d'une légère amélioration de la parité entre filles et garçons qui passe de 0,84 en 2011-2012 à 0,86 en 2012-2013, (Fig. 74). En d'autres termes, l'effectif des filles a crû un peu plus vite que celui des garçons de sorte que la proportion des filles connaît une légère amélioration de 0,4 point par rapport à celle de la rentrée 2011-2012.

Cependant, vue l'importance de la population de filles scolarisables au primaire, il ressort que beaucoup d'efforts restent encore à faire. En effet, le TBS des filles, un peu plus de 80%, indique que sur 100 filles en âge d'être à l'école, 20 ne fréquentent pas l'école. Cette situation varie selon les zones et les régions. Globalement, elle est plus critique en zone rurale (où pour 100 garçons on a 78 filles) qu'en zone urbaine (où on se situe à 95 filles pour 100 garçons). Par ailleurs, la scolarisation des filles reste particulièrement préoccupante dans les DRENET du Nord et de l'Ouest.

6.2. Freins à la scolarisation des filles

Les freins à la scolarisation des filles se situent essentiellement au niveau économique et culturel. Au niveau économique, on pourrait expliquer le faible taux de scolarisation des filles par la pauvreté des parents. En effet, les parents à faible niveau de revenus, à défaut de ne pouvoir scolariser tous leurs enfants, faute de moyens financiers, préfèrent scolariser les garçons. Au niveau culturel, dans bien des traditions, la fille est destinée uniquement à une vie de foyer, de ménage. De ce fait, si elle ne reste pas auprès de la mère pour l'aider aux tâches ménagères, elle est très tôt donnée en mariage, ce

qui réduit du coup toutes les chances de scolarisation de la petite fille.

Par ailleurs, si les filles ont eu la chance d'aller à l'école, certaines sont parfois confrontées à plusieurs problèmes qui les empêchent de faire un cursus normal. Il s'agit principalement des grossesses précoces, des questions de violence faites aux filles, du travail des enfants. Les statistiques sur le cas spécifique des grossesses précoces, montrent que 1 137 filles sont dans ce cas dont 81% au CM2, (Fig. 75). Ce phénomène est en majorité rural puisque sur 5 filles enceintes, 4 se retrouvent en zone rurale, (Fig. 76). La DRENET de Bondoukou est la plus touchée par le phénomène. Elle compte, à elle seule, 132 filles enceintes, soit 12% des filles concernées, (Fig. 78).

Tous ces problèmes impactent négativement les résultats des filles, surtout celles en zone rurale, ce qui explique en particulier le niveau de redoublement important et les forts taux d'échec au CM2. S'agissant du redoublement, au cours de la rentrée scolaire 2012-2013, ce sont 274 621 filles, soit environ 20% des filles scolarisées, qui reprennent leur classe. Ce qui n'est pas négligeable. S'agissant du cas spécifique de celles des zones rurales ce sont près de 22% d'entre elles qui reprennent leur année contre 17% pour celles en zone urbaine, (Fig. 77).

Pire encore, ces problèmes pourraient expliquer le niveau inquiétant du Taux d'Achèvement du cycle primaire au niveau des filles. En effet, sur 100 filles ayant l'âge théorique de s'inscrire au CM2, au moins la moitié n'y parvient pas.



6. Scolarisation des filles

Tableau 13 : Synthèse de la scolarisation des filles

ZONE	STAUT	EFFECTIFS ELEVES		REDOUBLANTS		
		TOTAL	FILLES	TOTAL	FILLES	
ZONE RURALE	Communautaire	39385	16945	3484	1505	
	Privé	49131	20846	6167	2728	
	Public	1553242	683621	352249	153187	
	Total	1641758	721412	361900	157420	
ZONE URBAINE	Communautaire	2069	974	266	125	
	Privé	344951	168284	31122	13963	
	Public	1032639	503228	217635	103113	
	Total	1379659	672486	249023	117201	
NATIONAL	Communautaire	41454	17919	3750	1630	
	Privé	394082	189130	37289	16691	
	Public	2585881	1186849	569884	256300	
	Total	3021417	1393898	610923	274621	
		Effectif fille	Garçon	Total	IPS	%fille
2011-2012		1 334 435	1 586 356	2 920 791	0,84	45,7%
2012-2013		1 393 898	1 627 519	3 021 417	0,86	46,1%

Figure 73 : Proportion des filles dans le primaire

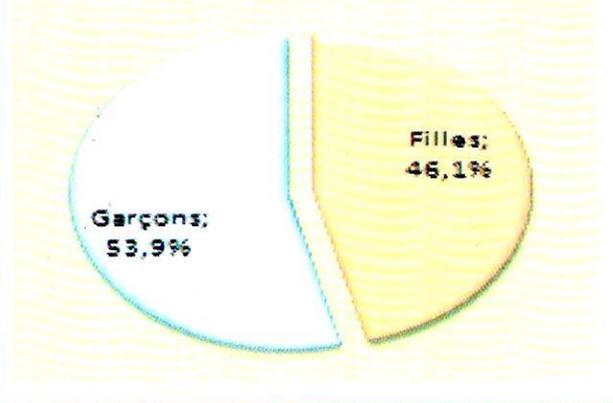


Figure 74 : Indice de parité Filles - Garçons

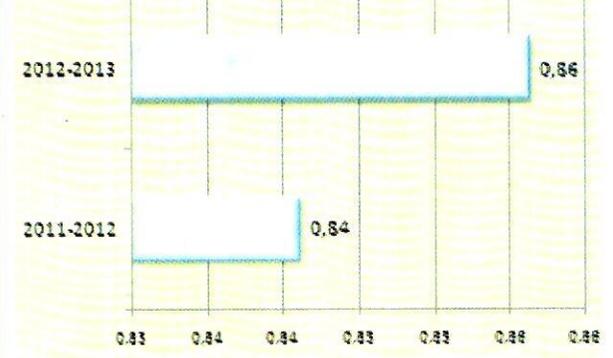


Figure 75 : Nombre de grossesses par niveau d'étude

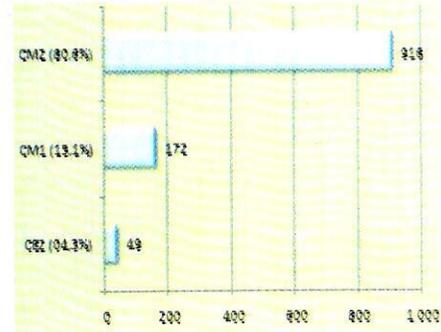


Figure 76 : Répartition des filles en grossesse par zone

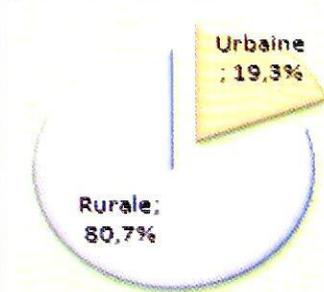
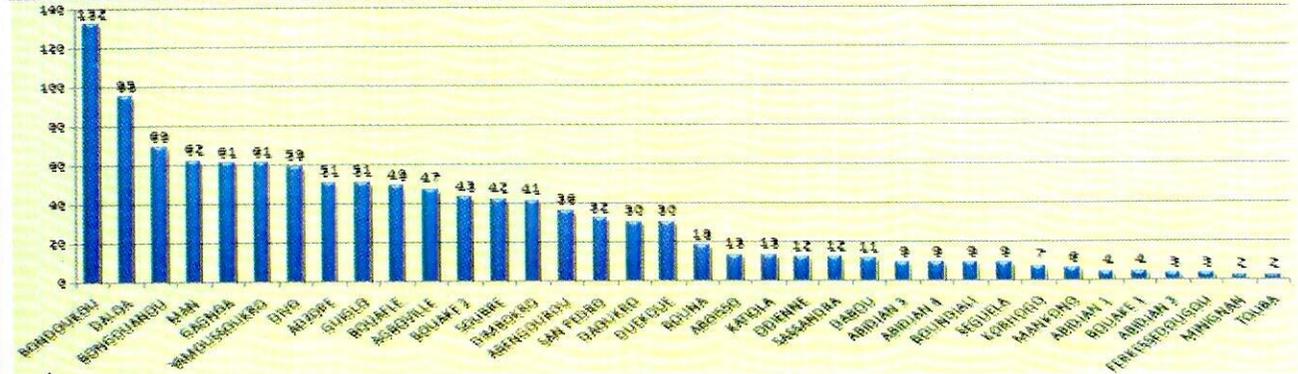


Figure 77 : Proportion de filles redoublantes par zone



Figure 78 : Nombre de grossesse par DRENET



7.1. Résultats au CEPE

Dans le système scolaire ivoirien, le cycle primaire est sanctionné par l'obtention du CEPE. Ce diplôme évalue les acquis des enfants et constitue le niveau minimum exigé pour espérer accéder au 2nd degré d'enseignement. La session de 2013 a vu l'inscription de 448 275 candidats pour un taux de réussite de 67,2%, (Tab 14). Ce taux de réussite connaît une évolution à la hausse ; d'environ 56% en 2012, il passe à 67,2% en 2013, soit une différence d'environ 11 points, (Tab.14, Fig. 79).



7.2. Résultats à l'entrée en 6^{ème}

Le système ivoirien prévoit par ailleurs un concours d'entrée en 6^{ème}. Pour la session de 2013, la barre d'admission à l'entrée en 6^{ème} a été alignée sur le nombre minimum de points pour obtenir le CEPE, c'est-à-dire 85 points sur 170. Cette grande innovation par rapport aux années antérieures a permis d'obtenir un taux de réussite au concours d'entrée en 6^{ème} de 67,2%. Cette situation a pu être possible grâce au Programme Présidentiel d'Urgence (PPU) qui a permis d'accroître de façon exceptionnelle les capacités d'accueil afin de recevoir tous les enfants ayant obtenu le CEPE.



Au regard de ce qui précède, une préoccupation se dégage : Que deviennent les 33% d'élèves n'ayant pas obtenu les points requis pour accéder en première année de l'enseignement secondaire ? Plusieurs options s'offrent généralement. La première, et sans doute la plus suivie, est que certains de ceux qui n'ont pas atteint la barre des 85 points reprennent leur année, surtout ceux qui étaient à leur premier essai. Une autre option est que, malgré l'insuffisance des points obtenus, certains parents préfèrent inscrire les enfants en 6^{ème} mais dans le privé. La dernière option semble être l'abandon, surtout pour les élèves qui ne sont pas à leur première tentative.



Tableau 14 : Synthèse sur résultats au CEPE

	Inscrits	% d'Admis	% d'Echec
2010	299 761	74,51	25,49
2011	342 467	58,79	41,21
2012	365 103	55,91	44,09
2013	448 275	67,17	32,83

Figure 79 : Evolution du taux de réussite au CEPE

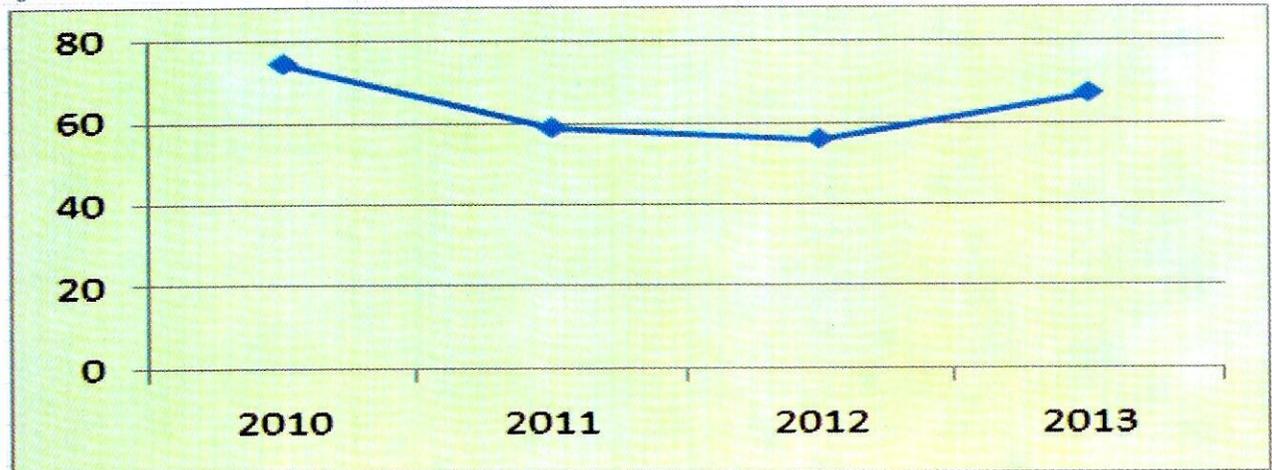
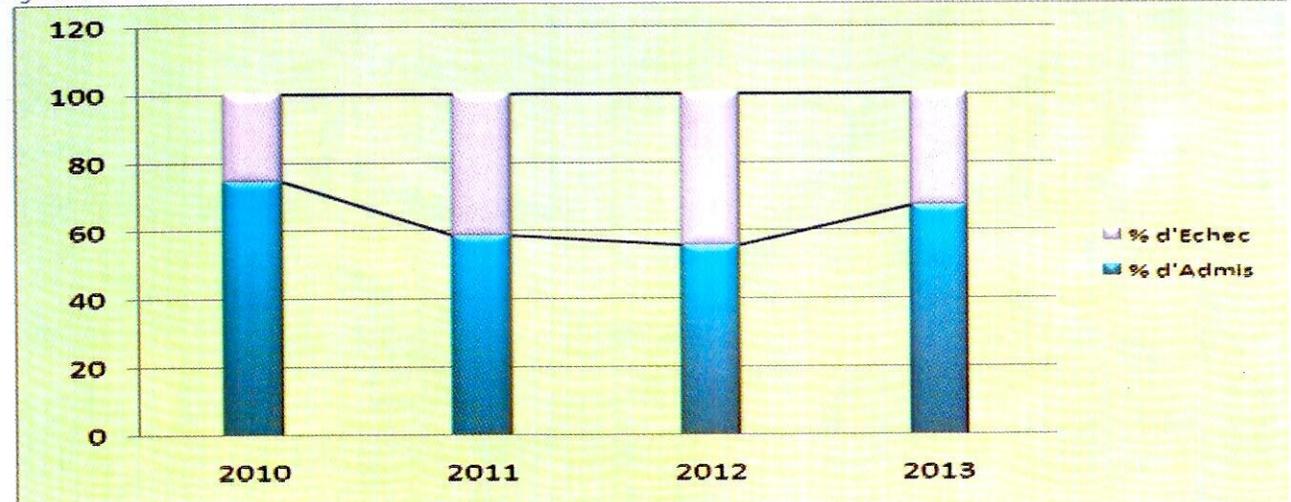


Figure 80 : Evolution du taux d'échec au CEPE



8.1. Poids et structure des dépenses de l'éducation

L'éducation des enfants constitue l'un des axes prioritaires du gouvernement. Pour mieux assurer cette fonction régaliennne, ce sont 230,04 milliards de FCFA qui ont été exécutés par l'Etat de Côte d'Ivoire, au titre de l'année 2012, sur une dotation budgétaire de 231,37 milliards de FCFA pour l'enseignement primaire et préscolaire, (Tab. 15). Cet effort de l'Etat, pour le compte de l'enseignement primaire, représente environ 1,8% du PIB. Ces dépenses se décomposent en dépenses ordinaires ou de fonctionnement et en investissement. Les dépenses de fonctionnement constituent la part la plus importante. Elles font à elles seules environ 97% du budget de l'éducation alloué au primaire, contre seulement 3% pour les investissements, (Fig. 81, 83).

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 222,88 milliards de FCFA pour une dotation de 223,37 milliards, (Tab. 15, Fig. 83). Elles se décomposent en dépenses de personnel, subventions et transferts et dépenses de fonctionnement. Les dépenses pour les charges de personnel forment la part la plus importante de cette catégorie. Elles représentent 89,5% des dépenses ordinaires. Les dépenses de fonctionnement et les subventions et transferts font respectivement environ 6% et 5% des dépenses ordinaires, (Fig. 82).

Quant aux investissements réalisés au titre de l'année 2012, ils s'élèvent à 7,16 milliards de FCFA pour une dotation de 8,07 milliards de FCFA. Ils ne représentent que 3% de l'ensemble des dépenses d'éducation de l'enseignement primaire, (Tab. 15). Ces dépenses concernent essentiellement les constructions de salles de classe.

Outre ces dépenses, Le PPU a permis de financer bien d'autres. Au titre de l'année 2012, financé à hauteur de 36,9 milliards, le PPU a permis la construction de nouvelles salles de classe, la réhabilitation de salles

de classe en mauvais état et aussi la fourniture de Kits scolaires.

L'Etat est soutenu dans ses efforts à l'éducation par bien de partenaires au système éducatif ivoirien. Il s'agit en l'occurrence d'organismes internationaux, comme l'UNICEF, l'UNESCO, le PNUD..., des collectivités locales, d'ONG et de certaines entreprises de la place.

8.2. Contribution des parents à la formation

A côté de l'Etat, les parents d'élèves contribuent eux aussi au financement de l'éducation de leurs enfants. Dans le public, leur concours passe par le canal des COGES sous forme de cotisations destinées à la construction de salles de classe et à l'équipement de celles-ci. En dehors de cela, aussi bien dans le privé que dans le public, les efforts des parents s'apprécient à travers les coûts supportés relativement à la scolarité, au transport, à l'encadrement à domicile.

Selon l'ENV (2002)¹, un enfant du primaire scolarisé dans le privé coûte plus cher qu'un enfant scolarisé dans le public. Dans le privé, c'est en moyenne 67 579 FCFA que supportent les parents pour la scolarisation d'un enfant. Dans le public, c'est en moyenne 18 738 FCFA que supportent les parents pour la scolarisation d'un enfant, soit 4 fois moins que dans le privé.

¹Voir RESEN (2009),



Tableau 15 : Synthèse des dépenses dans l'enseignement primaire

	Dotation	Exécution	% d'exécution
Dépenses ordinaires :	223 372 170 545	222 882 925 230	99,78%
Personnel	199 599 335 960	199 549 006 370	99,97%
Subventions et transferts	10 448 857 643	10 184 503 401	97,47%
Dépenses de fonctionnement	13 323 976 942	13 149 415 459	98,69%
Investissement :	8 067 819 749	7 161 711 259	88,77%
Total	231 439 990 294	230 044 636 489	99,40%

Figure 81 : Proportion des dépenses d'investissement

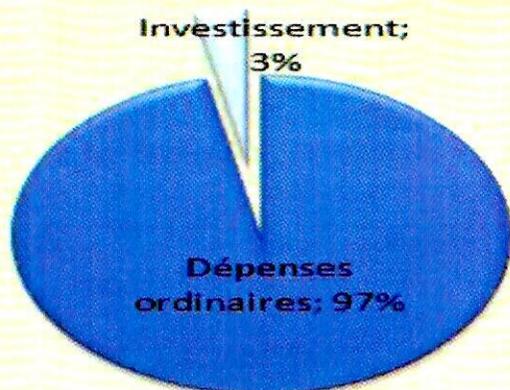


Figure 82 : Répartition des dépenses de fonctionnement

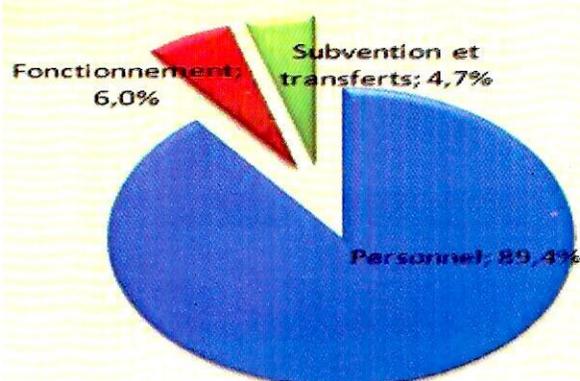
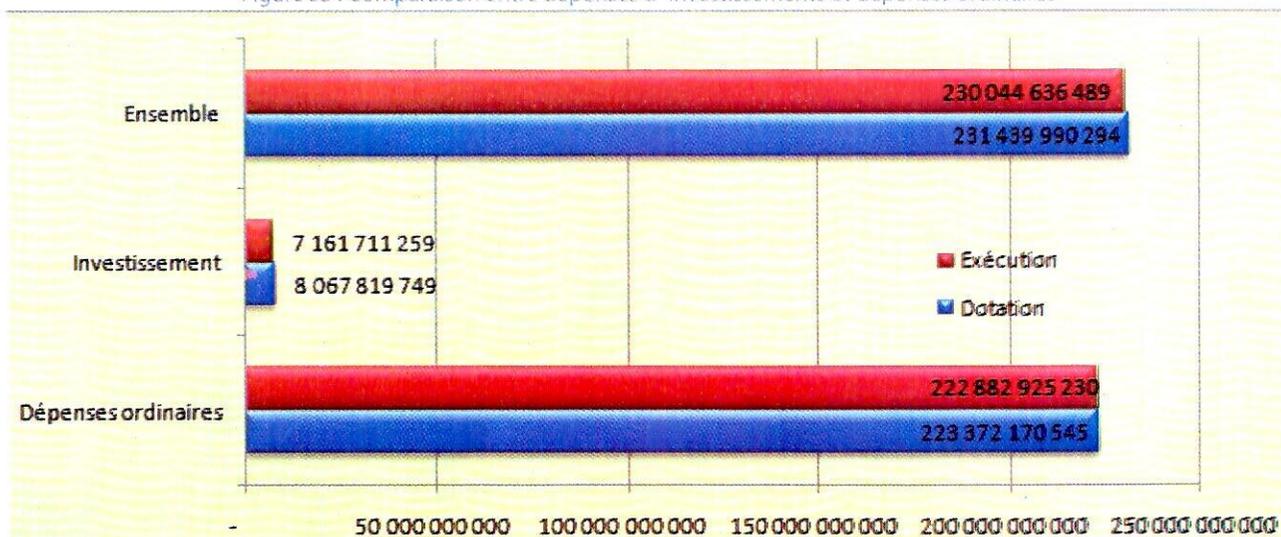
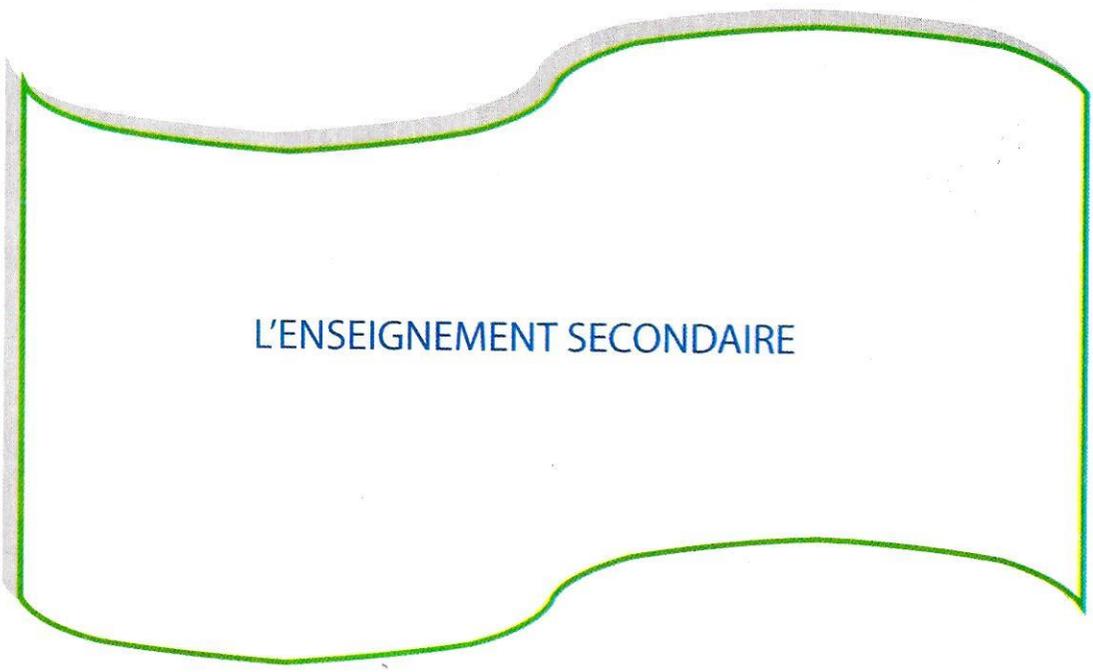


Figure 83 : Comparaison entre dépenses d'investissements et dépenses ordinaires





L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Le secondaire général est le deuxième degré d'enseignement du système éducatif ivoirien. Les élèves y accèdent après le concours d'entrée en 6^{ème}. Il est organisé en deux cycles : Le premier de la 6^{ème} à la 3^{ème} et le second de la 2^{nde} à la 1^{re}. Tout comme au primaire, nous présenterons successivement la situation des élèves, la disponibilité des infrastructures, la situation des enseignants, le redoublement, les indicateurs, les résultats aux examens, la scolarisation des filles et le coût de l'éducation.

1.1. Situation d'ensemble des élèves du secondaire

Le secondaire est le deuxième degré d'enseignement du système éducatif ivoirien. Il est purement urbain. Pour l'année scolaire 2012-2013, l'enseignement secondaire général enregistre une hausse de 7,3% de son effectif, passant de 1132464 en 2011-2012 à 1 215 672 élèves en 2012-2013. Le premier cycle regorge le plus grand nombre d'élèves, soit environ les 3/4. Le privé contribue de façon non négligeable pour 48%. Par ailleurs, les filles ayant accédé à ce cycle ne représentent qu'une faible part des élèves du secondaire, soit seulement 2/5, (, Tab. 16, Fig. 84, 85).

Au premier cycle, les élèves de 6^{ème} et de 3^{ème} sont les plus nombreux avec respectivement 28,7% et 27,2%. Ceux de 5^{ème} et de 4^{ème}, quant à eux représentent respectivement 23% et 21%, (Tab. 16). Dans ce cycle, on note également que 2 élèves sur 5 sont des filles. Cette faible représentativité reste systématiquement liée aux différents problèmes de scolarisation des filles dans le primaire. La répartition régionale des élèves de ce cycle indique qu'il y a une forte concentration des élèves au niveau d'Abidjan, (Fig. 87). En effet, les DRENET d'Abidjan abritent à elles seules, sur l'ensemble des 36 DRENET, presque 30% des élèves. Les DRENET du Nord affichent en majorité les plus faibles proportions. Cette situation pourrait être due au faible niveau de scolarisation enregistré déjà dans cette partie du pays.

Dans le second cycle, les statistiques révèlent qu'un peu plus de la moitié des élèves est inscrite en classe de Terminale et l'autre moitié est presque équitablement répartie entre les classes de 2nd et de 1^{ère}, (Tab. 16). Comment expliquer cette forte concentration des élèves de ce cycle en Terminale et non en 2nd ou en 1^{ère}? Ceci pourrait s'expliquer par le fait que beaucoup d'élèves, sortis du système, après la classe de première ou de terminale, par renvoi ou abandon, y reviennent plus

tard pour se donner de nouvelles chances en s'inscrivant en terminale. Par ailleurs, la proportion des filles dans le second cycle, qui est de 38,5% environ, reste inférieure à celle des garçons, (Tab. 16, Fig. 86). De plus, contrairement aux séries littéraires où elles représentent un peu plus de 45%, il ressort que les filles sont moins représentatives dans les séries scientifiques, plus particulièrement en 1^{ère}C et en T^e C où elles ne représentent globalement que 1/5 des effectifs, (Fig. 86). La répartition des élèves de ce cycle selon les DRENET révèle une configuration semblable à celle présentée pour le premier cycle. Les DRENET d'Abidjan abritent dans leur ensemble un peu plus du tiers des élèves du 2nd cycle et les DRENET du Nord, au contraire, enregistrent les plus faibles proportions, (Fig. 88).

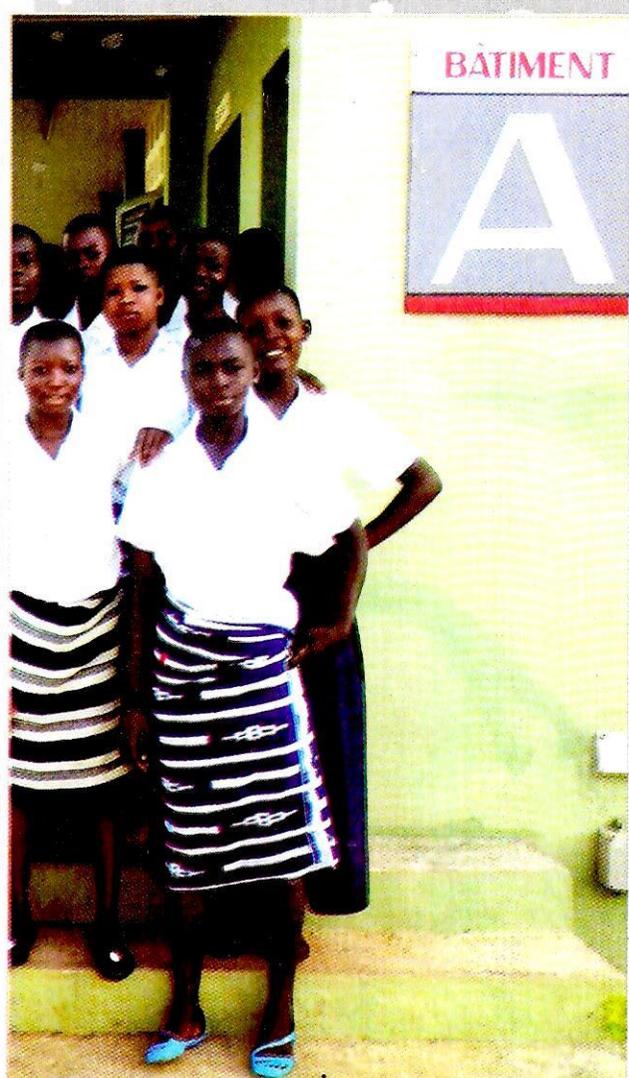


Tableau 16 : Synthèse des effectifs élèves dans le secondaire

	STATUT	EFFECTIFS ELEVES			
		TOTAL	GARÇONS	FILLES	
NATIONAL	PRIVE	587 374	341 496	245 878	
	PUBLIC	628 298	389 423	238 875	
	TOTAL	1 215 672	730 919	484 753	
1ER CYCLE	PRIVE	428 851	248 789	180 062	
	PUBLIC	467 301	285 650	181 651	
	TOTAL	896 152	534 439	361 713	
2ND CYCLE	PRIVE	158 523	92 707	65 816	
	PUBLIC	160 997	103 773	57 224	
	TOTAL	319 520	196 480	123 040	
		FILLES	GARÇONS	ENS 1ER CYCLE	% FILLES
6EME		106 641	150 627	257 268	41,5%
5EME		83 907	122 501	206 408	40,7%
4EME		75 089	113 346	188 435	39,8%
3EME		96 076	147 965	244 041	39,4%
SECONDE A		14 498	16 169	30 667	47%
SECONDE C		14 253	33 139	47 392	30%
PREMIERE A		16 140	17 002	33 142	49%
PREMIERE D		12 667	28 975	41 642	30%
PREMIERE C		711	2 909	3 620	20%
TERMINALE A		32 148	30 512	62 660	51%
TERMINALE D		31 779	64 518	96 297	33%
TERMINALE C		844	3 256	4 100	21%

Figure 84 : Répartition des élèves du secondaire par cycle

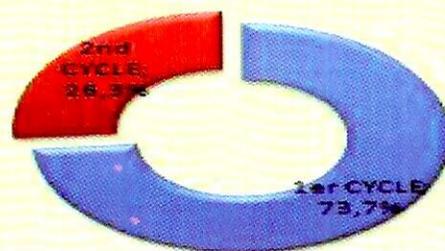


Figure 85 : Répartition des élèves du secondaire par sexe

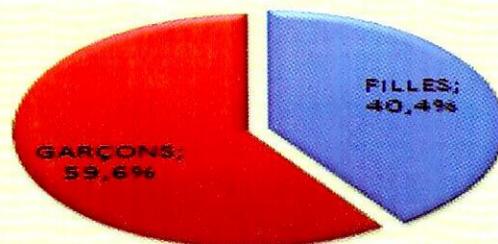


Figure 86 : Proportion des filles par série

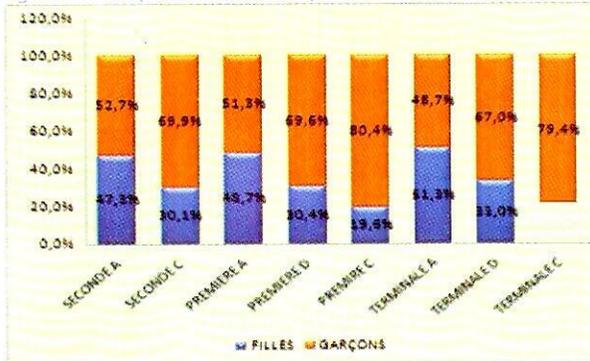


Figure 87 : Répartition des élèves du 1er cycle par District

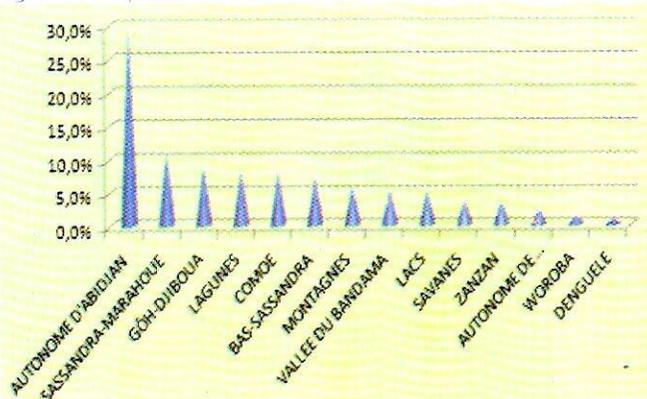
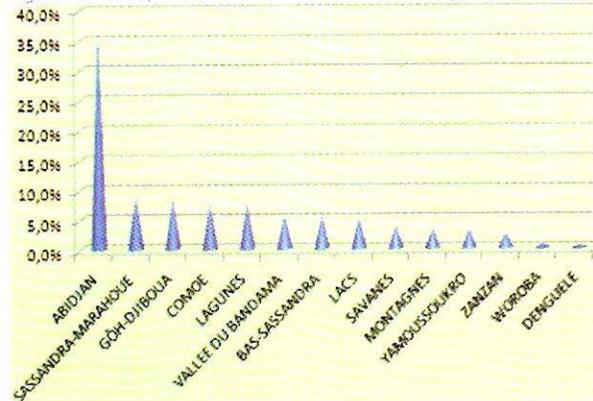


Figure 88 : Répartition des élèves du 2nd cycle par District



1.2. Situation des élèves du secondaire selon le statut

Dans le 1er cycle, Les effectifs d'élèves inscrits dans le public s'élèvent à 467 301 et représentent 52% des élèves du cycle. Ainsi la proportion d'élèves se retrouvant dans le privé (48%), certes inférieure à celle des élèves du public, reste tout de même importante, (Tab. 17, Fig. 91). Ceci pourrait traduire les efforts insuffisants de l'Etat, en matière de construction d'établissements publics, pour accueillir tous les élèves de ce cycle. Cependant, une très bonne partie des élèves inscrits dans le privé sont pris en charge par l'Etat. Les DRENET où le développement du privé semble prendre le pas sur le public sont celles du District autonome d'Abidjan avec un peu plus des 2/3 des enfants inscrits dans des établissements privés, (Fig. 93). En considérant les niveaux d'études, il ressort que 3/5 des élèves de 3^{ème} sont inscrits dans le privé, (Fig. 90). Cette forte proportion pourrait s'expliquer par le taux de redoublement et d'exclusion élevé à ce niveau d'études dans le public. Ainsi, le privé accueille les élèves exclus des établissements publics.

Au niveau du 2nd cycle, on recense 319 520 élèves dont une moitié se trouve au public et l'autre au privé, (Tab.17, Fig. 91). La part du privé reste importante comme au premier cycle. Ce constat pourrait s'expliquer par les sorties massives d'élèves du public (à partir de la classe de 3^{ème} jusqu'en T^{le}) qui, pour se donner de nouvelles chances, vont s'inscrire au privé. Tout comme au 1^{er} cycle, les Districts Autonomes d'Abidjan (60,4%), de Yamoussoukro (50,8%) et le District du Bas Sassandra (51,5%) ont une forte proportion d'élèves du 2nd cycle inscrits au privé, (Fig. 94). Par ailleurs, on relève que les élèves des séries littéraires et de Terminale D sont inscrits dans leur grande majorité dans le privé. Quant aux élèves de la série C, ils restent quasiment inscrits dans le public : 69% pour la 2nd C, 86,1% pour la première C et 83% pour la Terminale C, (Tab.17, Fig. 92).



1. Situation des élèves du secondaire

Tableau 17 : Synthèse des effectifs élèves du secondaire par statut

	PRIVE	PUBLIC	Total	PRIVE	PUBLIC
6EME	116 368	140 900	257 268	45,2%	54,8%
5EME	87 543	118 865	206 408	42,4%	57,6%
4EME	77 004	111 431	188 435	40,9%	59,1%
3EME	147 936	96 105	244 041	60,6%	39,4%
Ensemble 1er cycle	428 851	467 301	896 152	47,9%	52,1%
2ND A	18805	11862	30667	61,3%	38,7%
2ND C	14692	32700	47392	31,0%	69,0%
1ERE A	17025	16117	33142	51,4%	48,6%
1ERE C	504	3116	3620	13,9%	86,1%
1ERE D	14388	27254	41642	34,6%	65,4%
TLE A	38334	24326	62660	61,2%	38,8%
TLE C	696	3404	4100	17,0%	83,0%
TLE D	54079	42218	96297	56,2%	43,8%
Ensemble 2nd Cycle	158523	160997	319520	49,6%	50,4%

Figure 89 : Répartition des élèves du secondaire par sexe selon le statut

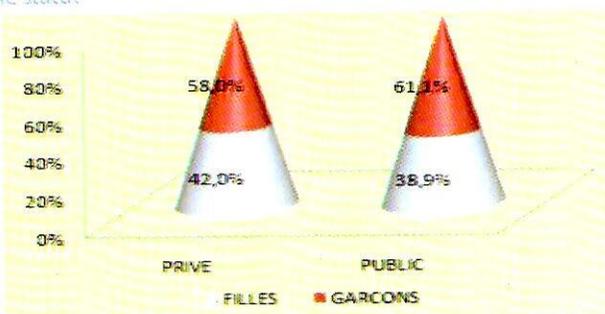


Figure 90 : Proportion d'élèves du 1er premier cycle inscrits au privé selon niveau d'études

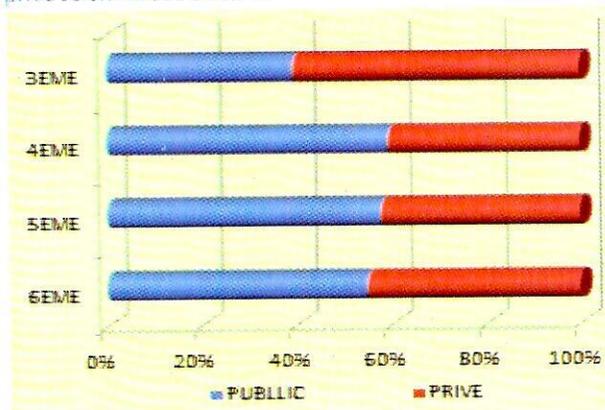


Figure 91 : Proportion d'élèves du secondaire inscrits au privé par cycle



Figure 92 : Proportion d'élèves du 2nd cycle inscrits au privé par niveau d'études

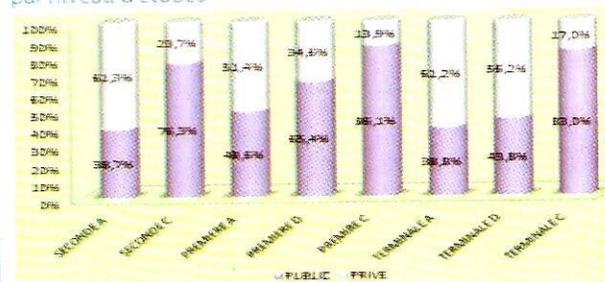
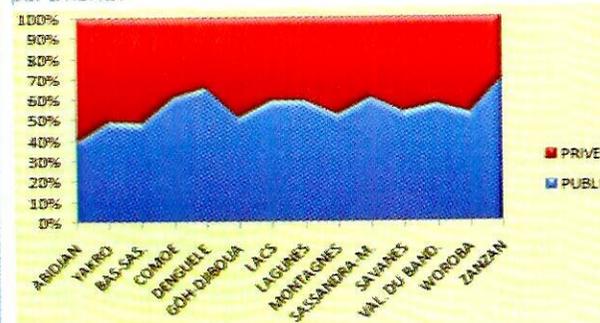


Figure 93 : Proportion d'élèves du 1er cycle inscrits au privé par DRENET



Figure 94 : Proportion d'élèves du 2nd cycle inscrits au privé par DRENET



2.1. Situation des infrastructures et équipements au niveau national

Au titre de l'année scolaire 2012-2013, on recense dans l'enseignement secondaire 1 238 établissements pour un total de 23839 salles de classe dont 20 496 salles de classe utilisées pour les cours, 2638 salles spécialisées et 705 salles utilisées autrement, (Tab. 18). Le nombre de salles de classe, de 19 279 en 2011-2012, a connu une augmentation de 1 217, soit une croissance de 6,3%. Le 1^{er} cycle, tout comme au cours des années antérieures, regroupe la plus grande part des salles de classe du secondaire, soit environ 62%, (Fig. 95).

Malheureusement, un nombre important de ces infrastructures est en état de dégradation : édifices décoiffés, murs dégradés, portes et fenêtres arrachées. Globalement, une bonne partie des salles n'est pas en bon état. Par exemple, pour celles utilisées pour les cours, ce sont, en 2012-2013, près de 3888 qui sont en mauvais état, soit 19% et pour les salles spécialisées, c'est pratiquement 3 salles sur 10 qui ne sont pas en bon état, (Fig. 96). Cette situation rend difficiles les conditions de travail, aussi bien des apprenants que des enseignants. C'est pourquoi, chaque année, des efforts sont faits pour réhabiliter au moins une partie de ces salles de classe. Au titre de la rentrée scolaire 2012-2013, ce sont 3243 salles qui ont été réhabilitées dont 79% de salles destinées au cours, (Fig. 98).

Par ailleurs, on relève un manque d'infrastructures dans le secondaire. Les besoins au titre de l'année scolaire 2012-2013 se chiffrent à 6 303 salles de classe dont 72% de salles de classe ordinaires et 23,7% de salles spécialisées, (Tab. 18, Fig. 97). Ce manque d'infrastructures, plus précisément de salles de classe, est à la base des effectifs pléthoriques constatés surtout dans le 1^{er} cycle où l'on enregistre au plan national en moyenne 71 élèves par salles de classe contre 40 élèves dans le 2nd cycle, (Fig. 99). Les données régionales décrivent mieux ces réalités. En effet, dans bien de DRENET, le nombre moyen

d'élèves par salles de classe est au-delà de 100, soit 2 fois la norme requise, (Fig. 99).

Malgré ces effectifs pléthoriques, le problème d'insuffisance de salles de classe se pose toujours avec acuité, si bien que par endroit, l'on a recours à la double vacation. Ainsi, une même salle de classe est utilisée par plusieurs groupes pédagogiques. Au niveau national, on note que pour le 1^{er} cycle, 5 495 groupes pédagogiques fonctionnent en double vacation, soit un peu plus du tiers des groupes pédagogiques de ce cycle. Au 2nd cycle, 772 groupes pédagogiques fonctionnent en double vacation, soit 9%, (Tab. 18).

¹Par infrastructures et équipements, dans l'enseignement secondaire, il faut entendre les salles de classe pour les cours, les salles de classe spécialisées appelées laboratoire, le bâtiment administratif (les bureaux plus la salle des profs), les réfectoires, les magasins, les latrines, les points d'eau, les espaces de jeu et tous les matériels qui participent à l'activité éducative et pédagogique.

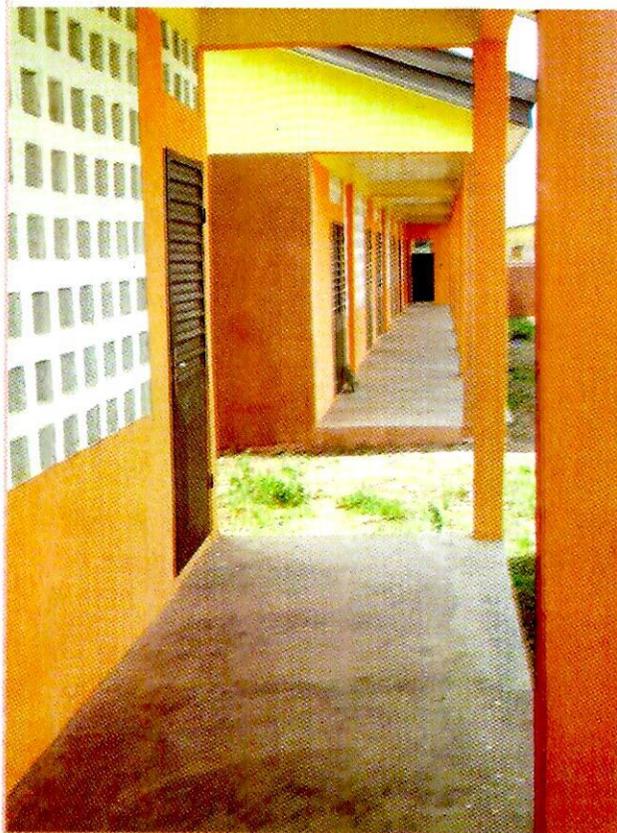


Tableau 18 : Synthèse des infrastructures dans le secondaire

	Salles de Classe Utilisées pour les Cours	Salles de classe Spécialisées	Salles de Classe Utilisée Autrement	Total
Nombre	20 496	2 638	705	23 839
Bon état	16608	1868	635	19111
Mauvais Etat	3888	770	70	4728
Salles réhabilités	2551	593	99	3243
Besoins en Salles de Classe	4531	1492	283	6306
	1er cycle	2nd cycle	National	% 1 ^{er} cycle
Salles de classe Utilisées pour les Cours	12 627	7 864	20 491	61,6%
Groupes pédagogique	15 502	8 444	23 946	64,7%
Groupes pédagogiques en double vacations	5 495	772	6 267	87,7%
Elèves/Salle de classe	71	41	59	
Elèves/ Groupe pédagogique	58	38	51	
Groupe pédagogique/salle de classe	1,2	1,1	1,2	

Figure 95 : Répartition des salles de classe par cycle

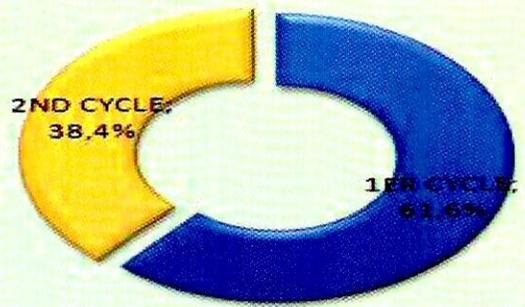


Figure 96 : Proportion de salles de classe en mauvais état

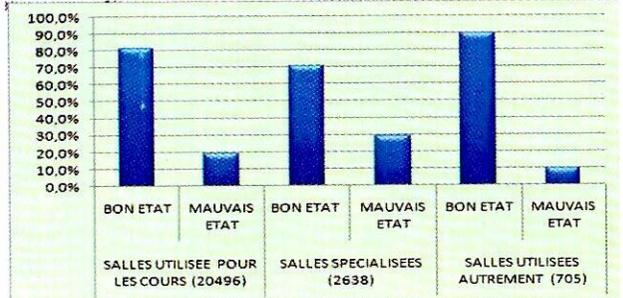


Figure 97 : Besoins en salles de classe selon l'utilisation

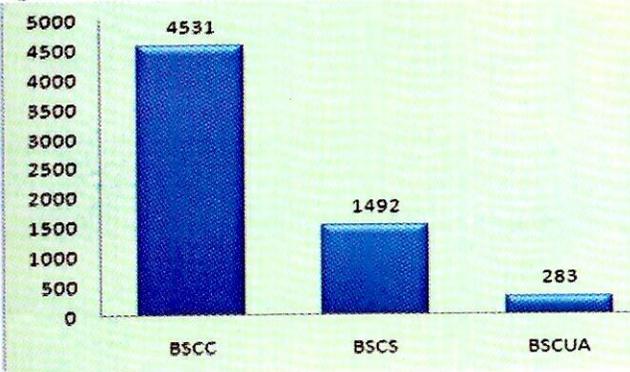


Figure 98 : Proportion de salles de classe réhabilitées

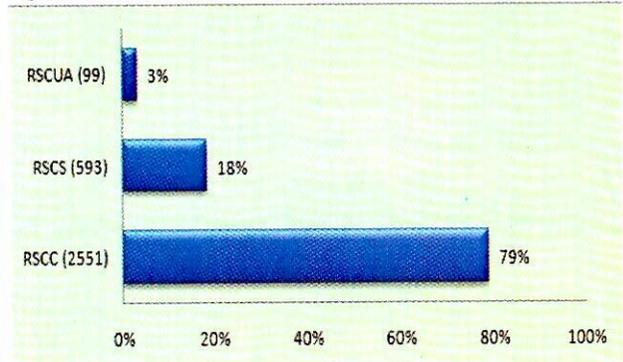
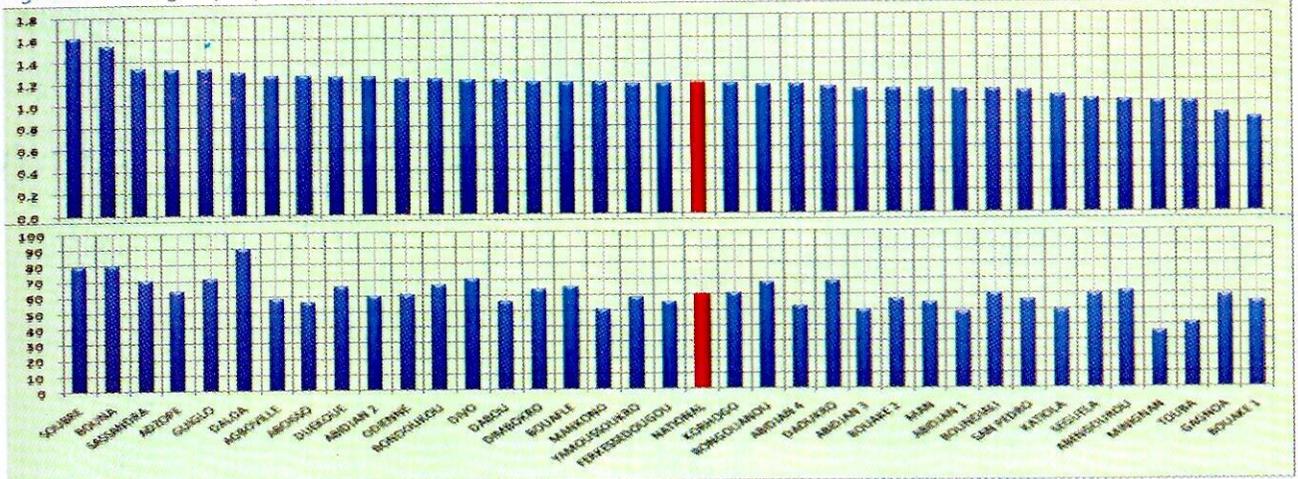


Figure 99 : Ratio groupes pédagogiques/salle de classe et élèves/salles de classe



2.2. Situation des infrastructures selon le statut

La situation sur la disponibilité des infrastructures éducatives en Côte d'Ivoire reste loin d'être reluisante dans le secondaire, surtout après la crise sociopolitique qui a secoué le pays. La situation du public qui est décrite, plus particulièrement dans le premier cycle, dresse un sombre tableau et présage des défis à relever pour les années à venir.

Dans le public, au cours de la rentrée scolaire 2012-2013, le nombre de salles de classe s'élève à 8 912, (Tab. 19). Il a crû de 1524, soit de 20,6%, par rapport à 2011-2012 où il était de 7 388. Cependant, ces efforts restent encore insuffisants, devant le nombre croissant d'élèves, surtout dans le 1^{er} cycle. Par ailleurs, bon nombre de ces salles de classe demeure dans des états de dégradation plus ou moins avancée. Ce sont au total 2 994 salles de classe dans le public, qui sont en mauvais état, soit un peu plus du tiers de l'ensemble des salles de classe, (Fig. 100). Cette situation accentue le besoin, déjà énorme, en salles de classe. Ce besoin, en 2012-2013, se chiffre à 3360 dans le public dont 72,5% pour les salles de classe ordinaires et 24,1% pour les salles de classe spécialisées, (Fig. 101).

Dans le secondaire général privé, la situation sur la disponibilité des infrastructures demeure moins dramatique que celle décrite dans le public. On y recense 14927 salles de classe en 2012-2013 et c'est environ 11,6% des salles de classe qui sont en mauvais état contre 34% dans le public, (Fig. 100). Néanmoins, les besoins en salles de classe exprimés y sont élevés. Ils sont évalués à 2 946 salles de classe dont 2 096 salles ordinaires destinées au cours, 682 salles spécialisées et 168 salles destinées à d'autres fins, (Fig. 101).

Avec le manque de salles de classe constaté aussi bien dans le public que dans le privé, Les conséquences restent évidentes. Il s'agit tout d'abord des effectifs pléthoriques dans les salles

classe, ensuite du problème d'encadrement des apprenants et enfin de la baisse du rendement des élèves eux-mêmes. S'agissant du seul cas de surnombre d'élèves dans les classes, on note que la situation est particulièrement inquiétante dans le public surtout au 1^{er} cycle. En effet, dans le public, on relève au niveau du 1^{er} cycle, en moyenne 99 élèves par salles de classe contre 54 au privé, ce qui va bien au-delà de la norme nationale de 55 élèves par salle de classe, soit un sureffectif de 44 élèves, (Fig. 103). Mais cette situation est bien plus grave dans certaines DRENET que d'autres, surtout dans les DRENET d'Abidjan 2, 3 et 4, de Daloa et de Soubré où le nombre moyen d'élèves par salle de classe excède 100. La situation au niveau du 2nd cycle du secondaire demeure globalement satisfaisante puisqu'on y dénombre 53 élèves en moyenne par salles de classe au public contre 33 au privé. Cependant, au niveau régional, on constate de fortes disparités, (Fig. 104).

Pour contourner le manque d'infrastructures, le recours à la double vacation paraît le moyen privilégié aussi bien au public qu'au privé. Au 1^{er} cycle, on note que plus d'un groupe pédagogique utilise une même salle de classe grâce à double vacation, mais avec un accent plus accru au public (1,4 contre 1,1 au privé). Au 2nd cycle, la double vacation est moins accentuée, aussi bien dans le public que dans le privé où l'on note 1,1 groupe pédagogique par salle de classe.



Tableau 19 : Synthèse des infrastructures par statut

	PUBLIC		PRIVE		ENSEMBLE	
	1er Cycle	2nd Cycle	1er Cycle	2nd Cycle	1er cycle	2nd cycle
Salles de classe ordinaires	4 743	3 000	7 884	4 864	12 627	7 864
Groupes pédagogiques	6 804	3 305	8 698	5 139	15 502	8 444
Groupes pédagogiques en doubles vacation	4 261	568	1 234	204	5 495	772
Elèves/Salle de classe	99	54	54	33	71	41
Elèves/ Groupe pédagogique	69	49	49	31	58	38
Groupe pédagogique/salle de classe	1,4	1,1	1,1	1,1	1,2	1,1

Figure 100 : Nombre de salles classe en mauvais état selon le statut

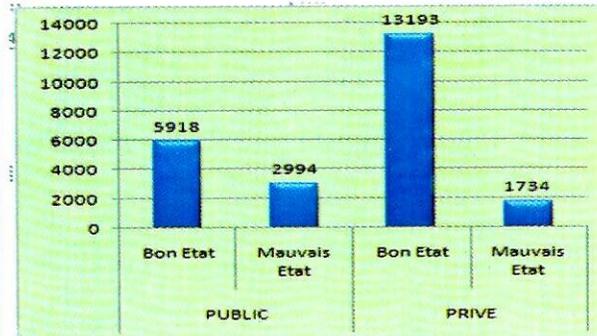


Figure 101 : Besoin en salles de classe selon le mode d'utilisation et selon le statut

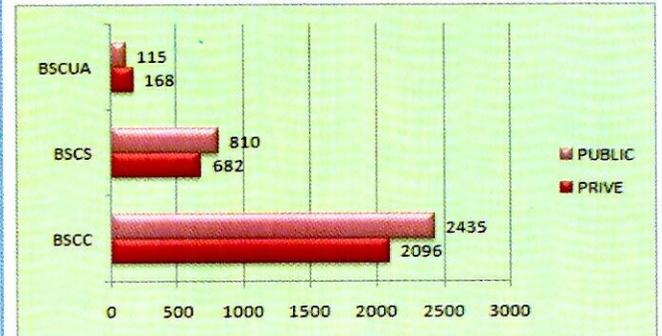


Figure 102 : Nombre de salles de classe réhabilitées par statut selon le mode d'utilisation

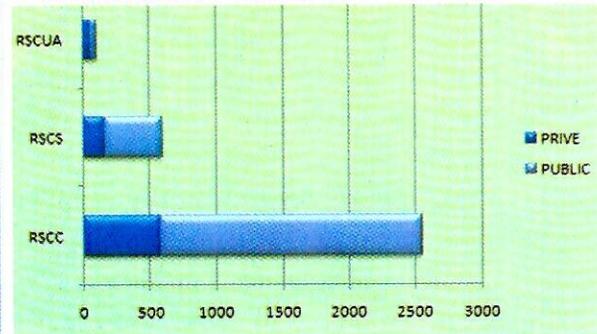


Figure 103 : Ratio élèves/salles de classe et élèves /groupes pédagogiques par cycle selon le statut

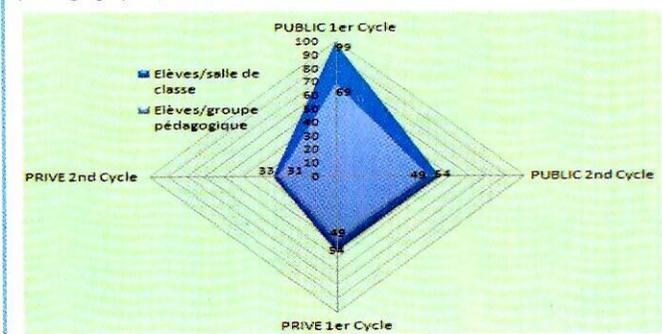
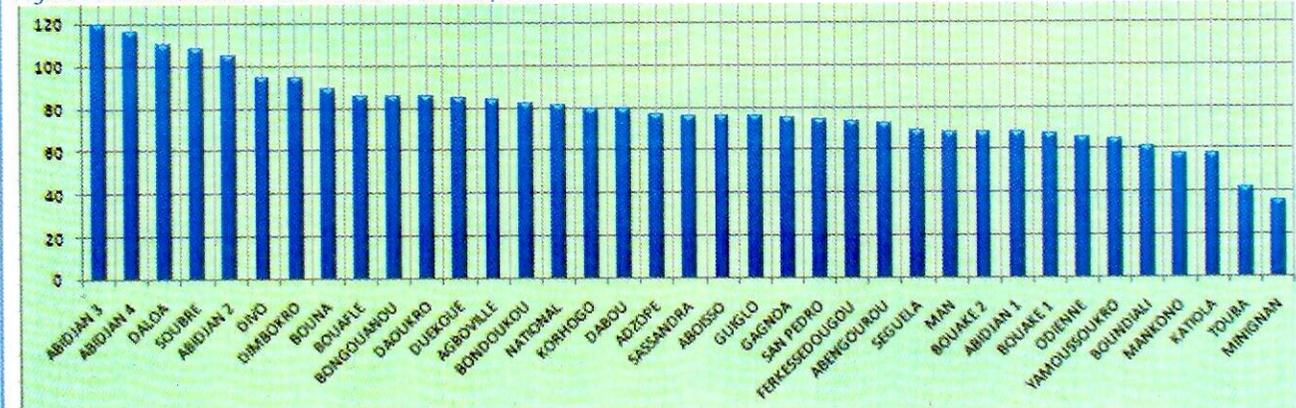


Figure 104 : Ratio élèves / salle de classe dans le public



3.1. Situation des enseignants au niveau national

Le système éducatif ivoirien compte 50 155¹ enseignants dans le secondaire général, au cours de la rentrée scolaire 2012-2013, (Tab. 20). Ils sont répartis comme suit : professeurs de collèges (20,9%), professeur de lycée (29,4%), professeurs permanents (16,2%) et professeurs vacataires (33,5%), (Fig. 105). Le privé emploie un peu plus des 3/5 de ces enseignants contribuant ainsi pour une bonne part à la formation des élèves, (Fig. 107). La proportion des femmes enseignantes dans le secondaire reste très faible. Elle ne représente que 12,6% des enseignants, soit environ 1 enseignant sur 10, (Fig. 106).

Les enseignants du secondaire sont répartis par matière. Les recrutements les plus massifs s'opèrent au niveau des professeurs de Lettres modernes (15,7%), Mathématiques (15,6%), Histoire et Géographie (11,4%), Sciences Physiques (11,3%), Sciences de la Vie et de la Terre (10%) et Education Physique et Sportive (8%), (Fig. 109).

Les diplômés enregistrés au niveau de l'enseignement secondaire général sont le CAPES, le CAP/CM, le BAC, le DEUG, la LICENCE, la MAITRISE et autres. Les enseignants titulaires d'un diplôme académique (MAÎTRISE, LICENCE, DEUG) représentent un peu plus de la moitié du corps enseignant. Ceux titulaires d'un diplôme pédagogique (CAPES, CAP/CM, CAP/CPL) représentent 38,2% et 8,4% détiennent d'autres diplômes dont 0,5% le DOCTORAT et 3,7% le BAC. Tous ces chiffres indiquent que très peu d'enseignants du secondaire sont passés par l'ENS, structure chargée de la formation pédagogique des futurs enseignants. En effet, sur 10 enseignants, seulement 4 environ sont passés par cette Ecole. Ceci explique le très grand besoin en enseignants auquel fait face le système éducatif. Seuls des recrutements exceptionnels suivis de formation

accélérée pourraient permettre de combler ce déficit d'enseignants, (Fig. 108).

Une question fondamentale à laquelle reste confronté le système éducatif ivoirien est le manque d'enseignants au niveau du secondaire comme en témoigne la très forte présence de postes vacants. Au cours de l'année scolaire 2012-2013, l'on recense 2919 postes vacants dont 63% au premier cycle. Ces postes vacants concernent les toutes les matières, mais les plus touchés sont ceux des professeurs de Maths, Sciences physiques, SVT, Lettres modernes, Anglais et Histoire et Géographie, (Fig. 111). Les causes de vacances de postes sont nombreuses. Mais les principales sont les cas de décès, de maladies², de retraite, de démission et de mutation. Toutes les DRENET vivent cette situation de postes vacants. Les plus affectées sont celles de Bouaké 2 (200), Bondoukou (179), Bouaflé (166), Korhogo (164), San-Pedro (160), (Fig. 112).

¹Ce chiffre sur les enseignants du secondaire doit être pris avec prudence. En effet dans la conception des questionnaires, il n'avait pas été prévu des champs pour dissocier ceux qui interviennent à la fois au public et privé. Il y a donc un double comptage des enseignants du public qui interviennent comme vacataire dans le privé.

²Selon la DMOSS (Direction de la Mutualité et des Œuvres Sociales en milieu Scolaire), au cours de l'année 2012-2013, l'effectif des professeurs malades bénéficiant d'une décision de conseil de santé avec la mention « Fonction enseignante déconseillée » s'élève à 83 dont 55 hommes et 28 femmes. Celui des professeurs malades bénéficiant de la mention « Apte à servir, à rapprocher de... ou apte à servir sous surveillance médicale » est de 31 dont 25 hommes et 6 femmes.



3. Situation des enseignants

Tableau 20 : Synthèse des effectifs enseignants du secondaire

	Professeurs collège	Professeurs de lycée	Professeurs Permanents	Professeurs Vacataires	Total
Nombre enseignant	10 476	14 767	8 129	16 783	50 155
dont femme	1 331	2 247	932	1 808	6 318
% Femmes	12,7%	15,2%	11,5%	10,6%	12,6%

	effectifs enseignants	Postes vacants		
		1er cycle	2nd cycle	Total
Lettre-Moderne	7892	Lettre-Moderne: 363	127	490
Maths	7310	Maths: 203	169	372
Hist-Géo	5698	Histoire-Géo: 210	98	308
SVT	4965	SVT: 199	89	288
Anglais	5416	Anglais: 186	80	266
Sciences Physiques	5676	Sciences Physiques: 143	95	238
Musique	572	Musique: 126	71	197
Art Plastique	744	Art Plastique: 110	65	175
Eps	3941	Eps: 109	57	166
Allemand	2246	Allemand: 90	65	155
Espagnol	2733	Espagnol: 86	58	144
philo	2165	philo: 89	89	89
Autres Matières	797	Autres Matières: 8	16	24
Total	50155	Total: 1840	1679	2919

Figure 105 : Répartition des enseignants du secondaire par catégorie

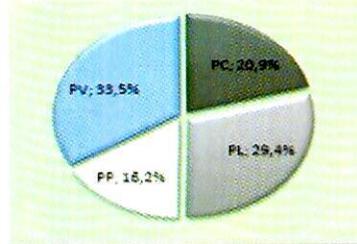


Figure 106 : Répartition des enseignants du secondaire par sexe

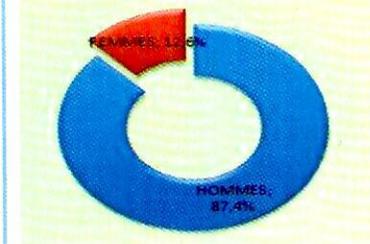


Figure 107 : Répartition des enseignants du secondaire par statut

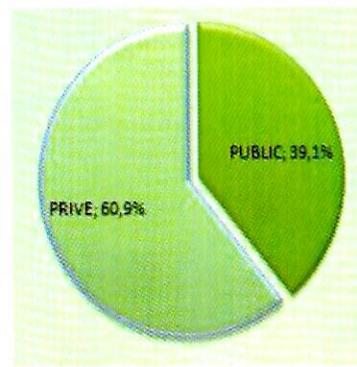


Figure 108 : Répartition des enseignants du secondaire par diplôme académique

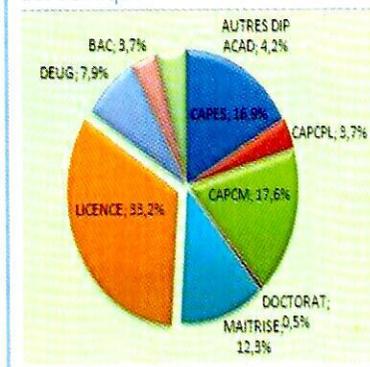


Figure 109 : Répartition des enseignants du secondaire par discipline



Figure 110 : Cas donnant lieu à des vacances de poste

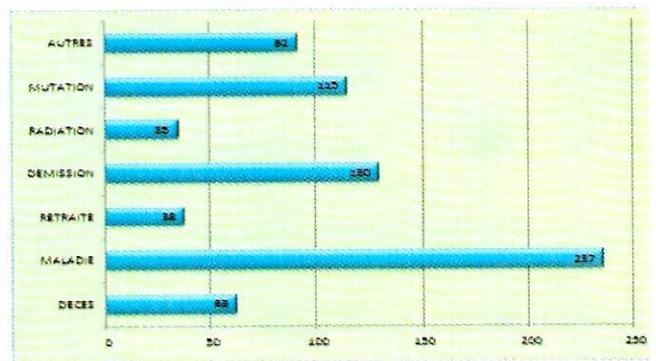
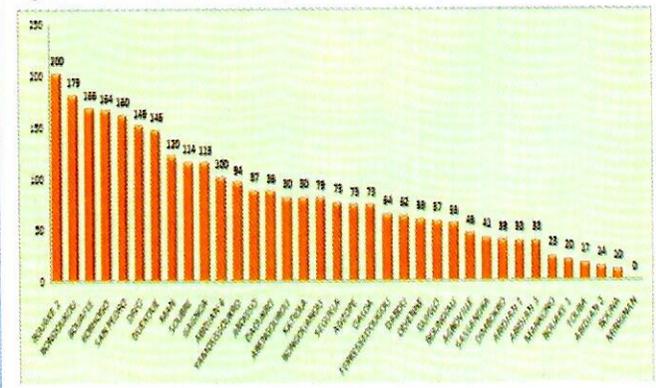


Figure 111 : Nombre de postes vacants par discipline



Figure 112 : Répartition des postes vacants par DRENET



3.2. Situation des enseignants selon le statut

Le secondaire public compte 19 589 enseignants en 2012-2013 dont 38,3% de professeurs de collège et 53,6% de professeurs de lycée. Les femmes constituent une très faible part de cet ensemble. Elles ne représentent que 16,3%, soit moins d'un enseignant sur 5. Le corps enseignant se compose de plusieurs groupes, selon la matière dispensée. Les professeurs de Lettres Modernes, au nombre de 3037, soit 15,5% des enseignants du secondaire public, sont les plus nombreux dans ce degré d'enseignement. Ensuite, viennent les professeurs de Mathématiques (13,9%), de Sciences physiques (12,4%), d'Histoire et Géographie (11%), d'Anglais (10,4%) et de Sciences de la Vie et de la Terre (10,2%), (Tab. 21, Fig. 113, 114).

Par rapport aux besoins, les enseignants, toutes disciplines confondues, restent en nombre insuffisant. Au niveau du public, ce sont 2306 postes qui ne sont pas pourvus en enseignants, dont 63,6% au premier cycle. Les besoins exprimés pour combler les postes vacants sont importants au niveau des Lettres Modernes, des Mathématiques et des Sciences de la Vie et de la Terre où l'on enregistre respectivement 400, 302 et 232 postes vacants. Hormis ces trois matières, on enregistre globalement entre 70 et 200 postes vacants pour les autres, (Tab. 21, Fig. 115).

Cette situation est différemment vécue dans les DRENET. Elle reste plus accentuée dans les DRENET de Bondoukou, Bouaké 2, Bouaflé, Divo, Korhogo, Man et San-Pedro où l'on dénombre plus de 100 postes vacants. Par ailleurs, 9 DRENET enregistrent entre 50 et 100 postes vacants. Seules les DRENET d'Abidjan 2, Abidjan 3, et Abidjan 4 sont en bonne partie pourvues en enseignants puisque pour chacune d'elles, le nombre de postes vacants se chiffre respectivement à 4 ; 4 et 5, (Fig. 117). Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette situation. Dans bien des cas, des enseignants

tombent gravement malades ou décèdent en pleine année scolaire, certains prennent leur retraite, pendant que d'autres sont radiés ou démissionnent. Au cours de la rentrée scolaire 2012-2013, on a enregistré 45 enseignants décédés, 224 malades, 21 partis à la retraite, 15 radiés et 13 démissionnaires, (Fig. 116). Au-delà de ces aspects, il existe aussi des enseignants fictifs.

La configuration des enseignants employés dans le privé reste quelque peu différente de celle présentée dans le public. En effet, au niveau du privé, sur les 30 566 enseignants, environ la moitié est constituée d'enseignants vacataires et un quart d'enseignants permanents. Ce sont en majorité des enseignants titulaires d'une licence (43,6%), d'une maîtrise (16,7%) ou d'un DEUG (10%). Il est important de noter que bon nombre de vacataires proviennent des établissements secondaires publics et des universités. Ces jeunes universitaires vacataires ont du mal à intégrer les structures formelles, publiques ou privées.

S'agissant de la représentativité selon le sexe, les enseignantes employées dans les établissements privés sont très peu nombreuses car seulement un enseignant sur 10 est une femme dans le privé, (Tab. 21, Fig. 113, 114).

La répartition des enseignants par discipline présente globalement la même architecture que celle du public. Les professeurs de Lettres Modernes et de Mathématiques sont les plus nombreux, (Tab.21). Au niveau des postes vacants, la situation demeure moins préoccupante dans le privé que dans le public. Le privé enregistre 613 postes vacants contre 2306 au public. La répartition par cycle reste sensiblement pareille à celle du public avec 61% des postes vacants au premier cycle, (Tab. 21, Fig. 115). De même, la répartition régionale des postes vacants dans le privé indique une architecture différente de celle du public. La DRENET affichant le plus grand nombre de postes vacants est celle d'Abidjan 4 (90 postes vacants), (Fig. 117).

4.1. Situation du redoublement au niveau national

Le niveau de redoublement élevé dans le secondaire constitue une autre caractéristique du système éducatif ivoirien. Même s'il connaît une relative baisse, il demeure tout de même élevé, ce qui explique les fortes proportions de redoublants. Au titre de la rentrée scolaire 2012-2013, on enregistre 220 504 élèves du secondaire qui reprennent leur année, soit 18,1% de l'effectif total des inscrits. Mais cette situation reste plus préoccupante dans le 2nd cycle que dans le 1^{er} cycle, (Tab. 22, Fig. 119).

Au niveau du 1^{er} cycle, on recense 124 172 élèves redoublants à la rentrée scolaire 2012-2013, ce qui représente environ 14% de l'effectif de ce cycle, (Fig. 118). Cependant, la proportion des filles qui reprennent leur année est inférieure à celle des garçons ; alors que 13 filles sur 100 reprennent leur classe, chez les garçons, ce sont 14 sur 100, (Fig. 120). Par ailleurs, une analyse par niveau d'études révèle qu'au fur et à mesure qu'on avance dans le cursus scolaire, c'est-à-dire de la 6^{ème} à la 3^{ème}, la proportion de redoublants s'accroît pour atteindre le niveau le plus élevé en classe de 3^{ème}. En effet, de seulement 7% en 6^{ème}, 8% en 5^{ème} et 10% en 4^{ème}, elle passe au triple (29%) en 3^{ème}, (Fig. 118). Ce sombre tableau sur le redoublement au 1^{er} cycle, plus particulièrement en 3^{ème}, suscite des inquiétudes. La première inquiétude concerne les sorties d'élèves du système après la classe de 3^{ème} que le redoublement pourrait occasionner et la seconde porte sur les effets mêmes du redoublement, à savoir si le redoublement permet d'améliorer le niveau des élèves. Dans tous les cas, le redoublement occasionne des frais d'écolage supplémentaires pour l'Etat et les parents. De plus, il empêche la fluidité dans le système en réduisant l'accès à certains niveaux d'études.

Au second cycle, le nombre de redoublants recensés s'élève à 96 332 en 2012-2013, soit 30,1% de l'effectif. Cette proportion est très élevée

puisque'elle indique en substance que presque le tiers des élèves de ce cycle reprennent leur année scolaire, (Fig. 119). Cependant, la fréquence de redoublement reste légèrement moindre chez les filles que chez les garçons, soit 29,4% contre 30,6%, (Fig. 120). Par ailleurs, le redoublement se manifeste de façon différente selon le niveau d'études et la série. De façon générale, le redoublement est plus important dans les classes de Terminale, plus particulièrement en séries A et D, que dans les autres. Ce qui explique d'ailleurs les fortes proportions de redoublants dans ces deux séries. En effet, en 2012-2013, la moitié de ces élèves sont des redoublants. Seuls les élèves inscrits en 1^{ère} C redoublent moins; on enregistre dans ce niveau seulement 5,2% de redoublants, (Fig. 119). Tout comme au 1^{er} cycle, ces proportions de redoublants sont inquiétantes et suscitent par conséquent des interrogations sur l'ensemble du système : qu'est-ce qui explique une telle situation ? Est-ce le niveau de l'enseignement qui est au rabais ? Les conditions d'un bon encadrement ne sont-elles pas réunies ?

Le redoublement est diversement vécu. Il reste très élevé dans les DRENET de : Touba, Bouaké 1, Korhogo, Boundiali, Katiola, Daoukro, Gagnoa, Dimbokro, Bouaké 2, Man, Soubré, Bouaflé, Bongouanou, où pour l'ensemble du secondaire, elles enregistrent plus de 20% de redoublants, (Fig. 121).



4.2. Situation du redoublement selon le statut

Le redoublement au niveau de l'enseignement secondaire public connaît un niveau élevé. Cependant, il demeure de façon générale inférieure à celui enregistré dans l'enseignement privé. En effet, les statistiques de la rentrée scolaire 2012-2013 révèlent que le secondaire public totalise 88 924 redoublants, soit 14,2% de son effectif alors que dans le privé, on recense 131 580 redoublants, soit 22,4% de l'ensemble des élèves du secondaire privé. Ainsi, il ressort que dans l'enseignement secondaire, les élèves redoublent plus dans le privé que dans le public. Toutefois, ces réalités sur le phénomène du redoublement, entre public et privé, prennent des dimensions différentes lorsque l'analyse est faite par cycle, (Tab. 23).

Au 1^{er} cycle, ce sont 46 870 redoublants qu'on recense au niveau du public, au cours de la rentrée scolaire 2012-2013. Ils représentent 10% des effectifs du 1^{er} cycle du public. Cette proportion est nettement inférieure à celle du privé où on compte 77 302 redoublants, soit 18%. Dans ce cycle, concernant le redoublement, la grande différence entre le public et le privé se situe au niveau de la classe de 3^{ème}. En effet, alors qu' environ 8 élèves sur 100 reprennent leur année scolaire dans le public, dans le privé, ce sont 42 sur 100 qui redoublent, soit une proportion 5 fois plus élevée que celle relevée dans le public, (Tab. 23, Fig. 122). Cette situation pourrait être le résultat de l'effet conjugué de deux facteurs. Le premier pourrait être le niveau élevé du redoublement aussi bien dans le public que dans le privé et le second, le fait que le privé constitue une alternative d'accueil pour les élèves exclus du public surtout après la classe de 3^{ème}. Les DRENET qui affichent les plus grandes proportions de redoublants au premier cycle sont Touba (22,4%), Korhogo (15%) pour le public et Boundiali (69%), Touba (67%), Mankono (66%), Katiola (59%) pour le privé, (Fig. 124). Les disparités au niveau régional en matière de redoublement sont donc très grandes et

la situation dans certaines DRENET comme Boundiali, Touba, Mankono et Odienné, paraît très dramatique surtout dans l'enseignement privé.

Au niveau du second cycle, les proportions les plus élevées de redoublants s'enregistrent au privé, tout comme au 1^{er} cycle. Dans le public, au titre de l'année scolaire 2012-2013, on note de façon générale, qu'un peu plus du quart des enfants reprennent leur classe alors que dans le privé, c'est presque le tiers qui redouble. Cependant, cette configuration n'est pas la même pour l'ensemble des niveaux d'études du 2nd cycle. En effet, avant la classe de Terminale, les proportions relevées dans le privé demeurent nettement inférieures à celles enregistrées dans le public, quelle que soit la série. Mais en Terminale, au contraire, les proportions sont plus élevées dans le privé que dans le public. Au niveau du privé, plus de la moitié des effectifs sont des redoublants en Terminale et dans le public un peu plus du tiers, (Fig. 123). Les proportions par DRENET mettent en relief de très grandes disparités aussi bien dans le privé que dans le public. Dans le privé, elles varient entre 14% et 51% (Mankono, Boundiali) et dans le public entre 8% (Ferké) et 34% (Séguéla), (Fig. 125).

Le redoublement au secondaire reste élevé dans le public tout comme dans le privé. Les fortes proportions de redoublants dans les classes en sont le résultat. Une telle situation constitue un coût supplémentaire pour l'Etat et pour les parents. Aussi, les perspectives de poursuite des études ne sont-elles pas toujours évidentes après le redoublement.



Tableau 23 : Synthèse des effectifs des redoublants dans le secondaire par statut

Niveaux d'étude	Public		Privé		Proportion redoublants	
	Effectif élève	redoublants	Effectif élève	redoublants	Public	Privé
6 ^{EME}	140900	18816	116 868	4 106	9,8%	3,5%
5 ^{EME}	118865	12344	87 848	4 278	10,4%	4,9%
4 ^{EME}	111431	13220	77 004	5 727	11,9%	7,4%
3 ^{EME}	96 105	7400	147 536	68 100	7,8%	46,2%
Ensemble 1 ^{er} cycle	467301	46870	428 851	77 802	10,0%	18,0%

Niveaux d'étude	Public		Privé		Proportion redoublants	
	Effectif élève	redoublants	Effectif élève	redoublants	Public	Privé
SECONDE A	11865	2300	18 805	1 207	20,1%	6,3%
SECONDE C	32700	5688	14 602	1 277	17,4%	8,7%
PREMIERE A	16117	2876	17 025	1 088	17,8%	6,4%
PREMIERE B	27254	4541	14 388	1 120	16,7%	7,8%
PREMIERE C	5116	176	504	12	3,5%	2,4%
TERMINALE A	24326	8587	58 534	18 576	35,3%	48,8%
TERMINALE B	42218	16881	54 079	30 671	40,0%	56,7%
TERMINALE C	3404	915	595	261	26,9%	43,5%
Ensemble 2 nd Cycle	160997	42054	158 529	54 278	26,1%	34,2%

Figure 122 : Proportion des redoublants par niveau selon le statut au 1^{er} cycle

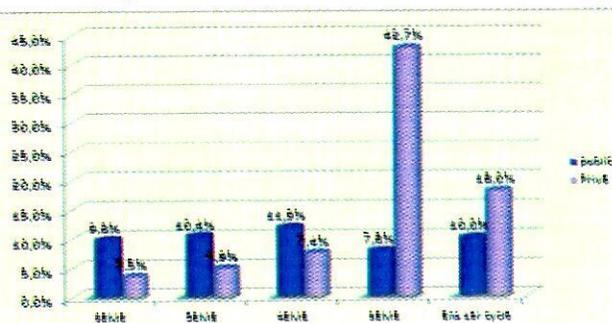


Figure 123 : Proportion des redoublants par niveau d'études selon le statut au 2nd cycle

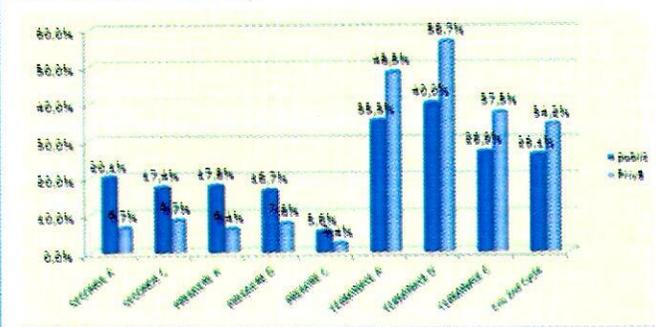


Figure 124 : Proportion des redoublants au 1^{er} cycle par DRENET selon le statut

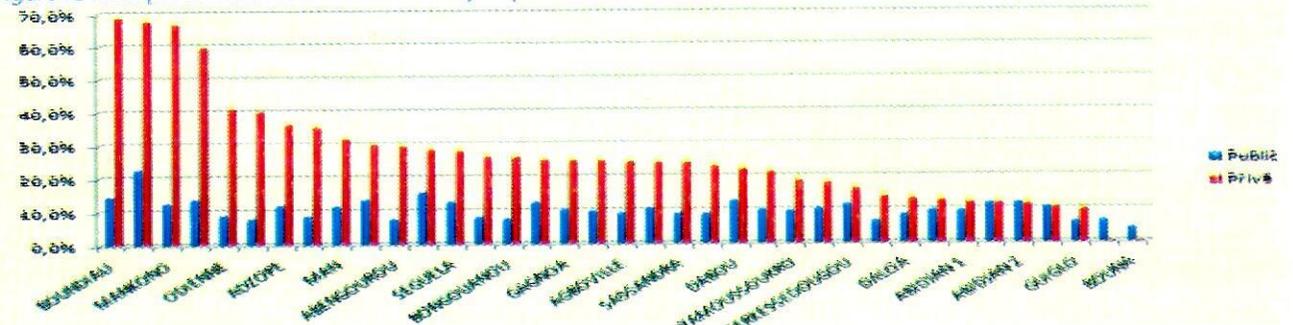
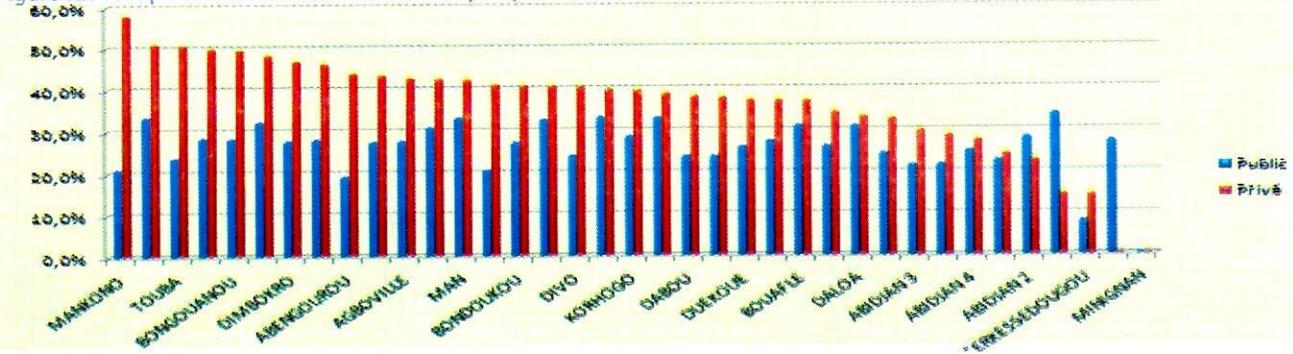


Figure 125 : Proportion des redoublants au 2nd cycle par DRENET selon le statut



5.1. Principaux indicateurs du 1^{er} cycle

Les indicateurs au niveau du 1^{er} cycle du secondaire sont alarmants. L'accès, la scolarisation, et le flux connaissent d'énormes problèmes.

Dans le 1^{er} cycle, l'accès en 6^{ème} reste faible, même s'il connaît une nette amélioration de près de 13 points entre les années scolaires 2011-2012 et 2012-2013, (Fig. 132). A la rentrée scolaire 2012-2013, ce sont environ 47 enfants sur 100 ayant l'âge officiel d'entrer en 6^{ème} qui y ont accès, (Fig. 126). Cette situation montre que plus de la moitié des enfants ayant l'âge d'aborder le 1^{er} cycle du secondaire n'y sont pas. Où pourraient-ils donc se trouver ? Ces enfants pourraient soit se retrouver encore au primaire à cause du redoublement ou des entrées tardives, soit ils seraient sortis du système ou tout simplement, ils n'auraient jamais été scolarisés par leurs parents. Une autre explication à ce faible niveau d'accès en 6^{ème} est l'insuffisance des infrastructures d'accueil à laquelle fait face tout le système éducatif. Comparé à l'accès des garçons au 1^{er} cycle, celui des filles apparaît comme le plus problématique. En effet, seulement 4 filles sur 10 à peu près sont en 6^{ème} contre un peu plus de 5 garçons sur 10 pour les garçons, (Fig. 126).

La participation des enfants scolarisables dans le 1^{er} cycle demeure tout aussi faible. Ceci transparait à travers le taux de scolarisation qui est de 46% et qui indique implicitement qu'un peu plus de la moitié des enfants supposés se retrouver dans le 1^{er} cycle n'y sont pas, (Fig. 128). Aussi, la capacité du système à inscrire ce groupe d'enfants au 1^{er} cycle demeure-t-elle faible. Cependant, la scolarisation est en hausse de 4 points par rapport à son niveau de 2011-2012, (Fig. 132). Par ailleurs, la participation des filles scolarisables dans le premier cycle est inférieure à celle des garçons ; sur 100 filles en âge d'être scolarisées au 1^{er} cycle, environ 38 y sont, contre un peu plus de la moitié pour les garçons, (Fig. 128).

S'agissant de l'achèvement du 1^{er} cycle du secondaire, les chiffres dévoilent l'existence d'une situation déplorable qui pourrait en même temps être le signe ou le résultat d'un ensemble de dysfonctionnements du système. En effet, le taux d'achèvement reste faible car sur 100 enfants qui entrent en 6^{ème}, seulement 37 environ achèvent le 1^{er} cycle, (Fig. 130).

5.2. Principaux indicateurs du 2nd cycle

Au 2nd cycle du secondaire, le constat reste le même avec globalement un faible niveau d'accès en classe de seconde, un faible niveau de scolarisation et un très faible taux d'achèvement. Mais ces problèmes se posent ici avec beaucoup plus d'acuité. Le TBA n'est que de 14,7% avec un accès plus faible chez les filles (11,1%) que chez les garçons (18,2%), (Fig. 127). Le TBS, lui, est d'environ 24% dans l'ensemble mais avec une différence de 10 points entre celui des garçons (28%) et celui des filles (18%), (Fig. 129). Et enfin, l'achèvement du second cycle n'est réalisé que par 20% des élèves ayant abordé le secondaire. Ainsi, très peu d'élèves achèvent leur cursus secondaire, puisque ce sont seulement en moyenne 2 élèves sur 5 qui y parviennent (Fig. 131).

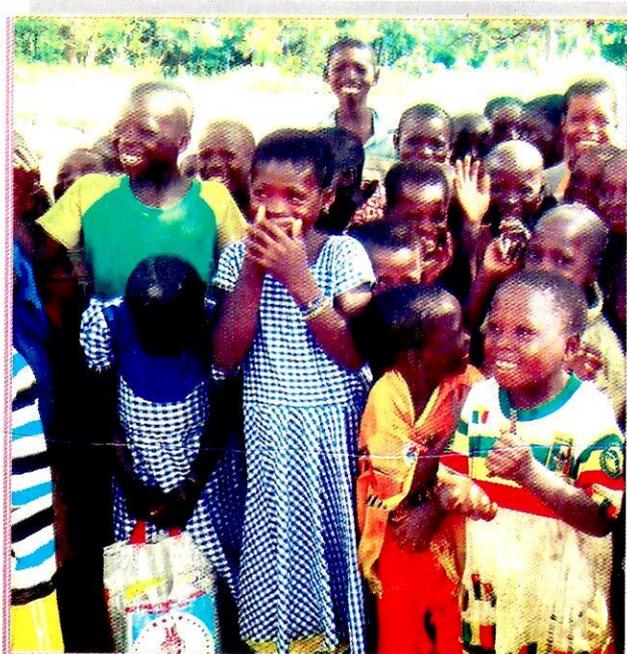


Figure 126 : TBA au 1^{er} cycle du secondaire

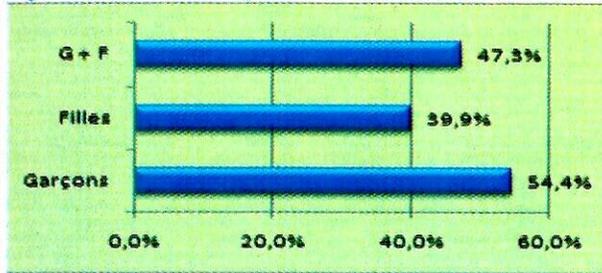


Figure 127 : TBA au 2nd cycle du secondaire

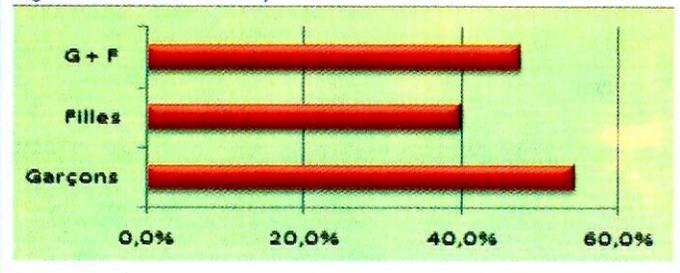


Figure 128 : TBS au 1^{er} cycle du secondaire

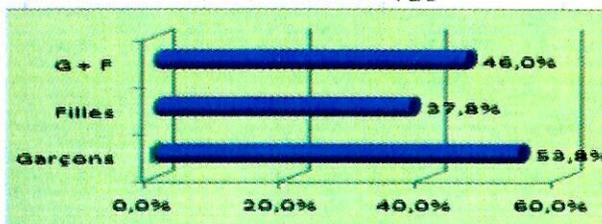


Figure 129 : TBS au 2nd cycle du secondaire

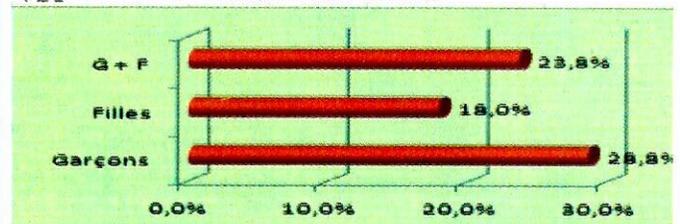


Figure 130 : Taux d'achèvement au 1^{er} cycle du secondaire

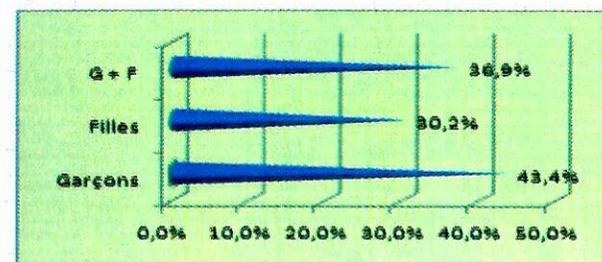


Figure 131 : Taux d'achèvement au 2nd cycle du secondaire

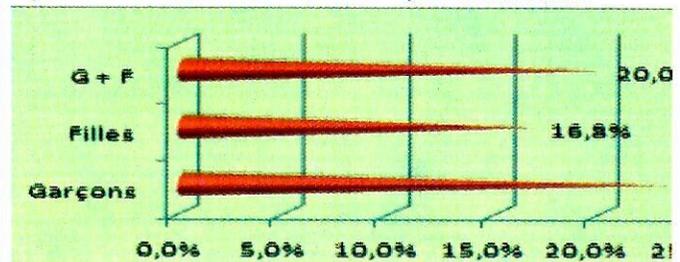
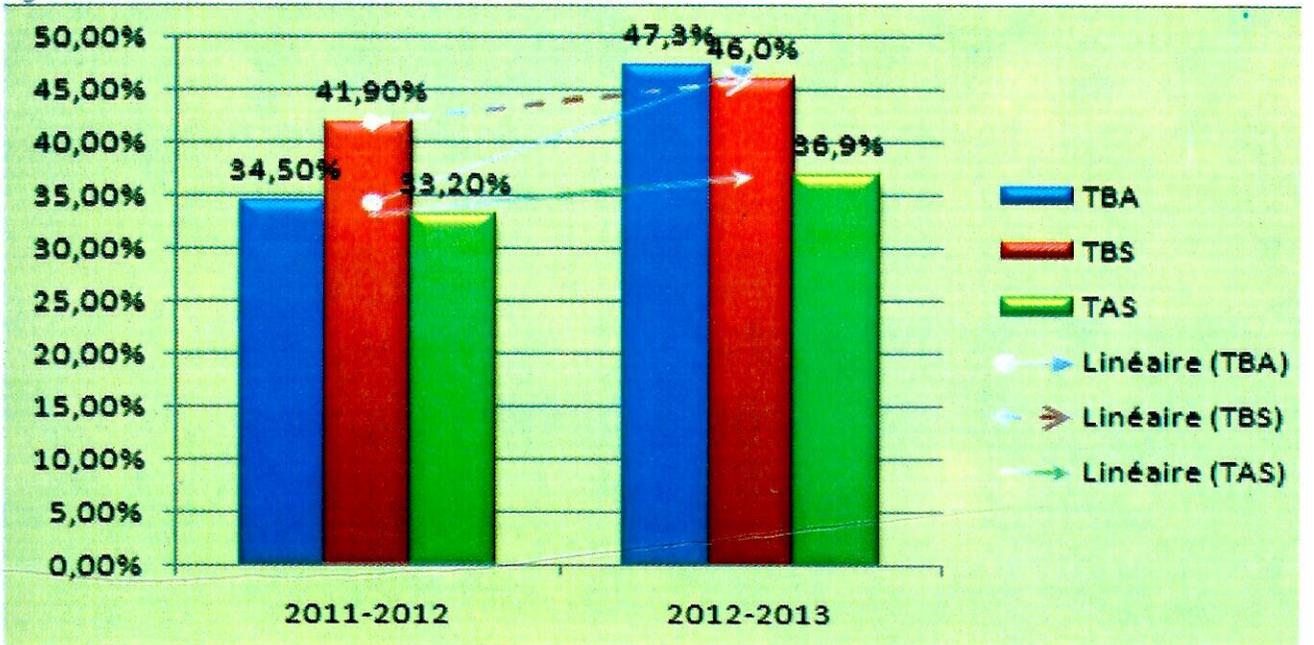


Figure 132 : Evolution des indicateurs de 2011-2012 à 2012-2013



6.1. Résultats à l'examen du BEPC¹

Le parcours scolaire au niveau du 1^{er} cycle du secondaire est sanctionné par un examen de fin de cycle, le BEPC. Au cours de la rentrée scolaire 2012-2013, on enregistre un taux de réussite de 40,2% pour 215 369 élèves inscrits. Ainsi, 4 élèves sur 10 réussissent à l'examen du BEPC. Ce taux connaît une très forte amélioration par rapport aux deux années antérieures où il était en moyenne de 17,0%, (Tab. 24, Fig. 133). Mais ce résultat, relativement satisfaisant dans l'ensemble, diffère selon les DRENET. Globalement, au niveau régional, les taux de réussite varient entre 29% et 53%. Les DRENET ou DDENET qui affichent les plus forts taux de réussite au BEPC sont Grand-Bassam (53,1%), San-Pédro (51,1%) et celles qui enregistrent les résultats les plus bas sont Sinfra (29,0%), Soubré (29,3%) Man (29,6%), (Fig. 135). Il importe de souligner que les candidats au BEPC sont regroupés en deux sous-ensembles : les candidats officiels et les candidats libres. Le taux de réussite au niveau des candidats officiels reste supérieur à celui des candidats libres dans la plupart des DRENET. Au niveau national, les candidats officiels ont un taux de réussite de 40,7% alors que les candidats libres présentent un taux de réussite de 38,3%. Par ailleurs, l'on constate que bon nombre de candidats inscrits pour le BEPC n'ont pu présenter l'examen. Ils sont au total au nombre de 30 996 et représentent 10% des candidats inscrits. Au niveau des candidats officiels, ils sont au nombre de 22 221, soit 9,1%. (Fig. 134). Cette malheureuse situation pourrait s'expliquer par des cas de maladie, d'absence de pièces d'identité, de retenue des convocations par certains fondateurs d'école suite au non-paiement des frais de scolarité, ou encore tout simplement par des abandons.

6.2. Résultats à l'examen du BAC²

S'agissant du BAC, le résultat de la session normale de 2013 reste aussi globalement insuffisant bien qu'il y ait une amélioration par rapport à celui de l'année précédente. Fluctuant autour de 20% ces

trois dernières années, le taux de réussite au BAC, session 2013, passe à 33,62%, soit un regain moyen de 10 points, (Tab. 24, Fig. 132). Cependant, le taux de réussite dans certaines DRENET ou DDENET demeure bien en deçà du taux national. Il s'agit principalement de la DDENET de Sinfra (23,4%) et de la DRENET de Gagnoa (24,8%). Contrairement à celles-ci, la DRENET d'Aboisso et la DDENET de Grand Bassam affichent les plus forts taux de réussite avec respectivement 41% et 47%, (Fig. 136). Comme au BEPC, on distingue également les candidats officiels et les candidats libres. Le résultat des candidats officiels est nettement supérieur à celui des candidats libres et cela reste vrai pour l'ensemble des DRENET ; 35% contre 20%. Par ailleurs, sur les 215 382 candidats inscrits, environ 14952 ne présentent pas l'examen du BAC dont 9045 candidats officiels, (Fig. 134). Les raisons avancées pourraient être semblables à celles évoquées précédemment pour le BEPC.

¹Le BEPC est le diplôme académique qui sanctionne la fin du premier cycle de l'enseignement secondaire général. Il est obtenu suite à un examen qui se déroule en deux phases une phase orale et une phase écrite. L'oral se fait en Anglais. Lors de la phase écrite, les candidats composent dans quatre matières obligatoires (Mathématiques, Sciences Physiques, Français et Anglais) et une matière tirée au sort parmi les autres (Langue vivante², Histoire et Géographie, Sciences de la Vie et de la Terre).

²Le BAC sanctionne la fin du second cycle de l'enseignement secondaire général et technique. L'examen du BAC se déroule également en deux phases: une phase orale et une phase écrite. Cependant, contrairement au BEPC, les candidats au BAC composent dans toutes les matières au programme.

6. Résultats aux examens

Tableau 24 : Synthèse des résultats aux examens

	Inscrits	Présents	Absents	Taux de Participation	Admis	Admis (%)
BEPC	308 770	277 804	30 966	90%	111 739	40,22%
BAC	215 382	200 430	14 952	93%	67 376	33,62%
Dont Candidats officiels						
BEPC	243525	221304	22221	91%	90078	40,70%
BAC	188548	179503	9045	95%	63185	35,20%
Candidats libres						
BEPC	65245	56500	8745	87%	21661	38,34%
BAC	26834	20927	5907	78%	4191	20,03%

Figure 133 : Evolution des taux de réussite au BEPC et au BAC



Figure 134 : Taux de participation aux examens

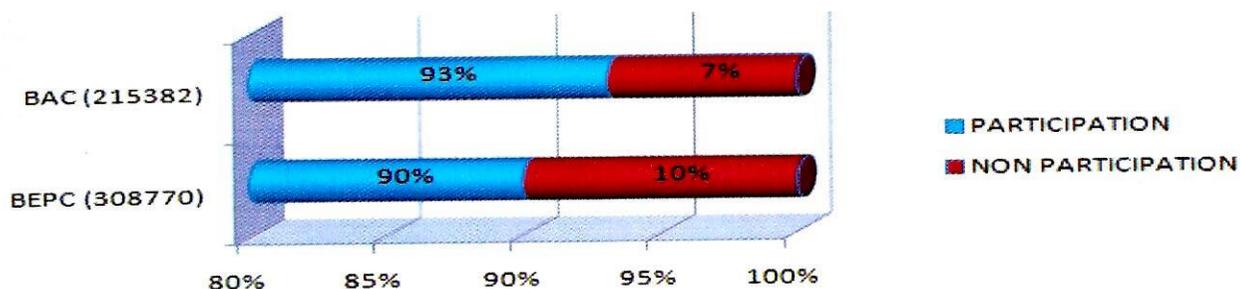


Figure 135 : Proportion des admis au BEPC par DRENET

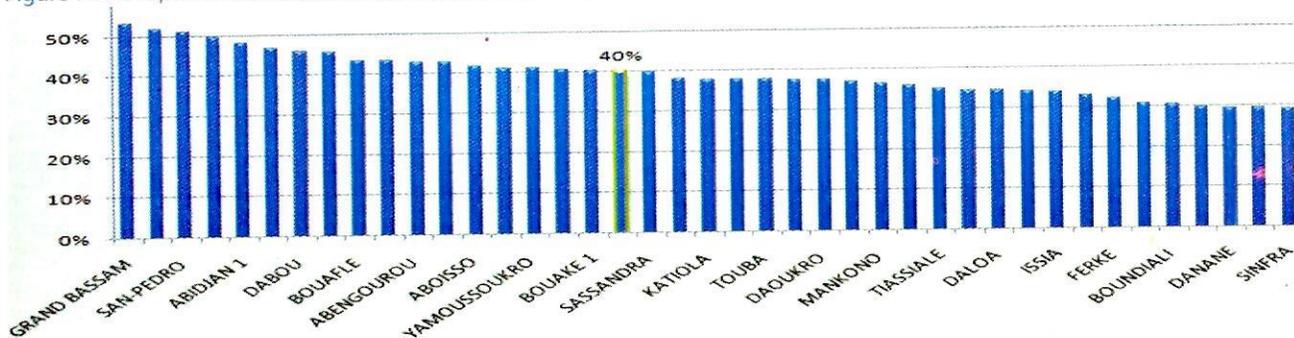
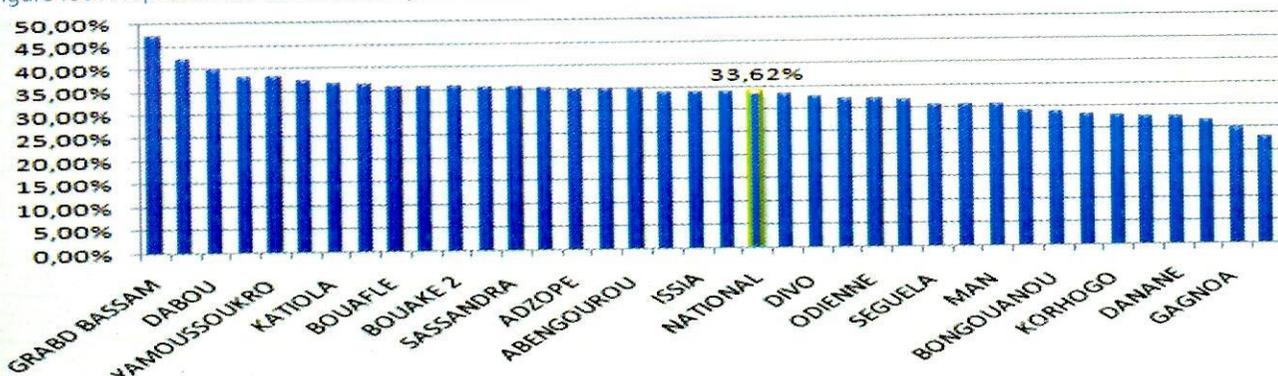


Figure 136 : Proportion des admis au BAC par DRENET



7.1. Scolarisation au niveau du 1^{er} cycle

Dans le 1^{er} cycle, les filles sont au nombre de 361 713 et représentent 40,4% de l'effectif total du cycle. En d'autres termes, sur 10 élèves de ce cycle, 2 sont des filles. Cette proportion reste donc inférieure à celle des garçons, (Tab. 25, Fig. 137, 138). Cette situation pourrait être liée, non seulement, à la faible scolarisation des filles mais aussi à leur faible accès à ce cycle. En effet, concernant la scolarisation, les statistiques révèlent que très peu de filles sont scolarisées dans le 1^{er} cycle. Seulement, un peu plus du tiers des filles y est. La majorité d'entre elles qui sont supposées s'y retrouver, au regard de leur âge, vaquent à des activités extrascolaires. Quant à l'accès des filles au premier cycle, on retient que sur 10 filles en âge officiel d'être en 6^{ème}, seulement, 4 filles y sont. Le redoublement et les abandons des filles, en plus des questions d'ordre culturel et économique, pourraient aussi expliquer leur problème de scolarisation. En effet, le redoublement est un phénomène très fréquent chez les filles, plus particulièrement chez celles qui sont en classe de 3^{ème}. Dans le 1^{er} cycle par exemple, ce sont 48 946 filles dans l'ensemble, qui reprennent leur classe, soit 13 filles sur 100. En classe de 3^{ème}, ce sont 28 filles sur 100 qui redoublent. Par ailleurs, 4 914 filles abandonnent les études dont près du tiers en classe de 3^{ème}. En outre, bon nombre des jeunes filles du secondaire tombent enceinte. En 2012-2013, ce sont 2 803 filles du 1^{er} cycle qui sont dans cet état, dont 19% en 6^{ème} et 33% en 3^{ème}, (Fig. 141). Les cas de grossesse s'expliquent par des questions d'ordre économique et de déficit d'encadrement.

7.2. Scolarisation au niveau du 2nd cycle

Dans le 2nd cycle, la proportion des filles demeure également faible par rapport à celle des garçons. Évaluées à 123 040, elles représentent seulement 29% de l'ensemble des élèves, (Tab. 24, Fig. 137, 140). La faible représentativité de ces dernières est

le résultat de leur faible niveau de scolarisation et d'accès au 2nd cycle. Dans ce cycle, moins de 1 fille sur 5 en âge d'être scolarisée l'est en réalité. Quant à l'accès à ce cycle, seulement 1 fille sur 10 en âge d'être en 2nd accède effectivement à ce niveau d'études. Le redoublement et l'abandon contribueraient à ces faibles niveaux de participation et d'accès des filles. Ce sont près de 36 191 filles qui redoublent leur classe au titre de l'année scolaire 2012-2013 dont plus de 50% en T^{le} toutes séries confondues, soit environ 1 fille sur 3. Les abandons sont eux aussi non négligeables et s'élèvent à 2 054 filles dont 44% en T^{le} et 32% en 2nd. Le phénomène de grossesse n'épargne guère les filles du 2nd cycle. On dénombre 1136 cas de grossesse au 2nd cycle, dont 46,6% en T^{le}, 29,7% en 1^{ère} et 23,8% en 2nd, (Fig. 141).

Ce sombre tableau conduit à la baisse le taux d'achèvement des filles. Seulement 30 filles sur 100 achèvent le 1^{er} cycle. Au 2nd cycle, la situation est plus grave où seulement moins de 2 filles sur 10 achèvent le cycle.

En somme, l'amélioration de la scolarisation des filles, qui constitue aujourd'hui l'un des objectifs majeurs du système éducatif ivoirien, surtout dans le cadre de l'autonomisation de la femme, doit être encouragée. Des efforts sont déjà faits dans ce sens mais beaucoup reste encore à faire. Les filles demeurent non seulement en sous effectifs mais aussi et surtout réalisent de faibles performances, sûrement occasionnées par certaines difficultés auxquelles elles sont confrontées en permanence.



Tableau 25: Synthèse de la scolarisation des filles au secondaire

		EFFECTIFS ELEVES		REDOUBLANTS	
		TOTAL	FILLES	TOTAL	FILLES
1 ^{ER} CYCLE	PRIVE	428 851	180 062	27 302	29 335
	PUBLIC	467 301	181 651	46 820	19 611
	TOTAL	896 152	361 713	124 122	48 946
2 ND CYCLE	PRIVE	158 523	65 816	54 278	20 716
	PUBLIC	160 997	57 224	42 054	15 475
	TOTAL	319 520	123 040	96 332	36 191
ENS. ELEV.	PRIVE	587 374	245 878	131 580	50 051
	PUBLIC	628 298	238 875	88 924	35 086
	TOTAL	1 215 672	484 753	220 504	85 137

	NIVEAUX	EFFECTIFS FILLES	REDOUBLANTES	% REDOUBL.
1 ^{ER} CYCLE	6 ^{EME}	106 641	7 665	7,2%
	5 ^{EME}	83 907	6 946	8,3%
	4 ^{EME}	75 089	7 831	10,4%
	3 ^{EME}	96 076	26 504	27,6%
	1 ^{ER} CYCLE	361 713	48 946	13,5%
2 ND CYCLE	2 ND A	14 498	1 699	11,7%
	2 ND C	14 253	2 020	14,2%
	1 ^{RE} A	16 140	1 869	11,6%
	1 ^{RE} D	12 667	1 609	12,7%
	1 ^{RE} C	711	17	2,4%
	1 ^{RE} A	32 148	13 427	41,8%
	1 ^{RE} D	31 779	15 278	48,1%
	1 ^{RE} C	844	222	26,3%
	2 ND CYCLE	123 040	36 191	29,4%

Figure 137 : Proportion des filles au 1er et 2nd cycle

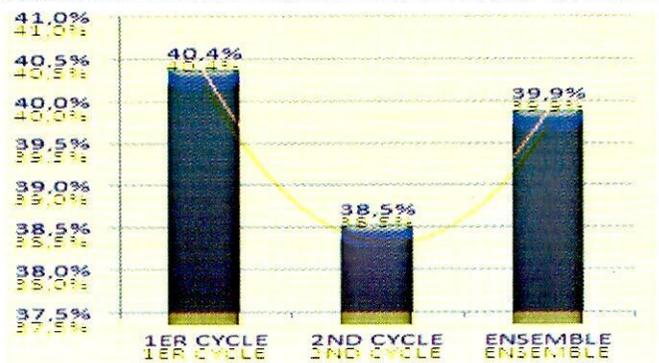


Figure 138 : Répartition des filles du 1er cycle par niveau d'études

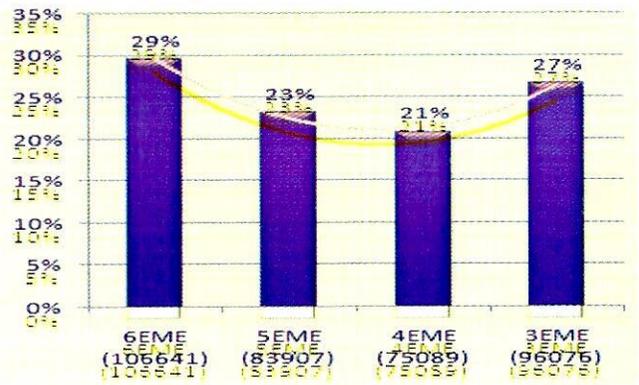


Figure 139 : Répartition des filles du 2nd cycle par niveau d'études

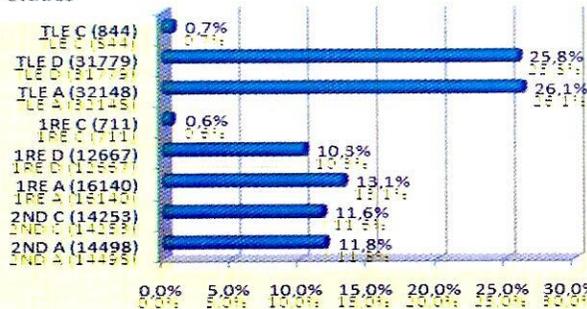


Figure 140 : Proportion des filles par niveau d'études

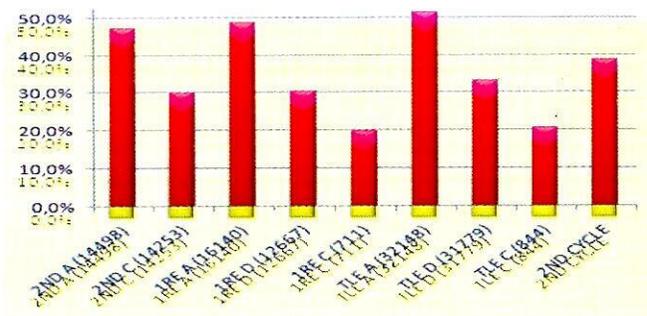
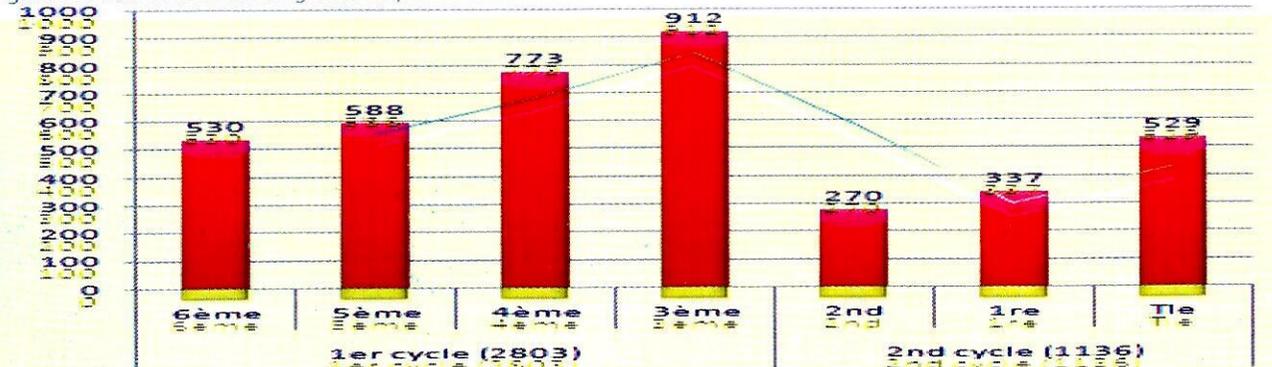


Figure 141 : Nombre de cas de grossesse par niveau d'études



8.1. Dépenses dans l'enseignement secondaire public

En 2011/2012, les dépenses de l'éducation dans l'enseignement secondaire public s'élèvent à 169,33 milliards de FCFA, soit 1,3% du PIB. Ces dépenses comptent pour 5,4% des dépenses totales de l'Etat.

Les dépenses de l'éducation dans l'enseignement secondaire se composent en dépenses de fonctionnement et en dépenses d'investissement. Les premières constituent la part la plus importante avec 99,6% et les investissements, la part la plus faible, avec seulement 0,4% des dépenses d'éducation de ce degré d'enseignement.

Les dépenses de fonctionnement, en valeur courante, au titre de l'année 2012, s'élèvent, à 168,73 milliards de FCFA. Elles sont ventilées entre dépenses de personnel, dépenses en biens et services et transferts. Les dépenses en personnel constituent la composante la plus importante des dépenses de fonctionnement. Elles représentent à elles seules 74% contre seulement 7% pour les dépenses en biens et services et 19% pour les transferts.

Les dépenses en investissements, au titre de l'année 2012, s'élèvent à 0,60 milliards de FCFA. Elles servent, en général, à la construction d'infrastructures et équipements éducatifs. Elles proviennent de ressources internes (trésor) et de l'extérieur (Dons ou emprunts). Cependant, la quasi-totalité des investissements, au titre de l'exercice 2012, ont été réalisés à partir de ressources internes.

Par ailleurs, il ressort de la confrontation de toutes ces dépenses au nombre d'élèves dans l'enseignement secondaire, qu'en 2011/2012, un élève de ce degré d'enseignement coûte à l'Etat de Côte d'Ivoire en moyenne 268 653 FCFA soit 49% du PIB par habitant.

8.2. Evolution

Le montant des dépenses courantes d'éducation alloué à l'enseignement secondaire sur la période 2010/2011-2011/2012, est en hausse. Il est passé de 132,22 milliards FCFA en 2010/2011 à 169,33

milliards FCFA en 2011/2012, soit une augmentation de 28%.

Cette hausse est due essentiellement à une augmentation du montant des dépenses de fonctionnement. En effet, celui-ci passe de 131,63 milliards de FCFA en 2010/2011 à 168,73 milliards de FCFA en 2011/2012, soit un accroissement de 28%. Le principal facteur à la base de cette hausse résulte de la volonté de l'Etat ivoirien de réduire le déficit d'enseignants et d'améliorer les conditions de travail des apprenants dans l'enseignement secondaire. En effet, 4000 enseignants contractuels ont été recrutés en 2011. En 2012, toutes les structures du MENET ont vu leurs crédits de fonctionnement revus à la hausse.

Les dépenses d'investissement connaissent, elles aussi, une hausse, mais celle-ci reste très faible. En effet, ces dépenses passent de 0,59 milliards de FCFA en 2010/2011, à 0,60 milliards de FCFA en 2011/2012, soit une légère augmentation de 2%.

8.3. Contribution des parents

La formation des enfants requiert, par ailleurs, une contribution non négligeable, en termes de ressources financières, de la part des parents. En effet, les parents d'élèves par le canal du COGES, contribuent parfois à la construction des salles de classe et à l'équipement de celles-ci dans le public. Au-delà de cette contribution, selon l'ENV (2002), les parents d'élèves supportent en moyenne 88 040 FCFA pour un enfant du 1^{er} cycle et 128 965 FCFA pour élèves du 2nd cycle. Toutefois, les coûts supportés par les parents ayant leurs enfants dans le privé sont plus élevés que les coûts supportés par ceux ayant leurs enfants au public. En effet, pour l'enseignement secondaire, quel que soit le cycle, le coût d'un enfant du privé est 3 fois supérieur à celui d'un enfant du public.

Tableau 26 : Synthèse des coûts de l'éducation

	Dépenses (en milliards de FCFA)		Poids (en % des dépenses totales)	
	2011	2012	2011	2012
Dépenses de fonctionnement	131,63	168,73	99,6	99,6
1. Personnel	98,34	124,65	74,4	73,6
2. Biens et services	7,88	12,59	6,0	7,4
3. Transferts	25,41	31,49	19,2	18,6
Investissement	0,59	0,6	0,4	0,4
1. Trésor	0,59	0,6	0,4	0,4
2. Extérieurs	0	0	0,0	0,0
Dons	0	0	0,0	0,0
Emprunts	0	0	0,0	0,0
Total Dépenses Enseignement secondaire général	132,22	169,33	100,0	100,0

Figure 142 : Composition des dépenses de l'éducation allouées au secondaire général

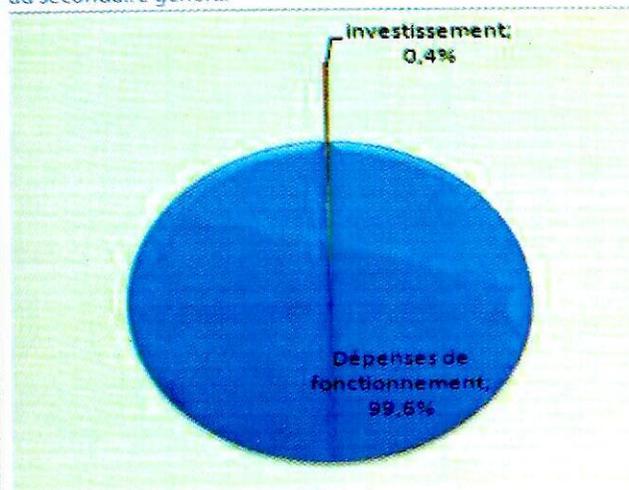


Figure 143 : Décomposition des dépenses de fonctionnement

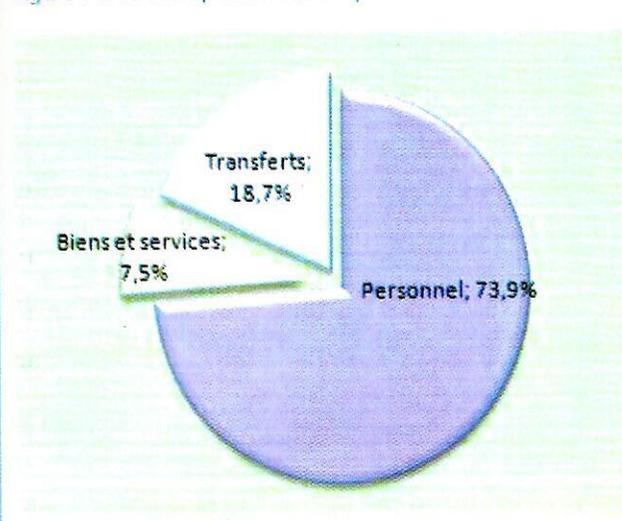
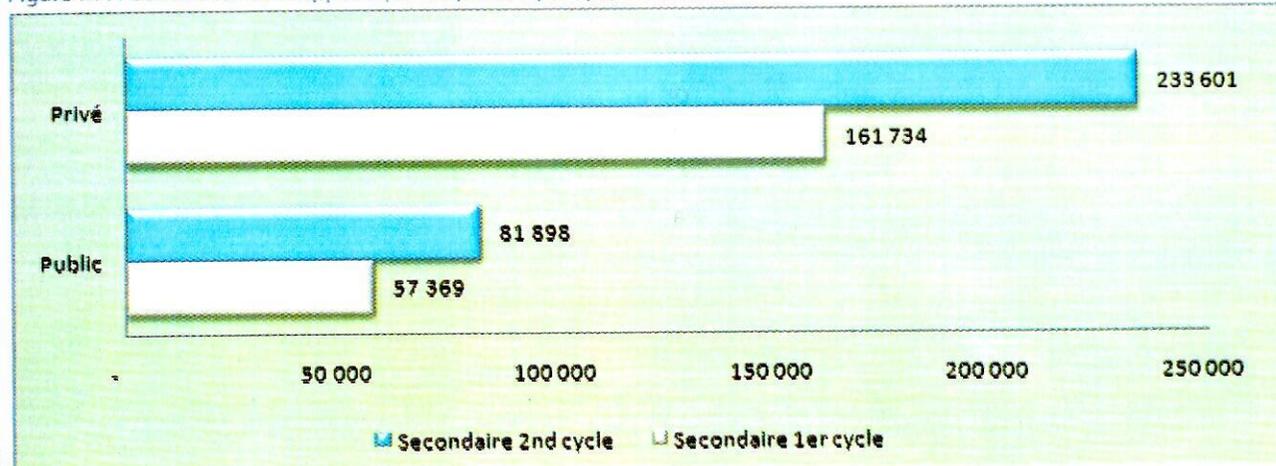


Figure 144 : Coût d'un élève supporté par les parents par cycle selon le statut





L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE

L'enseignement secondaire technique constitue une autre alternative qu'offre le système éducatif après la classe de troisième. Autrefois sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Technique, il dépend, à partir de 2012-2013, du Ministère de l'Education Nationale qui devient en conséquence le Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique(MENET). Cette partie ne fait qu'un bref aperçu de la situation dans l'enseignement technique faute de données disponibles sur les différents aspects de cet enseignement. Ainsi, elle traitera uniquement de la situation des élèves, de celle des infrastructures et des enseignants.

1.1. Situation des élèves de l'enseignement technique

L'enseignement technique en Côte d'Ivoire reçoit, au titre de l'année scolaire 2012-2013, un effectif de 49 839 élèves. Il est organisé autour de deux grandes filières : les Sciences et Technologies Tertiaires et les Sciences et Technologies Industrielles. Chacune de ces filières est divisée en trois niveaux : la 2^{nde}, la 1^{ère} et la T^{le}. Contrairement aux filières industrielles, les filières tertiaires sont les plus développées quelque soit le niveau. Dans l'ensemble, les élèves qui suivent les formations tertiaires représentent à eux seuls, environ 90% des élèves de l'enseignement technique. La classe de 2^{nde} abrite le plus grand nombre d'élèves, soit 42% contre respectivement 30% et 28% pour la 1^{ère} et la T^{le}, (Fig. 148). Par ailleurs, on retrouve dans l'enseignement technique un peu plus de filles que de garçons. D'un effectif de 25 245, les filles représentent environ 51% de l'ensemble des élèves du secondaire technique, (Fig. 145).

La contribution du secteur privé dans cet ordre d'enseignement est la plus importante. En effet, le privé assure à lui seul la formation de 95,4% des élèves de l'enseignement technique (soit 47 537 élèves) contre seulement 4,6% pour le public, (Fig. 146). Cependant, dans le privé, la formation touche majoritairement les élèves inscrits dans les filières tertiaires (9 élèves sur 10), alors que dans le public, ce sont les filières industrielles, qui en majorité, abritent la plus grande proportion d'élèves (environ 54%), (Tab. 27, Fig. 142, 143, 144).

1.2. Situation du redoublement dans l'enseignement technique

Tout comme dans l'enseignement général, le phénomène du redoublement dans l'enseignement technique demeure marquant, aussi bien dans le privé que dans le public. Pour l'année scolaire 2012-2013, on recense dans l'enseignement technique 5 332 redoublants dont 42% de filles et 4,6% au

public. Au regard de l'effectif des élèves du secondaire technique, il ressort que 11 élèves sur 100 reprennent leur classe, ce qui est élevé. De plus, quel que soit le secteur, la propension à redoubler est la même, 11% au privé comme au public, (Tab. 27).

1.3. Disponibilité des infrastructures dans l'enseignement technique

S'agissant des infrastructures dans le secondaire technique, au titre de l'année scolaire 2012-2013, on y dénombre 227 établissements pour un total de 2 750 salles de classe. La très grande majorité de ces infrastructures (soit 97% des salles de classe) appartiennent au privé, seulement 4 établissements, pour un total de 89 salles de classe, sont au public. Pour l'ensemble de ces infrastructures, on dénombre 1429 groupes pédagogiques dont une faible part, soit 6,5%, au public, (Tab. 27).

Par ailleurs, la question du déficit en salles de classe semble ne pas trop se poser avec acuité dans le secondaire technique contrairement au secondaire général. En effet, en moyenne, l'on dénombre 18 élèves par salle de classe dans le privé et 26 élèves pour le public. Le ratio élèves/salle de classe est donc plus élevé dans le public que dans le privé. Cependant, le nombre d'élèves par groupe pédagogique reste relativement plus élevé dans le privé que dans le public. Dans ce secteur, on compte en moyenne 36 élèves par groupe pédagogique contre 25 élèves par groupe pédagogique dans le public, (Tab. 27, Fig. 149). Ainsi, il ressort que les effectifs sont plus ou moins maîtrisés dans l'enseignement technique. Ceci est une preuve que le déficit en salles de classe ne se pose pas sérieusement, même si on note, pour le cas du privé, l'existence de groupes pédagogiques fonctionnant en double vacation qui semble être lié ici au déficit d'enseignants (84 dont 55 dans la DRENET de MAN).

Tableau 27 : Synthèse des effectifs élèves de l'enseignement technique

STATUT	STATUT	EFFECTIFS ELEVES		REDOUBLANTS	
		TOTAL	FILLES	TOTAL	FILLES
		PRIVE	47 587	24 848	8 086
PUBLIC	2 902	702	248	59	
TOTAL	49 589	25 248	8 332	2 246	
STATUT	ETABLISSEMENT S	SALLES DE CLASSE	GROU PES PEDAG OGIQUES EN DOUBLE VACATION		
			PRIVE	PUBLIC	
			228	2 661	1 288
PUBLIC	4	89	8	0	
TOTAL	227	2 750	1 429	84	
		PRIVE	PUBLIC	TOTAL	Répartition
Filières Tertiaires	2NDE AB	1 867	82	1 949	9,4%
	2NDE G1	4 911	53	4 964	23,9%
	2NDE G2	11 536	177	11 713	56,3%
Filières Industrielles	2NDE F2	1 658	0	1 658	8,0%
	2NDE T1	0	233	233	1,1%
	2NDE T2	0	51	51	0,2%
	2NDE T3	0	226	226	1,1%
TOTAL	19 972	822	20 794	100%	
Filières Tertiaires	1ERE B	992	72	1 064	7,1%
	1ERE G1	3 490	40	3 530	23,5%
	1ERE G2	8 685	192	8 877	59,0%
Filières Industrielles	1ERE E	0	49	49	0,3%
	1ERE F1	0	69	69	0,5%
	1ERE F2	1 238	17	1 255	8,2%
	1ERE F3	0	67	67	0,4%
	1ERE F4	0	49	49	0,3%
	1ERE F7	0	80	80	0,5%
	TOTAL	14 405	635	15 040	100%
Filières Tertiaires	TLE B	1 086	149	1 235	8,5%
	TLE G1	2 539	42	2 581	18,4%
	TLE G2	8 427	261	8 688	62,0%
	TLE E	44	31	75	0,5%
Filières Industrielles	TLE F1	0	118	118	0,8%
	TLE F2	1 064	24	1 088	7,8%
	TLE F3	0	94	94	0,7%
	TLE F4	0	84	84	0,6%
	TLE F7	0	72	72	0,5%
	TOTAL	13 160	845	14 005	100%

Figure 145 : Répartition des élèves de 2nd par filière selon le statut

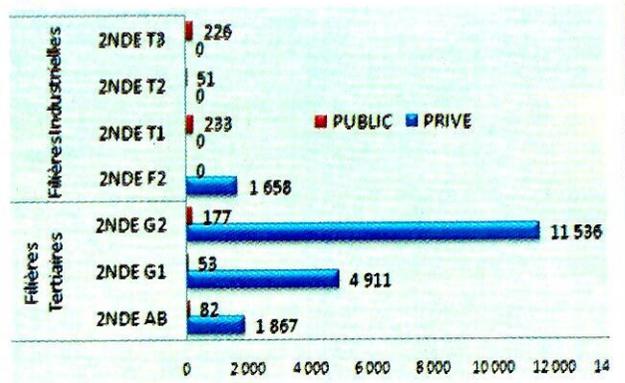


Figure 146 : Répartition des élèves de 1^{ère} par filière selon le statut

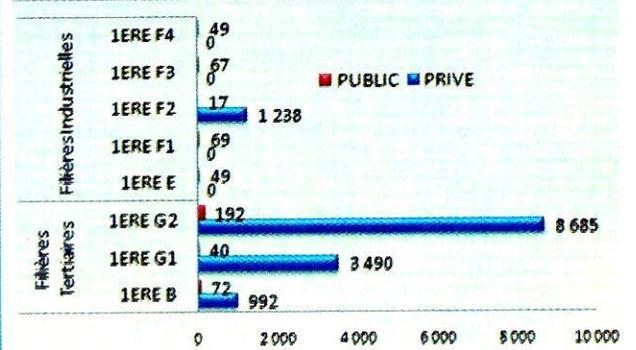


Figure 147 : Répartition des élèves de T^{le} par filière selon le statut

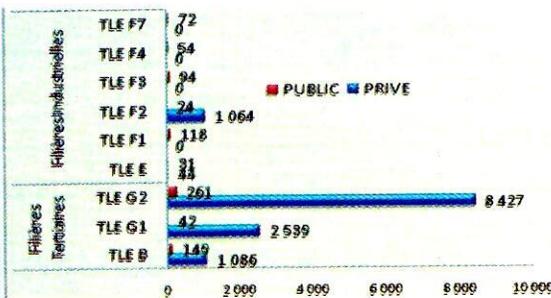


Figure 148 : Répartition des élèves de l'enseignement technique par sexe

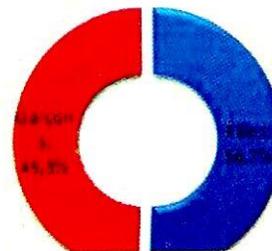


Figure 149 : Répartition des élèves de l'enseignement technique par statut



Figure 150 : Répartition des élèves de l'enseignement technique par niveau d'études selon le statut

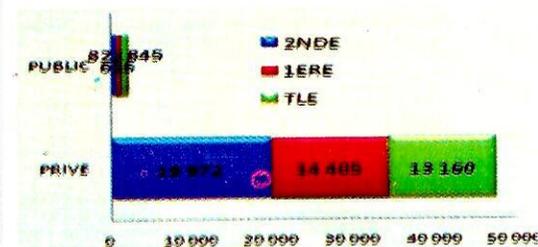


Figure 151 : Répartition des élèves de l'enseignement technique par niveau d'études

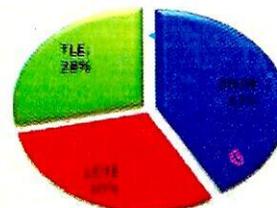
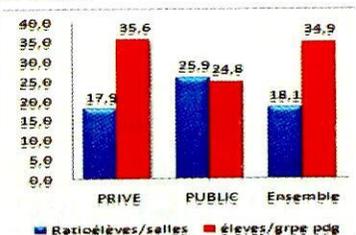


Figure 152 : Ratio élèves/salle de classe, élèves /groupes pédagogiques par statut



CONCLUSION

Ce rapport d'analyse présente, dans ses grandes lignes, la situation de l'école en Côte d'Ivoire pour la rentrée scolaire 2012-2013. Il met en lumière certains dysfonctionnements qui continuent encore de miner le système éducatif ivoirien. Il s'agit en l'occurrence des faibles niveaux de scolarisation, surtout chez les filles, du déficit d'infrastructures et d'enseignants et des forts taux de redoublement enregistrés, surtout en fin de cycle. Certes, des efforts sont faits, en particulier au cours de ces trois dernières années, avec le Programme Présidentiel d'Urgence en matière de constructions et de réhabilitations de salles de classe, de gratuité de l'école, mais beaucoup reste encore à faire. C'est pourquoi, à tous les niveaux, des dispositions doivent être prises et des actions doivent être également menées pour la réussite de l'année scolaire 2013-2014.

Au niveau du préscolaire, il convient d'étendre davantage la préscolarisation à la majorité des enfants ayant l'âge requis. Pour ce faire, l'Etat devra poursuivre et renforcer la politique de rattachement d'une école préscolaire à chaque école primaire.

Au niveau du primaire, il y a nécessité d'améliorer l'accès au CP1 et la scolarisation à tous les niveaux, en particulier chez les filles. Une réduction des taux de redoublement, une augmentation des capacités d'accueil et une réduction des coûts de toutes sortes pourraient permettre de parvenir à cette fin. Par ailleurs, la construction de nouvelles salles de classe et le recrutement d'enseignants pourraient contribuer à l'amélioration de l'accès au CP1 et de la scolarisation. Ces différentes actions contribueraient également à l'amélioration des conditions de travail, à un meilleur encadrement des enfants, et partant, à un meilleur rendement. Outre, les problèmes liés à la scolarisation, on note aussi la dimension de plus en plus importante que prend le phénomène de grossesse des filles à l'école, surtout en milieu rural. Des dispositions doivent être prises pour mettre un frein à ce fléau. Enfin, on déplore le dysfonctionnement du système d'état civil qui fait que bon nombre des enfants ne disposent pas d'extraits d'acte de naissance.

Au niveau du secondaire, les défis à relever sont pareils à ceux soulignés pour le primaire. Une amélioration du niveau de scolarisation aussi bien au 1^{er} cycle qu'au 2nd cycle s'avère nécessaire. Pour ce faire, il convient de réduire les fortes rétentions d'élèves enregistrées en fin du cycle primaire et en 3^{ème}, les exclusions, les abandons et le redoublement, constatés à tous les niveaux d'études de l'enseignement secondaire, par un système de passerelle débouchant sur l'enseignement technique. Enfin, il faut réduire les coûts élevés de la scolarisation dans le secondaire, surtout dans le privé, afin d'encourager les parents à la scolarisation de leurs enfants. Par ailleurs, la construction de nouvelles salles de classe et le recrutement d'enseignants en nombre suffisant amélioreront les conditions d'encadrement et d'apprentissage des élèves et en conséquence les résultats scolaires. En outre, des dispositions doivent être prises en faveur des filles afin de mettre un terme à la triste réalité des cas de grossesse, situation qui ternit l'image de l'école et compromet l'avenir de la jeune fille.

Au regard de tous ces maux qui minent le système éducatif dans toutes ses composantes, des actions vigoureuses doivent être menées afin de redonner à l'école ivoirienne toutes ses lettres de noblesse. Certes, des efforts sont faits et méritent d'être encouragés mais il y a encore du chemin à parcourir. C'est pourquoi, tous les acteurs du système, les élèves, les parents d'élèves, les enseignants, les chefs

d'établissement, les IEPP, les DRENET, le Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Technique, les collectivités locales et les différents partenaires au développement, chacun à son niveau, doit jouer sa partition. C'est à ce prix que l'école participera pleinement à l'émergence de la Côte d'Ivoire à l'horizon 2020.



